



VERS DEMAIN



**Pourquoi se consacrer à Marie ?
C'est le moyen le plus sûr d'être tout à Jésus**

Édition en français, 75e année.
No. 925 octobre-novembre-décembre 2013
Date de parution: décembre 2013

1\$ le numéro
Périodique, paraît 5 fois par année
Publié par l'Institut Louis Even
pour la Justice Sociale

Tarifs pour l'abonnement

Canada et États-Unis, 4 ans.....20,00\$
2 ans.....10,00\$
autres pays: surface, 4 ans.....60,00\$
2 ans.....30,00\$
avion 1 an.....20,00\$

Bureau et adresse postale

Maison Saint-Michel, 1101, rue Principale
Rougemont, QC, Canada – J0L 1M0
Tél: Rougemont (450) 469-2209, Fax: (450) 469-2601
Tél. région de Montréal (514) 856-5714

site internet: www.versdemain.org
e-mail: info@versdemain.org

Imprimé au Canada

POSTE-PUBLICATION CONVENTION No. 40063742
Dépôt légal – Bibliothèque Nationale du Québec

Directrice: Thérèse Tardif

Rédacteurs: Alain Pilote

Photos et caricatures: Jude Potvin

Retournez toute correspondance ne pouvant
être livrée au Canada à:

Journal Vers Demain, 1101 rue Principale
Rougemont, QC, Canada, J0L 1M0

Tarifs et adresses pour l'Europe

Attention, nouveaux tarifs!

Prix: Surface, 1 an 10 euros. — 2 ans 20 euros
4 ans 40 euros
Avion, 1 an 15 euros - 4 ans 60 euros

France: Libellez vos chèques à l'ordre de:

Pèlerins de saint Michel
5 de la Forêt, 67160 Salmbach, France
C.C.P. Nantes 4 848 09 A
Tél/Fax 03.88.94.32.34

Christian Burgaud:
cburgaud1959@gmail.com
Tél.: fixe 02 40 32 06 13
Portable: 06 81 74 36 49

Belgique: Libellez et adressez vos chèques à
Joséphine Kleynen — C.C.P. 000-1495593-47
IBAN: BE22000149559347 — BIG: BPOTBEB1
215 rue de Mons, 1er étage
1070 Bruxelles, Belgique. Tél. 02/522 29 84

Suisse: Libellez et adressez vos chèques à:
Thérèse Tardif C.C.P. 17-7243-7
Centre de traitement, 1631-Bulle, Suisse
Fax Canada 450 469 2601 — Tél. 450 469 2209
e-mail: info@versdemain.org

VERS DEMAIN

Un journal de patriotes
catholiques pour le
règne de Jésus et de
Marie dans les âmes,
les familles, les pays

Pour la réforme économique du
Crédit Social en accord avec la
doctrine sociale de l'Église par
l'action vigilante des pères de famille
et non par les partis politiques

Sommaire

- 3 **Le crédit social: christianisme appliqué**
Alain Pilote
- 4 **Le Pape dénonce l'idolâtrie de l'argent**
Pape François
- 5 **Non à un système économique injuste**
Pape François
- 6 **Importance de la question de l'argent**
Louis Even
- 9 **«Réveille-toi, humanité, refuse l'usure»**
Mgr Mathieu Madega Lebouakehan
- 12 **«L'heure a sonné de nous lever»**
Mgr Cyr-Nestor Yapaupa
- 14 **Pourquoi se consacrer à Marie?**
Saint Louis-Marie Grignion de Montfort
- 18 **Le message de Notre-Dame de Fatima**
- 20 **Non à la charte de la laïcité**
Alain Pilote
- 24 **La séparation de l'Église et de l'État**
Mgr Christian Lépine
- 25 **Ne pas supprimer la religion**
Mgr Pierre-André Fournier
- 26 **Le psychodrame de la Charte**
Paul-André Deschenes
- 27 **Les illusions barbares**
Thérèse Nadeau-Lacour
- 28 **La Réserve Fédérale américaine**
Yves Jacques
- 32 **La finance du consommateur**
Louis Even
- 38 **Miracle eucharistique à Buenos Aires**
Père Mieczyslaw Piotrowoski, SChr
- 44 **Que Jésus les reçoive dans son Paradis**
Thérèse Tardif
- 48 **Consécration du monde à Marie**
Pape François

Éditorial

Le crédit social: christianisme appliqué

La photo ci-dessous montre Mgr Mathieu Madega Lebouakehan, évêque de Mouila au Gabon (et administrateur apostolique du diocèse de Port-Gentil), remettant au Pape François une copie en espagnol de notre livre *La démocratie économique expliquée en 10 leçons* (en espagnol, *Cursillo*, ou Petit cours sur la doctrine sociale de l'Église et son application en économique), le 9 octobre 2013, à la fin de l'audience générale tenue chaque mercredi Place Saint-Pierre au Vatican.

Ce livre sert de base pour nos sessions d'étude tenues deux fois par année à Rougemont sur le Crédit Social et la doctrine sociale de l'Église, sessions auxquelles plus de cinquante évêques africains ont déjà participé. Mgr Madega y avait assisté une première fois en août 2012, et s'était ainsi exprimé lors du Synode des évêques à Rome sur la nouvelle évangélisation au mois d'octobre suivant: «Le Crédit Social est un système financier privé de dettes au service de l'homme. Cette structure inspirée par l'Esprit Saint aidera l'Église et l'humanité tout entière.»

Mgr Madega a assisté de nouveau en août 2013 à notre session d'étude à Rougemont, donnant lui-même quelques-unes des leçons (voir page 9). Il va

s'occuper de faire traduire ce livre des 10 leçons en italien, pour en faciliter la diffusion au Vatican dans les milieux ecclésiastiques.

Le fondateur des principes du crédit social, l'ingénieur écossais Clifford Hugh Douglas, disait que le crédit social pouvait être résumé en deux mots: christianisme appliqué. On peut lire à la fin de la leçon 1 de ce livre sur la démocratie économique ces paroles de Geoffrey Dobbs:

«Le terme "crédit social" désigne la foi ou confiance qui lie ensemble les membres d'une société, sans laquelle c'est la peur, et non la confiance, qui cimente cette société... ce crédit social, ou confiance en la vie en société, atteint son maximum lorsque la religion chrétienne est pratiquée, et atteint son minimum lorsqu'on nie le christianisme ou qu'on s'en moque.»

Faire la promotion des principes chrétiens, ce n'est pas s'éloigner du crédit social, ça en fait justement partie. Les deux vont de pair. C'est ce que chaque numéro de Vers Demain explique, y compris celui-ci. Bonne lecture !

Alain Pilote, rédacteur



Le Pape François dénonce l'idolâtrie de l'argent

Il faut se garder de céder à la tentation d'idolâtrer l'argent. Cela signifierait affaiblir notre foi et courir ainsi le risque de s'habituer au piège de convoitises insensées et funestes, qui peuvent faire courir à l'homme le risque de plonger dans la ruine et la perdition. C'est ce que soulignait le Pape François dans son homélie lors de la messe célébrée à la Maison Sainte-Marthe, le vendredi 20 septembre 2013:

«Jésus, a dit le Saint-Père en commentant les lectures, nous avait dit clairement et également définitivement, que l'on ne peut servir deux seigneurs: on ne peut servir Dieu et l'argent. Entre les deux, il y a quelque chose qui ne va pas. Il y a quelque chose dans l'attitude d'amour à l'égard de l'argent qui nous éloigne de Dieu».

Et, en citant la première lettre de saint Paul à Timothée (6, 2-12), «l'amour de l'argent est la racine de tous les maux», le Pape a dit: «Ceux qui veulent amasser des richesses, ils tombent dans la tentation, dans le piège, dans une foule de convoitises insensées et funestes, qui plongent les hommes dans la ruine et la perdition». En effet, l'avidité «est la racine de tous les maux. Pris par ce désir, certains se sont détournés de la foi et se sont procurés de nombreux tourments. Le pouvoir de l'argent qui te détourne de la foi pure est grand. Il te prend la foi, l'affaiblit, et toi tu la perds».

L'argent envenime la pensée et la foi et nous fait prendre un autre chemin. De l'idolâtrie de l'argent naît l'orgueil, «qui fait que nous ne comprenons rien et nous rend maniaques de questions oiseuses et de discussions inutiles». Saint Paul va plus loin, en ajoutant que c'est de cette idolâtrie de l'argent «que naissent les jalouxies, les litiges, les commérages, les mauvais soupçons, les conflits d'hommes corrompus dans l'esprit et privés de la vérité qui considèrent la religion comme une source de profit».

L'Évêque de Rome s'est ensuite référé à ceux qui disent: «Je suis catholique, je vais à la messe, parce que cela me donne un certain statut. Je suis bien considéré... mais en cachette, je continue de travailler pour mes propres intérêts, n'est-ce pas? Je cultive l'argent.» À ce propos, le Pape rappelle que Paul utilise un terme particulier, que «nous trouvons souvent, très souvent sur les journaux: des hommes à l'esprit corrompu! L'argent corrompt! Il n'y a pas d'autre issue. Si vous choisissez ce chemin de l'argent, à la fin, vous serez un corrompu. L'argent a ce pouvoir séducteur de vous entraîner lentement vers votre perdition.



C'est pourquoi Jésus est tellement catégorique: vous ne pouvez servir Dieu et l'argent. Vous ne pouvez pas: c'est soit l'un, soit l'autre. Et ce n'est pas du communisme, c'est l'Évangile pur! Ce sont les paroles de Jésus!»

Mais «qu'arrive-t-il donc avec l'argent?» s'est demandé le Pape. «L'argent t'offre un certain bien-être: les choses marchent, tu te sens un peu important et puis arrive la vanité. Nous l'avons lu dans le psaume 48: cette vanité apparaît. Cette vanité qui ne sert pas, mais tu te sens une personne importante». Vanité, orgueil, richesse: c'est ce dont se vantent les hommes décrits dans le psaume: ceux qui «se fient à leur force, et se vantent de leur grande richesse».

Mais alors, quelle est la vérité? La vérité, a expliqué le Pape, est que «personne ne peut se racheter soi-même, ni payer à Dieu son propre prix. Le rachat d'une vie serait trop cher. Personne ne peut se sauver

avec l'argent», même si la tentation est forte de suivre «la richesse pour se sentir fier, la vanité pour se sentir important, et à la fin, l'orgueil et la vanité».

Certains diront: «Mais, Père, je lis les Dix Commandements, et aucun ne parle de l'argent en mal. Contre quel Commandement péche-t-on quand nous œuvrons pour l'argent?» Contre le premier! («Tu n'auras pas d'autre Dieu que moi», Exode 20, 3). C'est le péché d'idolâtrie. Voilà pourquoi: parce que l'argent devient ton idole et tu lui offre un culte. Et pour cette raison, Jésus nous dit: Tu ne peux servir à la foi l'idole de l'argent et le Dieu vivant. Ou c'est l'un, ou c'est l'autre».

Les premiers Pères de l'Église — je parle du troisième siècle, plus ou moins 200 ou 300 ans après Jésus-Christ — disaient cette parole forte: «l'argent est le crottin du diable.» Et c'est bien vrai, parce que l'argent nous rend idolâtres, remplit nos esprits d'orgueil, nous rend maniaques de questions oiseuses et nous éloigne de la foi. L'argent corrompt.

«L'apôtre saint Paul nous dit plutôt de lutter pour la justice, la piété, la foi, la charité, la patience et la douceur. C'est le chemin de Dieu, et non pas celui du pouvoir idolâtre que l'argent peut donner. C'est le chemin de l'humilité du Christ Jésus, qui de sa richesse est devenu pauvre pour nous enrichir par sa pauvreté. C'est la façon de servir Dieu. Et que le Seigneur nous aide tous à ne pas tomber dans le piège de l'idolâtrie de l'argent.»

Pape François

«Non à un système économique injuste, sans principes éthiques, où c'est l'argent qui commande»



Deux jours après son homélie du 20 septembre où il dénonçait l'idolâtrie de l'argent, le Pape François reprendait le même thème lors d'un discours aux travailleurs de Cagliari, capitale de la Sardaigne, île faisant partie du territoire italien, et durement frappée par le chômage. Ovationné par une foule émue jus-

qu'aux larmes, le pape François a appelé à la solidarité et à plus de fraternité se livrant à une critique sévère du système économique mondial, un système idolâtre, injuste, immoral qui a érigé l'argent en maître et qui pénalise les couches les plus faibles de la société.

Un lien spécial unit la ville de Cagliari au Pape François qui, jusqu'à tout récemment, était archevêque de Buenos Aires en Argentine. La patronne de Cagliari est appelée Notre-Dame de Bonaria ou, en français, «du Bon Air». Ce sont des marins de Sardaigne qui furent les premiers à arriver en Argentine, et ils donnèrent donc à la capitale le nom de «Ville de la Très Sainte Trinité et Port de Notre Dame de Bonaria». Mais c'est si long que seuls les derniers mots sont restés: Bonaria ou, en espagnol, Buenos Aires.

Le Saint-Père avait préparé un texte pour cette rencontre avec les travailleurs de Cagliari, mais en regardant la foule, a-t-il expliqué — il a préféré parler du fond du cœur. Voici des extraits de ce discours:

Là où il n'y a pas de travail, manque la dignité. Et ceci n'est pas un problème de la Sardaigne seulement — même s'il est fort ici — ce n'est pas un problème de l'Italie ou de certains pays d'Europe, c'est le résultat du choix mondial, d'un système économique qui conduit à cette tragédie: un système économique qui a au centre une idole qui s'appelle l'argent. Et Dieu a voulu qu'au centre du monde il n'y ait pas une idole, mais l'homme, l'homme et la femme, qui fassent avancer le monde par leur travail.

Mais maintenant, au centre de ce système sans éthique, il y a une idole, et le monde est devenu idolâtre de ce dieu argent, c'est l'argent qui commande, et toutes les choses qui servent à cette idole.



Notre-Dame de Bonaria

Et qu'est-ce qui se passe? Pour défendre cette idole, tous se rassemblent au centre et les extrémités tombent: les personnes âgées tombent parce qu'il n'y a pas de place pour eux dans ce monde. Certains parlent de cette habitude d'euthanasie cachée, qui est de ne pas s'en soucier, de ne pas les prendre en compte, de les laisser tomber. Et les jeunes qui ne trouvent pas de travail ni de dignité tombent.

Mais pensez-y: dans un monde dans lequel les jeunes, des générations (deux) de jeunes, ne trouvent pas de travail, n'a pas d'avenir. Pourquoi? Parce qu'ils n'ont pas de dignité. C'est difficile d'avoir une dignité sans travail. Voilà votre souffrance, ici. Voilà la prière que vous avez criée: travail! Travail! Travail! C'est une prière! Une prière nécessaire. Le travail veut dire dignité, veut dire rapporter du pain à la maison, le travail veut dire aimer.

Et pour défendre ce système économique idolâtre, on instaure la culture du rebut, on rejette les jeunes et on rejette les anciens. Et nous devons dire non à cette culture du rebut, nous devons dire que nous voulons un système juste qui nous fasse aller de l'avant. Nous devons dire que nous ne voulons pas de ce système économique globalisé qui nous fait tant de mal. Au centre il doit y avoir l'homme et la femme, comme Dieu le veut, et non pas l'argent.

(...) Mais soyons malins, parce que le Seigneur nous dit que les idoles sont plus malines que nous. Le Seigneur nous invite à avoir l'astuce du serpent en même temps que la bonté de la colombe. Ayons cette astuce. Et appelons les choses par leur nom. En ce moment, au centre de notre système économique, de notre système globalisé qu'on nous propose pour notre vie, au centre il y a une idole. Et cela ne peut pas se faire. On ne peut pas le faire. Luttons tous ensemble pour qu'au centre au moins de notre vie il y ait l'homme et la femme, la famille, nous tous, afin que l'espérance puisse aller de l'avant que qu'on ne se laisse pas voler l'espérance.

Pape François

Importance de la question de l'argent

par Louis Even

L'article suivant fut publié pour la première fois dans les Cahiers du Crédit Social d'août 1939, tout juste avant la parution du premier numéro de Vers Demain.

Au fond de tous les problèmes

Pourquoi Vers Demain insiste-t-il sur la question de l'argent? C'est parce que tous les problèmes économiques, et presque tous les problèmes politiques sont surtout des problèmes d'argent, que Vers Demain fait de cette question son thème courant.

Nous ne prétendons jamais que la question monétaire soit la seule à régler, la seule qui doive nous occuper. Pas même que ce soit la question la plus élevée. Mais c'est la plus pressée, parce que tout le reste se heurte à un problème d'argent. Le désordre qui règne dans le régime monétaire est tel qu'il gâte tout le reste.

L'argent est important dans notre monde actuel, non pas que l'argent soit la richesse, mais parce que la richesse n'est pas distribuée sans argent. La richesse, les biens utiles, vous rient au nez et vous crevez de faim devant des greniers pleins à craquer, si vous n'avez pas d'argent.

On ne vit pas selon la capacité du Canada à nous faire vivre, mais selon la présence de l'argent dans la maison. L'argent est rare, et parce que l'argent est rare, il faut supprimer la richesse. C'est un désordre évidemment, mais qui plaît souverainement à ceux qui ont le contrôle de l'argent.

L'argent est fait par des hommes

Si la quantité d'argent sur la terre dépendait de la température ou de quelque autre facteur échappant à l'homme, on serait obligé d'en accepter les conséquences. C'est peut-être l'état d'esprit qui a maintenu la permanence d'un système faux. On nous a tellement prêché la patience qu'on a fini par accepter l'écorfrage pur et simple.

L'argent n'est fait ni par Dieu, ni par les anges, ni par les phénomènes naturels, mais bel et bien par les hommes.

Et pas par des hommes socialement inspirés. Le seul fait que l'argent naîsse à milliards pour la guerre



Louis Even en 1940

dans tous les pays du monde, et qu'il disparaisse sans justification quand la production bat son plein, prouve assez que le mobile n'est ni social ni même humain.

Quelques ignorants nous répèteront que la quantité d'argent ne dépend pas des hommes, parce qu'il faut limiter l'argent d'après l'or disponible.

Cette fable-là ne prend plus aujourd'hui. Les hommes n'étaient certainement pas dirigés vers les mines d'or pendant les deux grandes guerres, alors que l'argent naissait féériquement pour financer la tuerie. D'autre part, pendant les dix années de crise, l'or s'amoncelait aux États-Unis, dans les voûtes du Fort Knox; pourtant les États-Unis comptaient 13 millions de chômeurs, faute d'argent. Jamais le Canada n'a produit autant d'or que pendant la crise, et jamais il n'a autant manqué d'argent.

L'argent manque, lorsque ceux qui le font et le détruisent en détruisent plus qu'ils en font.

L'argent abonde, lorsque ces mêmes hommes en émettent plus qu'ils en rappellent.

Qu'est-ce que l'argent

L'argent est tout instrument généralement accepté en échange de produits. La nature de l'instrument importe peu, dès lors qu'il est universellement accepté dans le pays.

J'achète une chaise de cent dollars. Je puis la payer avec dix billets de dix dollars ou un billet de cent dollars, ou inclure dans mon paiement des pièces de monnaie d'un ou deux dollars. La pièce métallique, le rectangle de papier sont de la monnaie. Ce n'est pas le matériel qui compose l'argent qui fait sa valeur. Il y a exactement le même matériel dans un billet de dix dollars et dans un billet de cent dollars.

Si j'ai un compte à la banque, je puis aussi payer la chaise au moyen d'un chèque. Le chèque déplace la monnaie de mon compte au compte du marchand. Je puis tirer des chèques pour la pleine valeur de mon compte de banques.

Donc tout ce qu'il y a dans les comptes de banques est de l'argent. Mais les comptes de banques ne sont-ils pas faits des épargnes d'argent de métal ou de papier? Loin de là.

Il y a au Canada au moins dix fois plus de comptes à chèques dans les livres de banques que le total d'argent de métal ou de papier du pays.

Origine des comptes de banque

Les comptes de banque ne sont pas bâties rien qu'avec de l'épargne. La plus grande partie des comptes de banque sont bâties par le banquier lui-même, pas par l'épargnant.

Je suis un épargnant. J'ai économisé cent dollars et je les apporte à la banque. Le banquier les met dans son tiroir, prend son livre, cherche mon compte et place cent dollars à mon crédit. Mon compte de banque a grossi de cent dollars en déplaçant de l'argent que j'apporte à la banque.

Mais voici un emprunteur. Il vient à la banque pour avoir un prêt de 20 000 dollars. Il n'apporte pas d'argent à la banque; il vient en chercher. Que fait le banquier? Donne-t-il à l'emprunteur 20 000 dollars en papier? Pas d'habitude. Après avoir fait signer des garanties, il prend encore son livre et place 20 000 \$ au crédit du compte de l'emprunteur. Le compte de banque de l'emprunteur grossit de 20 000 \$. Il en va de même lorsque quelqu'un veut avoir de l'argent en faisant escompter des effets commerciaux par le banquier.

Qui a grossi le compte de l'emprunteur de 20 000 dollars? Sûrement pas l'emprunteur lui-même, puisqu'il vient chercher de l'argent au lieu d'en emprunter. Qui donc? Mais le banquier lui-même.

Où le banquier prend-il ces 20 000 \$? Il ne tire rien de son tiroir; il ne diminue aucun compte de personne; il ne sort rien de sa poche; et il grossit quand même un compte de 20 000 \$. Il y a 20 000 \$ de plus qu'auparavant dans le total des comptes de banque du pays. La base à chèque est augmentée de 20 000 dollars. D'où vient cet argent? De la plume du banquier.

Les comptes de banque grossissent de deux manières : la petite manière, par l'apport de l'épargnant — simple déplacement d'argent. La grosse manière par un emprunt — introduction d'argent nouveau qui n'existe pas auparavant. Crédit d'argent alors? Aucun doute, si ces 20 000 dollars sont de l'argent. Or, ils sont de l'argent, puisque je m'en sers, en faisant des chèques, pour acheter ou payer n'importe quoi, au même titre qu'avec de l'argent de métal ou de papier.

L'épargnant travaille et se prive pour grossir son compte; on le récompense par un pour cent sur son économie tant qu'elle reste entre les mains du banquier.

Lorsque la dernière goutte d'eau sera polluée, le dernier animal chassé et le dernier arbre coupé, l'homme blanc comprendra que l'argent ne se mange pas. (Proverbe des Indiens Cris)



Le banquier tient une plume et d'un trait vous fait 20,000 dollars. Il s'en récompense en vous demandant 5 pour cent sur le montant total.

L'emprunt public

L'emprunt public se fait de la même manière. Accompagnons le ministre des finances à la banque, pour un emprunt d'un milliard.

Le ministre passe au banquier une «obligation», une «débenture», promesse de rembourser: Je promets de rembourser à la banque la somme d'un milliard de dollars dans vingt ans, plus l'intérêt à cinq pour cent pendant vingt ans.

Que fait le banquier? Sort-il un milliard en papier? Pas du tout.

Le banquier fait comme tout à l'heure. Il ouvre son livre au compte du ministre des finances et y inscrit un million au crédit du gouvernement. Le ministre des finances peut dès lors signer des chèques pour un milliard de plus, pour payer ou acheter n'importe quoi.

Où le banquier a-t-il pris ce milliard? Ni dans son tiroir, encore moins dans sa poche, ni dans le compte de personne.

C'est un compte grossi sans en diminuer un autre. Qui peut faire telle chose excepté le banquier? Qui, autre que lui, peut prêter sans diminuer son propre compte?

Pour prêter de l'argent sans en prendre nulle part, il faut en fabriquer, et c'est exactement ce que fait le banquier.

Mais est-ce une bonne chose, ou est-ce une mauvaise chose?

La fabrication d'argent avec une plume est une magnifique invention moderne. Vu que la production moderne de biens utiles est très facile, il est heureux que la production d'argent moderne soit facile. Cela permettrait, par la comptabilité, d'avoir autant d'argent qu'il en faut pour écouter toute la production.

Et pourtant l'argent ne va pas du tout d'après la production. Il manque devant les produits, ou il abonde devant les magasins vides. Pourquoi? A cause de ➤

► la volonté de celui qui tient la plume et à cause des conditions qu'il pose à sa création d'argent.

Puis toute création d'argent crée en même temps une dette: dette privée ou dette publique. Les deux soustraient l'argent à la société, par les prix ou par les taxes, pour le remboursement.

L'argent est nécessairement condamné à la rareté puisqu'il naît à condition de mourir en plus grande quantité qu'il est né. S'il reste de l'argent, c'est simplement grâce à l'augmentation de dettes quelque part.

Quand la dette publique augmente, l'intérêt total augmente. Quand l'intérêt annuel augmente, les taxes augmentent. Quand les taxes augmentent, l'argent diminue, même si les prix montent. Quand l'argent diminue, on se prive. Quand on se prive, le chômage s'installe. On connaît le reste.

Tout cela paraît très simple et facile à comprendre, quand on le dépouille de tout l'appareil qui l'enroule, le complique et le camoufle.

Mais, quand on tient le public dans l'ignorance, il attribue ce résultat au gouvernement du jour. Au lieu de s'entendre contre l'ennemi commun, on part en luttes politiques les uns contre les autres.

Désordre

Désordre que cette naissance de l'argent à l'état de maître des hommes. L'argent fut institué pour servir; on le fait naître en asservissant. L'argent vient au monde dans le livre des profiteurs, en créant des dettes mathématiquement impayables. Et le vol du crédit de la société est à la base de l'opération qui endette ainsi la société.

Comment veut-on que l'argent qui débute de cette manière accomplisse un rôle bienfaisant? Il naît en commandant, il continue de commander. Il naît

pour le profit de quelques exploiteurs; il continue de profiter à quelques exploiteurs. Il naît en plaçant les gouvernements à ses pieds; il continue à maîtriser les gouvernements.

Pendant ce temps, l'être humain, l'enfant naît esclave de la dette. Il assume en venant au jour sa part de la dette publique de son pays. Il naît endetté et le restera tous les jours de sa vie. Le système se charge de faire grossir la dette. Le maître, c'est l'argent; l'esclave, c'est l'être humain. Désordre!

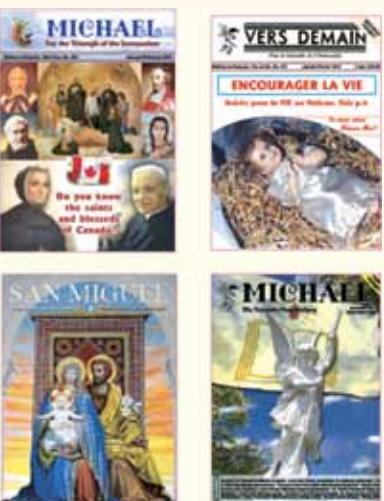
Les familles nombreuses peuvent bien souffrir d'un tel régime: multiplier les enfants, c'est multiplier les esclaves.

Désordre, l'argent rare dans un monde de production abondante. Désordre, l'argent qui disparaît quand la production est maintenue. Désordre, l'argent réglé par le mobile profit du banquier, au lieu du mobile nécessité sociale. Désordre, l'argent qui naît propriété de quelques individus, alors qu'il est la monétisation d'une propriété publique.

Tant qu'on n'aura pas redressé ce désordre-là, il sert à peu de chose de vouloir établir un peu d'ordre dans les relations sociales.

C'est parce qu'ils comprennent ce grand désordre que les créditeurs de Vers Demain insiste tant pour y apporter remède. L'application des propositions monétaires du Crédit Social ou démocratie économique, de l'ingénieur écossais Clifford Hugh Douglas, replacerait l'argent dans son rôle de serviteur, d'instrument pour distribuer aux hommes l'abondance faite pour eux, qu'elle vienne directement de la Providence, ou qu'elle soit le produit du travail ou de la science appliquée. Les hommes, tous les hommes, tous et chacun, doivent en avoir leur part.

Louis Even



Vers Demain publié en quatre langues

Saviez-vous que Vers Demain est publié en quatre langues — français, anglais, espagnol et polonais? Ils sont tous publiés en format magazine. Si vous connaissez quelqu'un qui peut lire une de ces langues, n'hésitez pas à leur offrir un abonnement-cadeau, ou bien abonnez-vous vous-même pour améliorer vos habiletés dans une deuxième langue! Le prix est le même pour chacune des quatre éditions: 20 dollars pour 4 ans (pour le Canada et les États-Unis, ou 20 euros pour 2 ans pour l'Europe).

Envoyez votre chèque ou mandat-poste (et n'oubliez pas de mentionner dans quelle langue vous voulez recevoir le magazine) à l'adresse suivante:

Vers Demain, 1101 rue Principale,
Rougemont, QC, J0L 1M0; Tel.: 1 (450) 469-2209
(pour l'adresse pour les autres pays, voir en page 2)

«Réveille-toi humanité: refuse l'usure, tu auras un futur»

Réflexions de Mgr Mathieu Madega Lebouakehan du Gabon

Mgr Mathieu Madega Lebouakehan, évêque du diocèse de Mouila et Administrateur Apostolique du diocèse de Port-Gentil au Gabon, est venu pour la deuxième fois à Rougemont participer à notre session d'étude sur la démocratie économique (aussi connue sous le nom de crédit social). Toujours aussi enthousiaste, il a même, cette fois-ci, fait le professeur pour quelques leçons, et démontré qu'il maîtrisait très bien le sujet. Voici les paroles qu'il adressait à l'audience le 30 août 2013, à la fin de la session d'étude. (Veuillez prendre note que les prochaines sessions de formation à Rougemont sur le crédit social auront lieu du 7 au 17 mai 2014, et du 20 au 28 août 2014.)



Mgr Mathieu Madega lors de son passage à Rougemont entouré des directeurs de Vers Demain, Marcel Lefebvre et Thérèse Tardif

De ce que nous avons appris ici, la réponse est négative: Non! Alors d'où sortira cet argent exigé par les banquiers et aux nations et aux personnes physiques? Allez-y comprendre quelque chose! **Les grandes puissances dites civilisées, qui ne répondront qu'avec des faits évidents et irréfragables à cette question, feront inévitablement de la représentation théâtrale devant leur peuple respectif.** Or quand on est décideur faire le prestidigitateur pour des questions de vie ou de mort de la population qu'on est sensé gouverner, c'est avoir les yeux bandés devant la réalité.

Question: Comment se fait-il que des Gouvernements donneurs de leçons à d'autres, et se considérant bons gestionnaires, meilleurs administrateurs, maîtres de la démocratie politique qui est «un produit» considérée exportable, ajustable et imposable à toutes les nations, comment se fait-il que bon nombre de leurs pays croupissent aussi, gesticulent également, s'ébattent – autant que leurs bons

ou mauvais élèves – sous le joug de dettes souvent grandissantes, logiquement et mathématiquement insolubles? Et pourquoi osent-ils s'enorgueillir tout de même de posséder des facultés d'économie, de grandes écoles de gestion, des centres de recherche stratégique, etc.? S'ils savent réellement ce qu'ils font, le système est donc voulu et savamment entretenu! Par conséquent, à qui profite le crime? Mes amis, étant donné que vos peuples le savent déjà, brisons donc les chaînes de l'argent dette avec intérêt!

Faut-il penser que les singes sont plus intelligents que nous les hommes, eux qui n'ayant ni écoles ni universités, ni organisation technique ou civilisée ne connaissent pas de différence entre forêt développée, forêt intermédiaire, et forêt en voie de développement (ou forêt simplement sous-développée), eux qui ne croisent ni crédit ou prêt bancaire, ni inflation ni récession économique? (Mgr Mathieu fait ici référence à la leçon 2, où les singes n'ont pas besoin d'argent pour

► acheter les bananes qui sont dans les arbres.)

Merci, chers singes. Vous qui êtes aujourd'hui mieux protégés par les hommes qui s'autodétruisent et refusent de protéger leurs semblables, venez nous instruire, venez enseigner aux hommes que la vérité est simple et que l'ordre de la nature, donnée par Dieu à tous – aussi bien aux animaux qu'aux hommes – est maître de sagesse, du bon et juste savoir vivre en société, ayant à cœur le bien commun, et cela malgré la présence du «mâle dominant» ou de la mère «farouchement protectrice» de sa progéniture.

Oui, chers amis, inventer une brouette d'abord, la charger ensuite et enfin la porter sur la tête avec tout son contenu est un contre sens du développement humain et technologique, une absence de bon sens pour ne pas dire une folie.

Quitter volontairement la liberté pour s'inventer une prison ne peut être que la suite logique ou la conclusion d'une perversion mentale, un obscurcissement de l'intelligence, qui est au-dessus de la moyenne, et cette perversion ne peut être purement et simplement

humaine. C'est plus qu'une structure de péché. C'est une perversion d'une structure de péché et on arrive à une double perversion. Une structure du péché au carré. C'est la pure logique.

Puis Mgr Mathieu enchaîne avec un poème qu'il a composé, suivi d'une prière à la Vierge Marie:

Il était une fois l'argent

L'argent n'était qu'un moyen

Mais parcourant l'histoire

S'octroya la victoire

Ainsi l'homme l'adora

De Dieu se détourna

Arriva Louis EVEN

Et grâce à DOUGLAS

Il sonna fort le glas

Dénonçant à tout vent

La fourberie bancaire

Pour nous tout devint clair

Argent on dit pourtant

L' papier usité tant

Le métal sans place

Le papier le remplace

Bientôt plus de métal

Le papier sera signal

Réveille-toi humanité

Refuse l'usure

Tu auras un futur

Ne vend pas ton être

Tu recevras déshonneur
Mais pour ton grand bonheur

Oui, accepte d'être

Accueille la vérité

C'est ta vraie liberté

Banquier prend ton chiffre

Libère l'homme qui souffre

Chrétiens détachez l'âme

Du signal qui l'enflamme

Vous la vraie richesse

Malgré la petitesse

Vivez le dividende

Et si tout ne compte

Te suffira escompte

Avec la vie sans dette

La force vous êtes

Vous les enfants de Dieu

Avec Lui en tout lieu

Vous avez la victoire

C'est la loi de l'histoire

Le terrain n'est pas vierge

Priez toujours la Vierge

Avec Elle la vie n'est pas amère

Car Elle est bonne Mère

Mère, fais des prodiges

Sors nous de ces cages

Et ouvre-nous la page

Qui donne le voyage

De notre indépendance

La vie en abondance

Notre Mère nous laissera-t-elle

Pleurer notre misère spirituelle

Notre indigence matérielle

Et insensible sera, sa bonté maternelle?

Non assurément!

Ses bras elle étendra

Et les mains ouvrira

Puis elle nous guidera

Et nous consolera

Oh Toi Notre Mère et Notre Reine! Très Sainte Vierge Marie, nous venons à Toi,

Toi la Victorieuse de l'attente patiente du Messie, et qui par ton «oui» à l'ange Gabriel, et donc à Dieu, donna au Monde un Sauveur. Merci pour Jésus Christ ton Fils.

Toi la Victorieuse du manque de vin aux noces de Cana. Merci pour le vin meilleur.

Toi la Victorieuse de la désolatation et de la peur au pied de la Croix. Merci pour ta fidélité au plan de Dieu.

Toi la Victorieuse en persévérant dans la prière, avec les Apôtres, après l'Ascension de Jésus. Merci pour la Pentecôte qui est le don du Saint-Esprit à l'Eglise.

Toi la Victorieuse de la bataille de Lepante, et ainsi s'arrêta l'invasion antichrétienne. Merci pour la paix redonnée à tes enfants.

Toi la Victorieuse de l'attentat du Pape Jean Paul II sur la place Saint-Pierre. Merci pour la vie du Bienheureux Jean Paul II sauve par ta main.

Toi la Victorieuse du Mal par ta foi, ton humilité, ton innocence, ta pureté, ta simplicité et ton amour sincère de Dieu et des hommes. Merci pour ta protection.

Aussi accourons-nous à Toi avec insistance, amour et grande confiance filiale, Toi miséricordieuse, tendre et Victorieuse Mère pour te demander de nous libérer totalement, libérer l'humanité entière de la prison fortifiée dans laquelle nous a attirés et enfermés le système financier actuel. Oh Notre Mère! nous nous sommes laissés d'abord appâter, ensuite tromper, et enfin enfermer dans ce système néfaste. Oui, nous reconnaissions notre péché pour n'avoir pas toujours su écouter la voix de ton Fils avec celle des ses Vicaires successifs, les Papes. Mais nous savons que tu es Notre Mère, et ton doux et tendre cœur maternel ne peut nous abandonner à nous-mêmes.

C'est pourquoi nous venons à Toi, Maman Marie. Comme à Cana, nous attendons de Ton intercession le Vin Nouveau de la démocratie économique, du Crédit Social, c'est-à-dire de la Confiance Sociale.

Ne laisse donc pas tranquille Ton Fils Jésus, aussi longtemps qu'il ne nous aura pas donné ce Vin, en brisant la



Sur cette photo, Mgr Mathieu explique la leçon 5, qui traite du manque de pouvoir d'achat, et de l'automation qui remplace le labeur humain.

nos maladies.

Merci de nous obtenir la victoire.

Merci de nous redonner la dignité d'enfants de Dieu, la liberté, la paix et la joie, l'amour de Dieu et du prochain.

Merci de nous avoir convoqués et assistés. Merci de bien vouloir nous accompagner dès maintenant, partout et toujours jusque dans le Royaume de ton Fils, Jésus Christ Notre Sauveur, qui vit et règne avec Dieu le Père dans l'unité du Saint-Esprit pour les siècles des siècles. Amen.

Saint Michel Archange de vos lumières éclairez-Nous; saint Michel Archange de vos ailes protégez-Nous; saint Michel Archange de votre épée défendez-Nous. AVE MARIA, DEBOUT POUR LE COMBAT !

+ Mathieu MADEGA LEBOUKEHAN

Evêque de Mouila

Administrateur Apostolique de Port-Gentil

Changement d'adresse

Veuillez nous faire parvenir votre nouvelle adresse lorsque vous déménagez. Les bureaux de poste ne nous donnent pas les nouvelles adresses. Nous devons acquitter des frais d'un dollar pour chaque adresse qui nous est rentrée. Envoyez donc votre nouvelle adresse au bureau de Vers Demain.

Soyons des messagers pour l'instauration de plus de justice

Plusieurs prêtres et fidèles laïcs engagés d'Afrique ne peuvent malheureusement obtenir leur visa pour assister à notre session d'étude au Canada, mais leur enthousiasme pour la cause reste inébranlable. Voici des extraits d'une lettre d'un père salésien du Togo, datée du 19 juillet 2013:

Je suis le Père Aurélien Juvencio AHOUANGBE, un invité au séminaire et au Congrès. Je devais être avec vous pour ce bon moment du «donner et du recevoir», mais le Seigneur a sûrement voulu autrement. Ma demande de visa a été rejetée deux fois de suite. Je crois que le Seigneur l'a voulu ainsi, afin que je sois encore plus en communion avec vous tous à travers mes célébrations eucharistiques quotidiennes et mes visites vespérales au Saint Sacrement. Je rends grâce à Dieu pour chacun de vous et pour tous ceux qui se sont investis dans l'organisation de cette rencontre.

Le Seigneur veut faire de nous aujourd'hui des messagers de sa Bonne Nouvelle pour l'instauration

de plus de justice dans la gestion du bien social. L'engagement pour plus d'équité et de justice dans la répartition et la gestion de la production et de la consommation est un défi pour toute l'humanité en général, et plus particulièrement pour notre Église catholique. Le Pape François ne cesse pas de nous le rappeler. Que faire en face d'un système bancaire avec ses crédits bancaires qui, loin de réduire la pauvreté, ne fait que l'accroître? La solution idéale pourrait être l'implantation et le développement du crédit social.

Je souhaite à tous et à chacun pleine grâce de la part de l'Esprit Saint pour mieux comprendre ce qu'est le crédit social et voir, comme Église, comment faire sa promotion afin de tendre vers l'éradiation de la misère et la réduction de la pauvreté dans notre monde d'aujourd'hui. Puisse le Seigneur soutenir ce séminaire et le Congrès, et l'Archange saint Michel protéger chaque congressiste.

P. Aurélien Juvencio AHOUANGBE, sdb

prison fortifiée du système bancaire actuel, Lui qui est venu nous apporter la vie et la vie en abondance (Jn 10,10).

Toi la victorieuse de toutes les prisons, qui fit sortir Nelson Mandela, le Cardinal François-Xavier Nguyen Van Thuan, et bien d'autres encore. Merci.

Regarde! Nous aussi nous sommes en prison. Toi, Notre véritable et unique Avocate, merci de nous libérer et de nous sortir nous aussi de prison. Que le blindage de notre prison fonde de comme cire devant ta splendeur.

Que ton Fils règne dans nos cœurs, dans nos maisons, nos campagnes, nos institutions, nos paroisses et nos villes, nos diocèses et nos régions, dans nos pays et nos continents.

Que ton Cœur Immaculé triomphe de nos hésitations et de nos peurs, de nos péchés et de nos structures de péché, de

«L'heure a sonné de nous lever pour dénoncer le système bancaire»

Monseigneur Cyr-Nestor Yapaupa, évêque coadjuteur du diocèse d'Alindao en République centrafricaine, que nous avons eu l'insigne honneur de recevoir à notre semaine d'étude et au congrès de septembre 2013, s'est tracé un programme d'action extraordinaire dans son diocèse pour y faire connaître les écrits de Louis Even sur le Crédit Social. Voici des extraits de son appréciation de notre session d'étude d'août 2013 à Rougemont, dirigée par Alain Pilote et basée sur le livre «La démocratie économique expliquée en 10 leçons»:

par Mgr Cyr-Nestor Yapaupa

«Nous avons appris beaucoup de choses: la naissance de l'argent, le fonctionnement des banques, l'économie et les dettes; le souvenir que nous allons amener chez-nous, c'est le Crédit Social que nous avons appris. Nous avons constaté que le système bancaire mis en place par les banquiers est un lourd fardeau pour les peuples. Ce système nous écrase. Ce système nous étouffe.

On parle aujourd'hui, un peu partout, de crimes contre l'humanité. Mais on ne parle jamais de ce système des banquiers. Ce système des banquiers doit être aussi considéré comme un crime contre l'humanité. Ceux qui ont mis en place ce système, ce sont des assassins, des criminels. À cause d'eux aujourd'hui, il y a la pauvreté dans le monde, beaucoup de gens meurent. À cause de leur système, il y a la guerre dans le monde.

Alors, allons-nous toujours rester les bras croisés, et les regarder évoluer? Non! Je pense que l'heure a sonné de nous lever et de commencer d'abord à dénoncer ce système bancaire. Notre rôle à nous, en tant qu'évêques et avec vous prêtres et laïcs, notre rôle de chrétien, de prophète, c'est de dénoncer le mal. Si nous voyons le mal sans rien dire, ça veut dire que nous sommes complices de ce mal. Dans l'Évangile d'il y a quelques jours, Jean-Baptiste a dénoncé le mal (Hérode qui n'avait pas le droit de prendre la femme de son frère). Jean-Baptiste a dénoncé le mal qui était là. Et c'est ça notre rôle de dénoncer le système bancaire qui est en train de détruire notre monde.



Et quand nous dénonçons, il ne faut pas seulement en rester là. Après avoir dénoncé, il faut agir. Nous devons agir, nous devons proposer quelque chose. Ce que nous devons proposer aux autres, c'est le Crédit Social. Nous sommes tous invités à proposer à notre peuple, à nos frères et sœurs, le Crédit Social comme moyen primordial d'éradiquer le mal, d'éradiquer la pauvreté dans le monde.

Le Crédit Social est en marche. Nous devons continuer à le faire connaître. Le Crédit Social permet l'épanouissement de l'homme. Pour cela nous ne devons pas baisser les bras. Hier, il y a des mamans qui nous ont dit: «Avec la prière, on va y arriver». Oui! avec la prière, on va y arriver. Avec le chapelet on va y arriver, mais il faut aussi que l'on propose des choses parce que ces criminels, ces banquiers ne vont pas se laisser faire.

Donc, nous devons beaucoup travailler, faire connaître le Crédit Social, approfondir les écrits sur le Crédit Social, pour avoir une base solide et faire face à ces assassins. Si nous n'avons pas une base solide, ils vont nous balayer après. Donc, il y a la prière mais il y a aussi le travail, que nous avons déjà commencé. Car on dit: «Aide-toi, le Ciel t'aidera». Si on passe notre

temps à prier et on ne travaille pas, ça ne va pas donner des résultats. On devrait tenir les deux bouts et ça fait l'équilibre.

Ce travail va nous amener à une liberté financière si on s'y met, si on se donne chacun dans son milieu, là où il est, là où il vit. (Mgr Cyr-Nestor a par exemple organisé une session de formation sur le crédit social avec tous les prêtres de son diocèse fin novembre 2013, et a ajouté qu'il va essayer de faire en sorte que l'on parle de crédit social dans les écoles et les séminaires de la République centrafricaine, et de rejoindre aussi les jeunes et les travailleurs.) Si chacun commence à faire un travail sérieux, je pense qu'on va gagner, et notre victoire sera grande. Cette victoire, si on réussit à l'arracher d'entre les mains de ces assassins, ça va soulager la population du monde entier, les pays qui souffrent de la pauvreté. (...) Donc je vous invite à beaucoup prier, et à beaucoup travailler; les deux vont ensemble.

Depuis mon arrivée ici à Rougemont, je suis vraiment impressionné par la vie des Pèlerins de saint Michel. Il n'y a pas seulement le côté social, mais il y a aussi le côté spirituel. Pour cela je vous dis merci, merci pour tout ce que vous êtes en train de faire dans un pays où on voit que la spiritualité est en train de disparaître, mais où il y a aussi encore des groupes de personnes qui se donnent à Dieu. Félicitations! (...)

Nous qui sommes venus ici, nous avons vu, nous avons vécu, nous avons entendu. Si demain on repart chez-nous et on croise les bras, demain on va nous demander: «Qu'est-ce que vous avez fait? Est-ce que vous avez fait quelque chose pour que les Pèlerins de saint Michel avancent, ou avez-vous fait quelque chose pour reculer trois pas en arrière?»

Je vous invite tous à aller de l'avant, à prendre le temps de bien travailler. Ce n'est que le jour où on ne va plus entendre parler de ces assassins banquiers et que tout le monde va parler le langage de Crédit Social, que nous allons dire que vraiment nous avons gagné.

Mgr Cyr-Nestor Yapaupa

Remerciement à sainte Kateri Tekakwitha pour faveur obtenue

Mon mari et moi aimerais faire publier dans Vers Demain et MICHAEL le récit de la grande faveur que nous avons obtenue par l'intercession de sainte Kateri Tekakwitha.

Notre fils, un très bon garçon qui est toujours venu à l'église avec nous, a commencé à fumer lorsqu'il est entré à l'université, et il s'est mis à fumer de la marijuana.

Nous avons tout fait pour le dissuader de continuer, mais sans résultat. Au contraire il devenait de plus en plus dépendant de cette drogue.

Ne sachant plus quoi faire nous avons supplié le bon Dieu de venir à notre secours. Et c'est à ce moment-là que nous avons reçu votre journal en version anglaise MICHAEL avec sainte Kateri sur la page couverture. J'ai lu sa vie et j'ai appris que le pape Jean-Paul II l'avait recommandé comme patronne de la jeunesse. Nous avons donc commencé à prier sainte Kateri pour notre fils.

Sainte Kateri nous a exaucés: mon fils est venu me voir, trois mois plus tard, pour me dire qu'il s'était débarrassé de la marijuana et qu'il avait même arrêté de fumer. Depuis, nous avons fait connaître sainte Kateri et votre journal MICHAEL à plusieurs personnes; nous avons abonné notre nièce en Ontario. Merci sainte Kateri!

Des parents reconnaissants

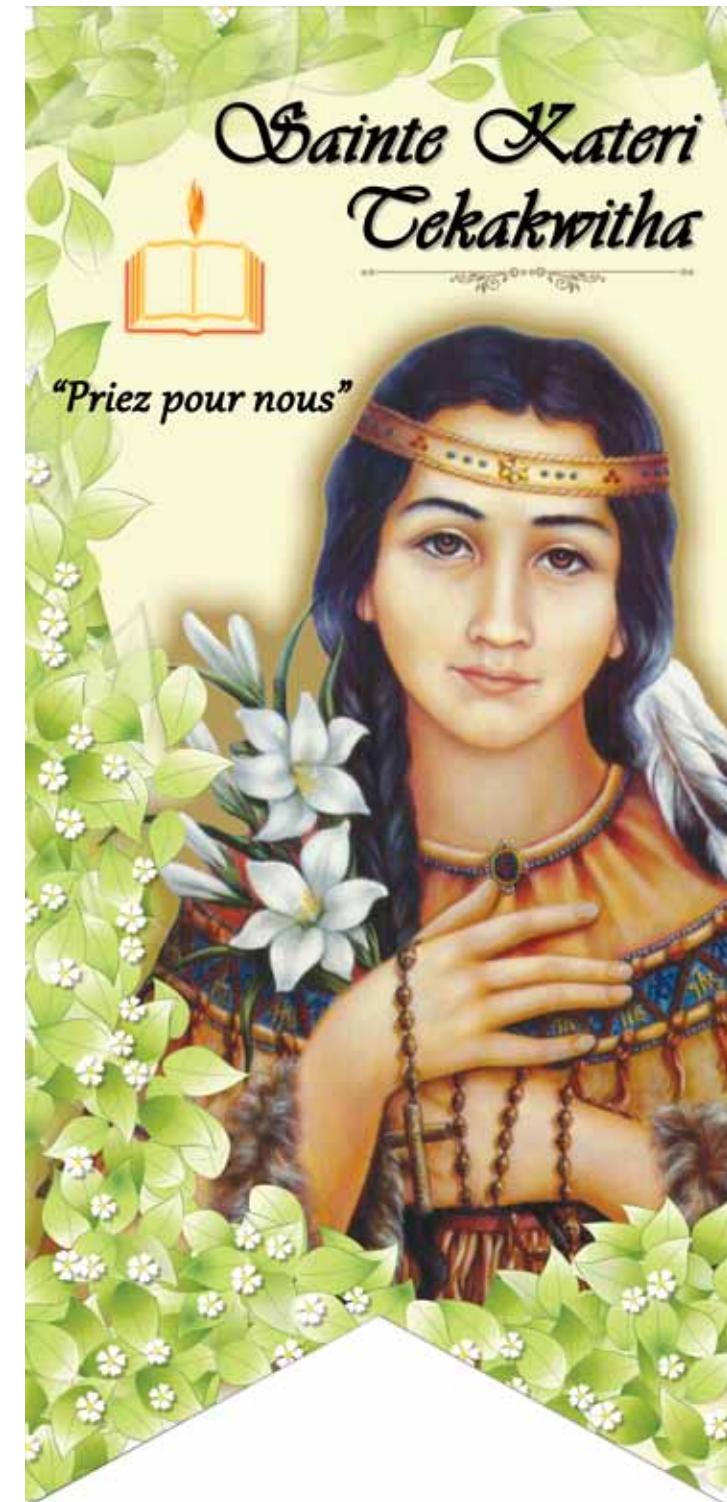
Assemblées mensuelles

Maison de l'Immaculée, Rougemont
Chaque mois aux dates suivantes:

26 janvier. 23 février. 23 mars 2014

10 heures a.m.: Ouverture. Chapelet

5.00 hres p.m. Sainte Messe



Pourquoi se consacrer à Marie ?

Parce que c'est le moyen le plus sûr d'être tout à Jésus

Le Traité de la vraie dévotion à la Sainte Vierge

Le Vendredi Saint, alors que Jésus était crucifié, sa Mère, la Vierge Marie, et saint Jean, son disciple bien-aimé, se tenaient au pied de la Croix. Quelques instants avant d'expirer, Jésus dit à sa Mère: «Femme, voici ton fils.» Puis il dit au disciple: «Voici ta Mère.» (Jean 19, 27.) Depuis ce temps, tous les chrétiens sont les enfants de Marie, qui n'a d'autre désir de nous conduire tous à son Fils Jésus. Le dernier chapitre de la Constitution *Lumen Gentium* sur L'Église, du Concile Vatican II, est consacré à ce rôle spécial d'intercession de Marie.

Se consacrer à Marie, c'est choisir, à la suite de nombreux saints de l'Église, de lui appartenir d'une façon spéciale pour suivre Jésus avec elle et par elle. On n'a qu'à penser aux exemples récents du Pape Jean-Paul II, et même de notre Pape actuel, François. Cette démarche n'est certes pas indispensable au salut, puisque le Christ crucifié est notre seul Rédempteur. Mais cette démarche, recommandée par l'Église, est «un moyen facile pour obtenir de Dieu la grâce nécessaire pour devenir saint», tel que le déclare saint Louis-Marie Grignion de Montfort, dans son Traité de la vraie dévotion à la Sainte Vierge.

C'est la volonté de Dieu que tous se consacrent à Marie. Lors de ses apparitions à Fatima au Portugal en 1917, la Vierge Marie déclarait aux trois jeunes voyants: «Vous avez vu l'enfer où vont les âmes des pauvres pécheurs. Pour les sauver, Dieu veut établir dans le monde la dévotion à mon Cœur immaculé.» (Voir page 18.)

Le mot «consacrer» signifie «se sanctifier avec». Donc, se consacrer à Jésus par Marie, c'est se sanctifier avec Marie. Dans une conférence, Mgr Jean Ntagwara, évêque de Bubanza au Burundi, expliquait ainsi le sens de la consécration à Marie:



Tout comme Jésus a voulu passer par Marie pour venir à nous, nous devons passer par Marie pour aller à Jésus (Saint Louis-Marie de Montfort)

«On peut se consacrer par quelqu'un à deux conditions: premièrement, que ce soit une consécration à Dieu; deuxièmement, que l'intermédiaire soit déjà consacré à Dieu de manière totale et définitive. Cette personne devient un modèle et une aide.

«La consécration à Marie ne peut avoir d'autre but que l'union à Jésus, nous pouvons nous consacrer à Dieu par Marie, puisque Marie est consacrée à Dieu: "Je suis la servante du Seigneur; qu'il m'ad-

«Que veut dire consécration? Être consacré, c'est être mis à part pour Dieu, et pour Dieu seulement. Il s'agit de se vouer, se donner librement pour sa gloire.

«Jésus est le premier consacré: Jésus s'est consacré à son Père en entrant dans le monde: "Voici, je viens pour faire ta volonté." (Hb10, 9). Sa consécration est animée par un amour divin, un amour parfait. Et parce qu'il est parfait, c'est le seul acte définitivement agréé par Dieu.

«Tous les autres actes de consécration se réfèrent à Jésus: "Je suis le Chemin, la Vérité et la Vie. Nul ne vient au Père que par moi." (Jn14, 6) "Pour eux je me sanctifie (consacre) moi-même, afin qu'ils soient, eux aussi, sanctifiés (consacrés) dans la vérité." (Jn 17, 19) Le baptisé est consacré à Dieu le Père, par Jésus-Christ, dans L'Esprit-Saint.

«La consécration baptismale est le fondement de toutes nos autres consécrations: La Profession de Foi, la consécration dans une association de fidèles, la prière de consécration selon saint Louis-Marie de Montfort, etc, tout cela ne constitue pas un ajout mais simplement un approfondissement, un épanouissement, une explicitation de cette consécration baptismale.

«On peut se consacrer

vienne selon ta parole!» (Luc 1, 38). Se consacrer à Dieu par Marie, c'est aussi reconnaître la mission que Marie reçut au calvaire: Jésus dit à sa mère: "Femme, voici ton fils." Puis il dit au disciple: "Voici ta mère." (Jn 19, 26-27)

«Se consacrer à Dieu par Marie, c'est aussi imiter Jésus qui s'est livré à Marie dans l'Incarnation. Jésus est le premier consacré à Marie. Que pouvons-nous faire de mieux que d'imiter Jésus!»

Saint Louis-Marie Grignion de Montfort

Le texte qui explique le mieux le pourquoi de cette consécration à Marie est le *Traité de la vraie dévotion à la Sainte Vierge*, écrit en 1712 par saint Louis-Marie Grignion de Montfort (1673-1716), un grand apôtre marial de Bretagne, en France, déclaré saint par le Pape Pie XII en 1947. Selon Montfort, le chrétien a tout intérêt à s'abandonner complètement à l'amour de la Mère de Dieu, qui intercède sans cesse auprès de Jésus et du Père pour les hommes, et puisqu'Elle est Immaculée, sans péché, Dieu ne peut qu'accepter les demandes qui viennent de Marie. Le cœur de la consécration à Marie, de Louis-Marie Grignion de Montfort est résumé en ces mots:

«Je vous choisis, aujourd'hui, Ô Marie, en présence de toute la Cour Céleste, pour ma Mère et ma Reine. Je vous livre et consacre, en qualité d'esclave, mon corps et mon âme, mes biens intérieurs et extérieurs, et la valeur même de mes bonnes actions passées, présentes et futures, vous laissant un entier et plein droit de disposer de moi et de tout ce qui m'appartient, sans exception, selon votre bon plaisir, à la plus grande gloire de Dieu, dans le temps et l'éternité».

Jean-Paul II et la spiritualité de saint Louis-Marie Grignion de Montfort

Lors d'une audience, le 13 octobre 2000, Jean-Paul II a raconté comment son directeur spirituel lui conseilla de méditer sur le *Traité de la Vraie Dévotion à Marie*, alors qu'il était séminariste clandestin et qu'il travaillait à l'usine Solvay de Cracovie. «J'ai lu et relu plusieurs fois, avec un grand intérêt spirituel, ce précieux petit livre ascétique, dont la couverture bleue s'était tachée de soude.»

D'après sa lettre apostolique *Rosarium Virginis Mariae* sur le Rosaire, sa devise épiscopale et papale, *Totus Tuus*, lui a été inspirée par saint Louis-Marie Grignion de Montfort. Elle est extraite d'un passage d'une prière présente dans le *Traité de la Vraie Dévotion à Marie*: «*Totus Tuus ego sum et omnia mea tua sunt. Accipio Te in mea omnia!*» (Je suis tout à toi, et tout ce que j'ai est à toi. Sois mon guide en tout.)

Dans son livre *Entrez dans l'Espérance* (1994), Jean-Paul II expliquait le choix de cette devise: «Grâce



Statue de saint Louis-Marie Grignion de Montfort dans la basilique Saint-Pierre à Rome. Le saint terrasse le démon qui essaie de déchirer son livre «Traité de la vraie dévotion».

à saint Louis-Marie Grignion de Montfort, j'ai compris que l'authentique dévotion à la Mère de Dieu est véritablement christocentrique, profondément enracinée dans le mystère trinitaire, et dans ceux de l'incarnation et de la rédemption».

Voici de larges extraits de ce merveilleux livre, Traité de la vraie dévotion à la Sainte Vierge, qui, nous l'espérons, donnera à tous l'inspiration de se consacrer à Marie.

Alain Pilote

Le Traité de la vraie dévotion

Toute notre perfection consistant à être conformés, unis et consacrés à Jésus-Christ, la plus parfaite de toutes les dévotions est sans difficulté celle qui nous conforme, unit et consacre le plus parfaitement à Jésus-Christ. Or, Marie étant la plus conforme à

► **Jésus-Christ de toutes les créatures, il s'ensuit que, de toutes les dévotions, celle qui consacre et conforme le plus une âme à Notre Seigneur est la dévotion à la très sainte Vierge sa sainte Mère; et que plus une âme sera consacrée à Marie, plus, elle le sera à Jésus-Christ; c'est pourquoi la parfaite consécration à Jésus-Christ n'est autre chose qu'une parfaite et entière consécration de soi-même à la très sainte Vierge, qui est la dévotion que j'enseigne, ou autrement une parfaite rénovation des voeux et promesses du saint Baptême. Cette dévotion consiste donc à se donner tout entier à la très sainte Vierge, pour être tout entier à Jésus-Christ par elle.**

Il suit de là que, par cette dévotion, on donne à Jésus-Christ, de la manière la plus parfaite, puisque c'est par les mains de Marie, tout ce qu'on peut lui donner... Une personne qui s'est ainsi volontairement consacrée et sacrifiée à Jésus-Christ par Marie, ne peut plus disposer de la valeur d'aucune de ses bonnes actions: tout ce qu'elle souffre, tout ce qu'elle pense, dit et fait de bien, appartient à Marie, afin qu'elle en dispose selon la volonté de son Fils et à sa plus grande gloire; sans cependant que cette dépendance préjudicie en aucune manière aux obligations de l'état où l'on est pour le présent, et où on pourra être pour l'avenir.

On se consacre tout ensemble à la très sainte Vierge et à Jésus-Christ: à la très sainte Vierge comme au moyen parfait que Jésus-Christ a choisi pour s'unir à nous et nous unir à lui; et à Notre Seigneur comme à notre dernière fin, auquel nous devons tout ce que nous sommes, comme à notre Rédempteur et à notre Dieu.

Ce bon Maître n'a pas dédaigné de se renfermer dans le sein de la sainte Vierge, comme un captif, un esclave amoureux, et de lui être soumis et obéissant pendant trente années. C'est ici, je le répète, que l'esprit humain se perd, lorsqu'il fait une sérieuse réflexion à cette conduite de la Sagesse incarnée qui n'a pas voulu, quoi qu'elle le pût faire, se donner directement

aux hommes, mais par la très sainte Vierge; qui n'a pas voulu venir au monde à l'âge d'un homme parfait, indépendant d'autrui, mais comme un pauvre et petit enfant, dépendant des soins et de l'entretien de sa sainte Mère. Cette Sagesse infinie, qui avait un désir immense de glorifier Dieu son Père et de sauver les hommes, n'a point trouvé de moyen plus parfait et plus court pour le faire que de se soumettre en toutes choses à la très sainte Vierge, non seulement pendant les huit, dix ou quinze années premières de sa vie, comme les autres enfants, mais pendant trente ans; et elle a donné plus de gloire à Dieu son Père, pendant tout ce temps de soumission ou de dépendance de la très sainte Vierge, qu'elle ne lui en eût donné en employant ces trente ans à faire des prodiges, à prêcher par toute la terre, à convertir tous les hommes, si autrement elle l'avait fait, le Père céleste l'ayant ainsi réglé. «Ce qui lui plaît, je le fais toujours», disait Jésus en parlant de son divin Père. Oh! oh! qu'on glorifie hautement Dieu en se soumettant à Marie, à l'exemple de Jésus!

Ayant devant nos yeux un exemple si visible et si connu de tout le monde, sommes-nous assez insensés pour croire trouver un moyen plus parfait et plus court pour glorifier Dieu, que celui de se soumettre à Marie, à l'exemple de son Fils?

La très sainte Vierge qui est une Mère de douceur et de miséricorde, et qui ne se laisse jamais vaincre en amour et en libéralité, voyant qu'on se donne tout entier à elle pour l'honorer et la servir, en se dépouillant de ce qu'on a de plus cher pour l'en orner, se donne aussi tout entière et d'une manière ineffable à celui qui lui donne tout. Elle le fait s'engloutir dans l'abîme de ses grâces, elle l'orne de ses mérites, elle l'appuie de sa puissance, elle l'éclaire de sa lumière, elle l'embrasse de son amour, elle lui communique ses vertus, son humilité, sa foi, sa pureté, etc., elle se rend sa caution, son supplément, et son cher tout envers Jésus. Enfin, comme cette personne consacrée est tout à Marie,

Jacinthe Marto, l'une des trois enfants qui reçurent des messages de la Vierge Marie à Fatima au Portugal en 1917, est morte à 9 ans le 20 février 1920, et fut béatifiée par Jean-Paul II à Fatima même le 13 mai 2000. Peu avant de mourir, elle confiait à sa cousine Lucie, qui était aussi présente lors des apparitions de Marie:

«Il ne s'en faut plus beaucoup pour que j'aille au Ciel. Toi, tu resteras ici pour dire que Dieu veut établir dans le monde la dévotion au Cœur Immaculé de Marie... Quand tu auras à le dire, ne te cache pas! ... Dis à tout le monde que Dieu nous accorde ses grâces par le moyen du Cœur Immaculé de Marie; qu'il faut les lui demander à Elle; que le Cœur de Jésus veut qu'on vénère, à côté de lui, le Cœur Immaculé de Marie. Que l'on demande la paix au Cœur Immaculé de Marie, parce que Dieu la lui a confiée à Elle! Ah! si je pouvais mettre dans le cœur de tout le monde le feu que j'ai là dans la poitrine, qui me brûle, et me fait tant aimer le Cœur de Jésus et le Cœur de Marie!»



Marie aussi est tout à elle; en sorte qu'on peut dire, de ce parfait serviteur et enfant de Marie, ce que saint Jean l'Évangéliste dit de lui-même, qu'il «a pris la sainte Vierge pour tous ses biens». (cf Jn 19, 27.)

Oh! qu'on est puissant et fort auprès de Jésus-Christ quand on est armé des mérites et de l'intercession d'une digne mère de Dieu, qui, comme dit saint Augustin, a amoureusement vaincu le Tout-Puissant.

Comme par cette pratique on donne au Seigneur, par les mains de sa sainte Mère, toutes ses bonnes œuvres, cette bonne Maîtresse les purifie, les embellit et les fait accepter de son Fils.

Cette dévotion est un chemin aisément court, parfait et assuré pour arriver à l'union avec Notre Seigneur, où consiste la perfection du chrétien... Cette pratique de dévotion à la sainte Vierge est un chemin *parfait* pour aller et s'unir à Jésus-Christ; puisque la divine Marie est la plus parfaite et la plus sainte des pures créatures, et que Jésus-Christ, qui est parfaitement venu à nous, n'a point pris d'autre route de son grand et admirable voyage.

L'Ave Maria bien dit, c'est-à-dire avec attention, dévotion, modestie, est, selon les saints, l'ennemi du diable, qui le met en fuite, et le marteau qui l'écrase, la sanctification de l'âme, la joie des anges, la mélodie des prédestinés, le cantique du Nouveau Testament, le plaisir de Marie et la gloire de la très sainte Trinité. L'Ave Maria est une rosée céleste qui rend l'âme féconde, c'est un baiser chaste et amoureux qu'on donne à Marie, c'est une rose vermeille qu'on lui présente, c'est une perle précieuse qu'on lui offre.

Je vous prie donc instamment, par l'amour que je vous porte en Jésus et Marie, de ne pas vous contenter de réciter la petite couronne de la sainte Vierge, mais encore votre chapelet, et même, si vous en avez le temps, votre rosaire tous les jours; et vous bénissez, à l'heure de votre mort, le jour et l'heure que vous m'avez cru; et «après avoir semé dans les bénédictions de Jésus et de Marie, vous recueillerez des bénédictions éternelles dans le ciel».

Quand Marie a jeté ses racines dans une âme, elle y produit des merveilles de grâce qu'elle seule peut produire, parce qu'elle est seule la Vierge féconde qui n'a jamais eu ni n'aura jamais sa semblable en pureté et en fécondité.

Marie a produit, avec le Saint-Esprit, la plus grande chose qui ait été et sera jamais, qui est un Dieu-Homme; et elle produira conséquemment les plus grandes choses qui seront dans les derniers temps. La formation et l'éducation des grands saints qui seront sur la fin du monde lui est réservée; car il n'y a que cette Vierge singulière et miraculeuse qui peut produire, en union du Saint-Esprit, les choses singulières et extraordinaires.

Quand le Saint-Esprit, son époux, l'a trouvée dans une âme, il y vole, il y entre pleinement, il se communique à cette âme abondamment et autant qu'elle donne place à son épouse; et une des grandes raisons pourquoi le Saint-Esprit ne fait pas maintenant des merveilles éclatantes dans nos âmes, c'est qu'il n'y trouve pas une assez grande union avec sa fidèle et indissoluble épouse.

La Mère de Dieu demande notre collaboration

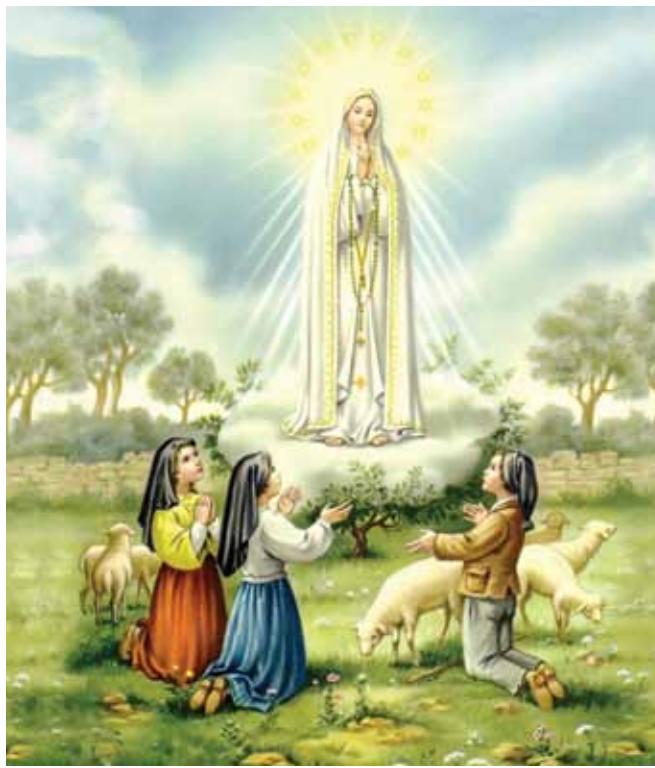
Les temps modernes seront dominés par Satan et le seront plus encore dans l'avenir. Le combat contre l'Enfer ne peut être mené par des hommes, même les plus intelligents. Seule l'Immaculée a reçu de Dieu la promesse de la victoire sur le démon.

Cependant, depuis qu'elle est montée au Ciel, la Mère de Dieu demande notre collaboration. Elle cherche des âmes qui se consacreraient entièrement à Elle, pour devenir entre ses mains des instruments effectifs et sûrs, pour infliger une défaite à Satan et instaurer le règne de Dieu sur cette terre.

Saint Maximilien Kolbe



Le message de Notre-Dame de Fatima



Entre le 13 mai et le 13 octobre 1917, la Sainte Vierge Marie est apparue six fois à Fatima, au Portugal, à trois petits pastoureaux: Jacinthe Marto, 7 ans, son frère François, 9 ans, et leur cousine Lucie Dos Santos, 10 ans. Comme Notre-Dame l'avait prévu, les deux premiers quittèrent cette terre très jeunes: Jacinthe en 1920 à l'âge de 9 ans, et François en 1919 à l'âge de 11 ans. Quant à Lucie, la Vierge Marie lui dit qu'elle aurait à rester «un peu plus longtemps» sur terre pour faire connaître son message: elle devint religieuse carmélite et décéda à l'âge de 97 ans le 13 janvier 2005.

Fatima est devenu l'un des lieux de pèlerinage les plus visités au monde; les apparitions de Marie ont été reconnues officiellement par l'Église: Paul VI s'est rendu à Fatima en 1967, et Benoît XVI en 2010. Jean-Paul II s'y est rendu trois fois, la première fois en 1982 pour remercier la Vierge de Fatima de lui avoir sauvé la vie lors de l'attentat du 13 mai 1981 sur la Place Saint-Pierre, et la dernière fois le 13 mai 2000, pour la béatification de Jacinthe et de François, ce qui faisait d'eux les plus jeunes bienheureux de l'Église. Voici des extraits de l'homélie de Jean-Paul II à cette occasion:

«Selon le dessein divin, "une femme vêtue de soleil" (Ap 12, 1) est venue du Ciel sur cette terre, à la recherche des tout-petits préférés du Père. Elle leur parle avec une voix et un cœur de mère: elle les invite à s'offrir comme victimes de réparation, se disant prête à les conduire, de façon sûre, jusqu'à Dieu...

«"Puis un second signe apparut au ciel: un énorme dragon" (Ap 12, 3). Ces paroles que nous avons

entendues dans la première lecture de la Messe nous incitent à penser à la grande lutte entre le bien et le mal, ainsi qu'à constater comment l'homme, en mettant Dieu de côté, ne peut pas atteindre le bonheur, et finit même par se détruire.

«Combien de victimes au cours du dernier siècle du second millénaire! La pensée se tourne vers les horreurs des deux «grandes guerres» et celles des autres guerres dans tant de parties du monde, vers les camps de concentration et d'extermination, les goulags, les purifications ethniques et les persécutions, le terrorisme, les enlèvements de personnes, la drogue, les attentats contre la vie à naître et la famille.

«Le message de Fatima est un rappel à la conversion, en faisant appel à l'humanité afin qu'elle ne joue pas le jeu du "dragon", qui avec la "queue balaie le tiers des étoiles du ciel et les précipite sur la terre" (Ap 12, 4). Le dernier objectif de l'homme est le Ciel, sa véritable maison où le Père céleste, dans son amour miséricordieux, est en attente de tous...



Les trois enfants de Fatima qui ont vu la Vierge: Lucie Dos Santos, François et Jacinthe Marto.

«Dans sa sollicitude maternelle la Très Sainte Vierge est venue ici, à Fatima, pour demander aux hommes de «ne plus offenser Dieu, Notre Seigneur, qui est déjà très offensé». C'est la douleur d'une mère qui l'oblige à parler; le destin de ses enfants est en jeu. C'est pourquoi Elle demande aux pastoureaux: "Priez, priez beaucoup et faites des sacrifices pour les pécheurs; tant d'âmes finissent en enfer parce que personne ne prie et ne se sacrifice pour elles".

«Jacinthe était restée tellement frappée par la vision de l'enfer, qui avait eu lieu lors de l'apparition de juillet, que toutes les mortifications et pénitences lui semblaient peu de choses pour sauver les pécheurs... Chers enfants, la Madone a besoin de chacun de vous pour consoler Jésus, triste en raison des torts qui lui sont faits; elle a besoin de vos prières et de vos sacrifices pour les pécheurs... Je vous dis que "l'on progresse davantage en peu de temps de soumission et de dépendance à Marie que durant des années entières d'initiatives personnelles, reposant seulement sur soi-même" (Saint Louis-Marie Grignion de Montfort, Traité de la vraie dévotion à la Très Sainte Vierge, n. 155)... En se laissant guider, avec une générosité totale, par une Maîtresse si bonne, Jacinthe et François ont rejoint en peu de temps les sommets de la perfection.»

Quel est le message de Fatima? Prière, pénitence et conversion. Le 13 juillet 1917, la Sainte Vierge a donné un secret en trois parties aux trois petits pastoureaux; dans ses mémoires écrites en 1941, Soeur Lucie a dévoilé les deux premières parties, et la troisième partie fut dévoilée à Fatima le 13 mai 2000. Voici ce que Lucie écrivait en 1941:

Le secret comporte trois choses distinctes, et je vais en dévoiler deux. La première fut la vision de l'Enfer. Notre-Dame nous montra une grande mer de feu, qui paraissait se trouver sous la terre et, plongés dans ce feu, les démons et les âmes, comme s'ils étaient des braises transparentes, noires ou bronzées, avec une forme humaine. Ils flottaient dans cet incendie, soulevés par les flammes, qui sortaient d'eux-mêmes, avec des nuages de fumée. Ils retombaient de tous côtés, comme les étincelles retombent dans les grands incendies, sans poids ni équilibre, avec des cris et des gémissements de douleur et de désespoir qui horrifiaient et faisaient trembler de frayeur. Les démons se distinguaient par leurs formes horribles et dégoûtantes d'animaux épouvantables et inconnus, mais transparents et noirs. Cette vision dura un moment, grâce à notre bonne Mère du Ciel qui auparavant nous avait prévenus, nous promettant de nous emmener au Ciel (à la première apparition). Autrement, je crois que nous serions morts d'épouvante et de peur. Ensuite nous levâmes les yeux vers Notre-Dame, qui nous dit avec bonté et tristesse:



«Vous avez vu l'enfer où vont les âmes des pauvres pécheurs. Pour les sauver, Dieu veut établir dans le monde la dévotion à mon Cœur immaculé. Si l'on fait ce que je vais vous dire, beaucoup d'âmes seront sauvées et on aura la paix. La guerre va finir. Mais si l'on ne cesse d'offenser Dieu, sous le pontificat de Pie XI en commencera une autre pire encore. Lorsque vous verrez une nuit illuminée par une lumière inconnue, sachez que c'est le grand signe que Dieu vous donne, qu'il va punir le monde de ses crimes par le moyen de la guerre, de la faim et des persécutions contre l'Église et le Saint-Père. Pour empêcher cette guerre, je viendrai demander la consécration de la Russie à mon Cœur immaculé et la communion réparatrice des premiers samedis. Si on accepte mes demandes, la Russie se convertira et on aura la paix; sinon elle répandra ses erreurs à travers le monde, provoquant des guerres et des persécutions contre l'Église. Les bons seront martyrisés, le Saint-Père aura beaucoup à souffrir, diverses nations seront détruites. À la fin, mon Cœur immaculé triomphera. Le Saint-Père me consacrera la Russie, qui se convertira, et il sera concédé au monde un certain temps de paix.

En réponse à la demande présentée par le Pape François, le Cardinal-Patriarche de Lisbonne, Mgr José Policarpo, a consacré le ministère du nouveau Pape à la Vierge de Fatima, devant 270 000 fidèles réunis au sanctuaire de Fatima, le 13 mai 2013. Voici des extraits de la prière:

Nous te consacrons, ô Notre-Dame, à toi qui es la Mère de l'Église, le ministère du nouveau Pape: remplis son cœur de la tendresse de Dieu, que tu as éprouvée mieux que personne d'autre, pour qu'il puisse embrasser tous les hommes et femmes de ce temps avec l'amour de ton Fils Jésus-Christ... Donne-lui le don du discernement pour savoir identifier les chemins du renouveau de l'Église; donne-lui du courage pour ne pas hésiter à suivre les chemins suggérés par le Saint-Esprit; soutiens-le dans les heures dures de la souffrance, aide-le à vaincre, dans la charité, les épreuves que le renouveau de l'Église demandera de lui. Sois toujours à ses côtés, prononçant avec lui ces mots que tu connais bien: «Je suis la Servante du Seigneur, que tout se passe pour moi selon ta parole».

Non à la charte de la laïcité de Pauline Marois !

Nul besoin d'interdire les signes religieux pour les employés de l'État

Non à une laïcité fermée qui efface toute religion

par Alain Pilote

Le 10 septembre 2013, Pauline Marois, première ministre du Québec et chef du Parti Québécois, accompagnée de son ministre responsable des Institutions démocratiques, Bernard Drainville, dévoilait son projet de «charte des valeurs québécoises», visant à interdire le port de signes religieux «ostentatoires» par les employés de l'État, afin, selon elle, de «garantir la neutralité de l'État».



Le crucifix restera-t-il dans le Salon bleu de l'Assemblée nationale, où siègent les députés du Québec ? Les évêques disent qu'eux-mêmes n'ont jamais demandé le retrait du crucifix, qu'il a été placé à cet endroit par des élus, et que la décision de le garder ou de le retirer revient donc aux élus, mais dans le respect de l'opinion de la population. Le crucifix n'est pas un objet de musée ni seulement un rappel du passé ou un élément du patrimoine. Il doit être traité avec tout le respect dû à un symbole fondamental de la foi catholique. Les députés doivent faire en sorte qu'il le soit.

Ainsi les médecins, infirmières, éducatrices en garderies, fonctionnaires et autres employés de l'État ne pourraient porter durant les heures de travail des signes religieux visibles (voiles pour les musulmanes, kippa pour les juifs, crucifix pour les chrétiens, etc.) On n'accepte pas les signes «ostentatoires» (très visibles), mais on acceptera ceux qui sont tout petits. Comme l'a fait remarquer une députée de l'opposition: «Qui va décider ce qui ostentatoire et ce qui ne l'est pas ? Est-ce qu'on va avoir une police religieuse pour aller voir dans le cou des fonctionnaires ce qui est permis et ce qui ne l'est pas ? Est-ce qu'on va se promener avec un ruban pour mesurer la longueur des crucifix, médailles, etc. ?»

Le 7 novembre 2013, ce projet de charte des valeurs était déposé au Parlement de Québec comme projet de loi numéro 60, sous le nouveau nom de «Charte affirmant les valeurs de laïcité et de neutralité religieuse de l'État ainsi que d'égalité entre les femmes et les hommes et encadrant les demandes d'accommodements». Le projet de septembre restait pratiquement inchangé, et même un peu plus strict. Le texte du projet de loi stipule qu'«un membre du personnel d'un organisme public ne doit pas porter, dans l'exercice de ses fonctions, un objet, tel un couvre-chef, un vêtement, un bijou ou une autre parure, marquant ostensiblement, par son caractère démonstratif, une appartenance religieuse.»

Dès la première annonce en septembre, ce projet de charte a déclenché un flot de réactions à travers la province, la grande majorité des milieux de travail concernés ne voyant pas du tout la nécessité d'une telle interdiction. Même trois anciens premiers ministres du Parti Québécois ont déclaré que Madame Marois allait trop loin, et ne devait pas interdire les signes religieux. Mais cela n'a pas fait reculer Mme Marois.

Le coup de massue contre cette charte est survenu le 17 octobre, alors que la Commission des droits de la personne du Québec, par l'intermédiaire de son président, Maître Jacques Frémont, déclarait que cette «charte des valeurs» allait à l'encontre de la charte des droits et libertés du Québec, votée par la province en 1975, ainsi qu'à l'encontre de la charte canadienne des droits et libertés, votée en 1982, et bien sûr contre la charte des droits de l'homme des Nations unies, votée en 1948. M. Frémont n'hésitait pas à déclarer: «C'est clair, ça s'en va sur un mur devant les tribunaux», en disant qu'aucune cour de justice ne pourra approuver une telle loi.»

Il explique dans un rapport d'une vingtaine de pages que «la proposition d'interdiction de signes religieux témoigne d'une mauvaise conception de la liberté de religion telle que protégée par la Charte des droits et libertés ainsi que par le droit international. Elle traduit également de manière erronée l'obligation de neutralité de l'État.» Pour la Commission, cette obligation «s'applique aux institutions de l'État, mais non à ses agents».

«La liberté de religion est protégée par la Charte (québécoise) des droits et libertés de la personne: l'article 3 garantit les libertés fondamentales, dont la liberté de conscience et de religion, et l'article 10 interdit la discrimination fondée sur la religion.

«Ce sont les institutions de l'État qui doivent

être neutres et non les individus. En effet, les employés, les agents de l'État ou encore les usagers des services dispensés par celui-ci ont le droit à la liberté de religion et de conscience.

«Le simple fait de porter un signe de sa religion n'équivaut pas à imposer sa religion à autrui ou encore à faire du prosélytisme. Porter un signe religieux n'empêche pas non plus d'effectuer ses tâches de façon neutre et impartiale.

«L'État ne peut invoquer la neutralité religieuse pour justifier l'interdiction du port de signes religieux «ostentatoires» sur les lieux de travail des fonctionnaires ou autres agents de l'État. Au contraire, cette neutralité assure aux individus le droit de pratiquer leur religion. Ainsi, le fait de demander à une femme de retirer son hijab lorsqu'elle est au service de l'État contrevient à la Charte. Il en va de même lorsqu'on demande à un fonctionnaire de retirer sa kippa ou son turban.»

De plus, le Parti Québécois est minoritaire au Parlement de Québec, et les partis d'opposition ont dit qu'ils voteront contre ce projet de loi tel que présenté. Alors, puisque ce projet de charte serait renversé par les tribunaux, et qu'il n'a aucune chance de devenir loi sous sa forme actuelle, pourquoi Pauline Marois persiste-t-elle ? C'est tout simplement un jeu politique pour gagner des votes aux prochaines élections provinciales, en faisant croire que seul le Parti Québécois «met ses culottes et se tient debout» pour prendre la défense de «l'identité et des valeurs québécoises».

Un extrait des débats de l'Assemblée nationale du 7 novembre, lors du dépôt du projet de loi sur cette charte, montre bien ce jeu politique, avec un échange entre M. Jean-Marc Fournier, chef parlementaire de l'opposition libérale, et la première ministre Pauline Marois.

Question de Jean-Marc Fournier: «Le code vestimentaire de discrimination a été qualifié par la commission des droits d'atteinte la plus radicale à la charte québécoise des droits et libertés... Au nom de la laïcité, le PQ a décidé de passer d'une société où les citoyens sont libres de leur foi dans un État qui ne favorise aucune religion, à une société où les citoyens sont discriminés selon leur foi dans un État qui veut effacer le phénomène religieux.

«Selon le PQ, la neutralité de l'État est à ce point en péril qu'il faut abolir des droits et des libertés. Pourtant, la commission des droits a écrit dans son avis, et je cite: 'La commission, ne rapporte aucune situation dans laquelle le port de signes religieux par un employé de l'État aurait menacé le principe de la neutralité [de l'État]...'

Réponse de Pauline Marois: «Ce que nous mettons de l'avant, c'est la neutralité de l'État... Et cela ne vient en aucune façon brimer les droits de qui que ce soit parce que la liberté de parole, la liberté



Exemples de signes ostentatoires qui ne seraient pas permis au personnel de l'État.

d'expression religieuse sera respectée par tous les Québécois, par toutes les Québécoises, et par le gouvernement, et par nos institutions, M. le Président.»

Comment Mme Marois peut-elle déclarer sans rire que la liberté d'expression religieuse des Québécois sera respectée, alors que son projet va justement à l'encontre de la liberté d'expression religieuse, selon tous les juristes ?

Plusieurs ont remarqué que ce débat sur la laïcité était devenu en fait un procès des religions (les lignes ouvertes, lettres aux journaux et réseaux sociaux sur internet en sont la preuve), et que le PQ essayait de «surfer» sur une vague de peur de «l'étranger», d'un soi-disant «péril musulman» qui menacerait le Québec. C'est tout à fait malhonnête pour le PQ d'agir ainsi et de cultiver cette peur, car c'est une erreur et un danger de diaboliser la religion musulmane, de mettre tous les musulmans dans le même panier. Tous les musulmans ne sont pas des membres d'Al Qaida ! La réalité, c'est que la grande majorité des musulmans sont pacifiques et ne souhaitent pas l'usage de la violence, que ce n'est qu'un petit groupe de radicaux qui ont pris en otage l'Islam tout entier en interprétant de façon fundamentaliste les versets (sourates) du Coran dont certains, pris hors contexte et mal interprétés, peuvent en effet sembler justifier la violence contre les chrétiens et les juifs.

À ce sujet, le Pape François écrivait dans sa nouvelle exhortation apostolique *Evangelii Gaudium* (La joie de l'Évangile) sur la nouvelle évangélisation: «Face aux épisodes de fondamentalisme violent qui nous inquiètent, l'affection envers les vrais croyants de l'Islam doit nous porter à éviter d'odieuses généralisations, parce que le véritable Islam et une adéquate interprétation du Coran s'opposent à toute violence.»

Parlant de liberté religieuse dans les sociétés occidentales, le Pape François ajoute: «Le respect dû aux minorités agnostiques et non croyantes ne doit pas s'imposer de manière arbitraire qui fasse taire les convictions des majorités croyantes ni ignorer la richesse des traditions religieuses.»

D'autres observateurs encore plus perspicaces ont remarqué que ce n'était pas seulement la religion islamique qui était visée par cette charte du Parti Québécois, mais toutes les religions en général qui étaient attaquées, y compris la religion catholique. Quand on entend le ministre Drainville dire, en parlant des gar-

► deries (ou Centres de la petite enfance): «On a décidé de protéger les enfants, qui sont une clientèle plus influençable et plus vulnérable... On ne souhaite pas que les enfants soient exposés à quelque influence religieuse que ce soit», cela laisse supposer un mépris du fait religieux.



Le drapeau du Québec, formé de la croix chrétienne et de la fleur de lys française: sous prétexte de neutralité de l'État, devra-t-on retirer la croix?

Dans une entrevue à La Presse Canadienne publiée le 13 septembre 2013, Mgr Pierre-André Fournier, archevêque de Rimouski et Président de l'Assemblée des évêques du Québec, déclarait: «Les évêques du Québec s'inquiètent des dérives du débat sur la Charte des valeurs. Il y a un grave danger: le militarisme antireligieux menace bien plus l'identité québécoise que l'ouverture aux religions... La fameuse question du voile fait diversion par rapport à l'enjeu fondamental, qui est la définition de la laïcité. C'est comme le magicien: tout le monde regarde quelque chose, alors que la vraie chose se passe ailleurs, on tire sur l'autre fil.»

Un Québec pluraliste

Un an avant la présentation de cette charte, les évêques québécois avaient déjà cerné le problème en jeu (une attaque contre la religion) dans leur message pastoral intitulé *Catholiques dans un Québec pluraliste*, publié en novembre 2012:

«Parmi les gens qui se disent «sans religion» on trouve bien sûr des représentants du courant séculier pour qui la religion n'a tout simplement pas de pertinence et qui ne s'en préoccupent pas. Il y a parmi eux des gens qui se déclarent explicitement athées («Dieu n'existe pas») et d'autres, agnostiques («il est impossible de prouver l'existence ou la non-existence de Dieu»). Ce sont là des courants de pensée qui ont eu et qui ont toujours des promoteurs sérieux avec qui les croyants peuvent et doivent entrer respectueusement en dialogue.

Cependant, ce ne sont pas ces courants — que l'on pourrait qualifier de «classiques» — qui ont tendance à faire les manchettes aujourd'hui au Québec et ailleurs dans le monde, mais plutôt un certain militarisme anti-religieux qui s'oppose fortement à la religion et à sa présence sur la place publique. Parmi les arguments avancés pour soutenir cette idéologie, on entend souvent les suivants:

• *La religion serait une affaire strictement privée. L'espace public devrait donc être libre de toute trace de religieux.*

• *La religion serait un phénomène rétrograde et dépassé. Les progrès de la science et de la civilisation devraient donc mener à sa disparition car ce ne sont que superstitions, croyances et prohibitions qui empêchent les gens d'atteindre leur plein potentiel et une vraie autonomie.*

• *La religion serait un instrument pour créer, imposer, maintenir et justifier des structures de pouvoir patriarcales et discriminatoires. Il faudrait donc en limiter l'influence le plus possible de façon à protéger les droits et libertés.*

• *Les religions seraient par définition des sources de divisions et de haine. Malgré leurs discours sur la paix et la fraternité, elles seraient toujours génératrices de violence et de guerres.*

Qu'est-ce que la laïcité

«Les débats qui ont cours depuis quelques années l'ont démontré: il y a actuellement, au Québec, plusieurs interprétations du mot "laïcité". Tout le monde ne parle pas de la même chose en employant ce mot. Et de toute évidence, tout le monde n'a pas la même idée sur la mise en application concrète de la notion de laïcité.

«Une institution est dite "laïque" si elle est indépendante de toute confession religieuse. Elle ne privilie pas une Église ou un groupe religieux en particulier. Elle ne les défavorise pas non plus. De leur côté, les Églises et groupes religieux n'ont pas de pouvoir dans cette institution.

«Cet emploi du mot "laïque" pour désigner "ce qui est indépendant de toute confession religieuse" peut être nouveau pour plusieurs catholiques qui seraient plus familiers avec l'usage traditionnel du mot, au sens de "qui ne fait pas partie du clergé". Ce sens traditionnel fait référence au "laïcat", c'est-à-dire à l'ensemble des baptisés qui ne sont pas membres du clergé, et non à la laïcité qui est le sujet du débat actuel au Québec.

On nous dit que la charte des valeurs est nécessaire pour soustraire l'État à l'influence de la religion. À quand une charte des valeurs pour soustraire l'État au pouvoir de la Haute Finance?

«La laïcité est une notion qui s'applique à des institutions, et non à la société dans son ensemble. En effet, la société est composée de personnes qui ont toutes sortes de convictions, de croyances, de spiritualités et d'appartenances religieuses et les organisations religieuses font partie de la société. Celle-ci est donc pluraliste, plutôt que laïque.

«De plus, il ne faut pas confondre, comme il arrive parfois dans le vif des débats, laïcité et opposition à la religion. Dans un contexte de laïcité, il ne peut pas plus y avoir un athéisme officiel qu'une religion officielle.

La religion dans la place publique

«Le christianisme a été dès ses origines un mouvement qui s'est manifesté dans l'espace public. Jésus — c'est bien connu — attirait les foules. Il parcourait villes et villages de la Galilée, de la Judée et des environs, et on venait à lui de partout. Lors de sa dernière visite à Jérusalem, il a été accueilli par une foule en liesse et, le vendredi suivant, il a été crucifié sur la place publique. Quelques semaines plus tard, c'est à la foule des pèlerins venus à Jérusalem pour la fête de la Pentecôte que l'apôtre Pierre, rempli de l'Esprit Saint, proclame la résurrection du Christ et que l'annonce de la Bonne Nouvelle résonne dans toutes les langues.

«Par la suite, au cours des siècles, les places publiques ont accueilli les symboles et les monuments chrétiens, de même que les manifestations de foi comme les processions et les traditionnels chemins de croix. L'Église se veut une communauté ouverte sur la société et non une secte de l'ombre et du secret, même s'il y a eu — et s'il y a malheureusement encore — des persécutions et des tyrannies qui ont contraint les croyants, pour un temps, à la clandestinité ou à l'exil.

«Or, aux manifestations et symboles chrétiens s'ajoutent maintenant des signes et des pratiques auxquels la société d'ici n'était pas habituée. Il y a là un beau défi: celui d'aménager un espace public ouvert et accueillant, où puissent s'exprimer, dans le respect mutuel, les valeurs et les croyances des uns et des autres.

«Mais s'il s'agit d'un défi, on peut aussi y voir une occasion, une chance. Une chance de grandir comme collectivité. Une chance même d'ouvrir et de baliser des voies que d'autres sociétés pourront suivre, à l'exemple des Québécoises et des Québécois.

«Le fait de vivre dans une société clairement pluraliste est une situation que les générations précédentes de catholiques québécois n'auraient pas imaginée. Il nous faut donc, dans une certaine mesure, apprendre de nouvelles manières d'être chrétiens et chrétiennes catholiques dans une société qui ne se reconnaît plus nécessairement en nous.

«Être catholique dans une société pluraliste et dans un univers de communication et de réseaux, c'est être appelé à la rencontre de la différence: différence de foi, de pratiques religieuses (ou non), de

convictions, d'opinions. Notre attitude sera celle de l'accueil, de l'ouverture, de l'écoute bienveillante et du respect.» (Fin du texte des évêques.)

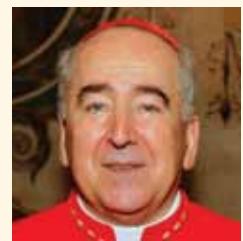
«**Ils blasphèment tout ce qu'ils ignorent**» (Jude 1, 10), on pourrait dire cela des Québécois qui ont honte de leur passé et croient que la religion catholique est responsable de tous les maux, alors que c'est le christianisme qui a bâti la civilisation actuelle.

La devise du Québec est «Je me souviens», mais les Québécois se souviennent de quoi au juste aujourd'hui? Se souviennent-ils de leurs ancêtres qui sont venus de France pour fonder un pays chrétien en y plantant la Croix?

Dans ce débat sur la charte de la laïcité proposée par Pauline Marois, c'est une mauvaise compréhension de ce que signifie la séparation de l'Église et de l'État qui cause problème: en effet, dans ce cas-ci, c'est l'État qui empiète dans le domaine religieux, en voulant interdire le port de symboles religieux. Loin de cultiver le mieux vivre ensemble, cette charte divise plus que jamais. Non à une laïcité fermée qui veut éliminer de la place publique toute expression religieuse, mais oui à une laïcité ouverte qui respecte la liberté religieuse, qui respecte l'héritage de foi de 400 ans laissé par nos ancêtres.

Alain Pilote

Paroles du cardinal Stanislas Rytko, président du Conseil pontifical pour les laïcs, lors du XXVIème Colloque national des juristes catholiques, à Paris, le 16 novembre 2013:



«À notre époque, la culture dominante enferme la foi dans le domaine strictement privé, éliminant Dieu de la sphère publique. Nous assistons à une véritable "christianophobie" et à un dangereux fondamentalisme laïciste. Dans les démocraties occidentales, là où l'on parle de tant de tolérance, la liberté religieuse est même sérieusement menacée. Le pape Benoît XVI a parlé d'une périlleuse expansion de ce qu'on appelle la "tolérance négative" qui, pour ne pas importuner les non-croyants ou les autres croyants, élimine tous les symboles religieux de la vie publique. Ainsi - paradoxalement - au nom de la tolérance, on abolit la tolérance elle-même. Une telle situation requiert indéniablement des fidèles laïcs le courage d'aller à contre-courant et d'être dans le monde un "signe de contradiction". En outre, elle les sollicite à sortir des sacristies et du cadre des discours internes à l'Église, en devenant des témoins persuasifs de l'Évangile au cœur du monde.»



Comment comprendre la séparation de l'Église et de l'État?



Le 27 mai 2013, Mgr Christian Lépine, archevêque de Montréal, donnait une conférence à l'Université McGill à un colloque ayant comme thème «Combler le fossé laïque: la religion et le discours public au Canada», et publiée sur le site internet de l'archidiocèse de Montréal (www.diocesemontreal.org) sous le titre «La dualité État laïque et Religion». Voici ce texte:

Dans une société il y a toujours deux écueils à éviter: la théocratie et le culte de l'État. La théocratie c'est la religion qui s'accapare du pouvoir politique, et règne sur la totalité de la vie, tant spirituelle que matérielle, économique ou sociale. (Note de Vers Demain: *Un exemple de pays où existe la théocratie, c'est l'Arabie saoudite, où seule la religion musulmane a le droit d'exister, et où les lois de l'État sont celles de la religion musulmane, la charia. L'Église catholique ne revendique bien sûr aucunement un tel pouvoir absolu; elle ne demande que la liberté de s'exprimer, de proposer son message, et le fait qu'elle soit séparée de l'État lui permet justement de dénoncer des lois ou situations injustes causées par le gouvernement.*)

L'autre écueil à éviter, c'est l'inverse, le culte de l'État, lorsque l'État se sert du pouvoir politique pour instrumentaliser la religion ou une idéologie, et ainsi dominer toutes les facettes de la vie, tant spirituelle que matérielle, économique, familiale, ou humaine....

Nous avons le privilège de vivre présentement dans une démocratie, qui s'est bâtie après des siècles d'histoire, et qui se veut pluraliste. La société est composée de différentes communautés religieuses et philosophiques, parcourue par différents courants de pensée. On peut y voir un progrès lorsqu'il n'y a pas de religion qui s'impose ou de culte de l'État qui domine, une société où la liberté religieuse, de croire ou de ne pas croire, est respectée.

Une absence de liberté religieuse pourrait vouloir dire une forme d'athéisme imposée à travers le culte de l'État, non seulement au détriment du religieux mais aussi d'autres formes de croyance. **La laïcité fermée à la religion** conduit au culte de l'État car lorsque celui-ci se fait promoteur d'un monde sans Dieu, il n'a de cesse de s'opposer à la dimension publique de la religion. La laïcité fermée cherche à inculquer aux gens que cette vie est l'unique vie et que l'être humain ne doit pas espérer d'autre chose que la vie présente, quelle que soit sa soif d'absolu. Quelqu'un, en tant qu'individu peut bien le penser, une association peut bien chercher à répandre cette vision, mais si l'État se met au service d'une telle vision, on est revenu à la case départ.

On a voulu une société où une religion ne s'impose pas, mais on aboutit alors (avec la laïcité fermée) à un État qui impose sa philosophie, son système de valeurs et son

discours sur les religions. Ce faisant l'État agit en prétendant constituer la totalité de la vie et concourt à la perte du sens de Dieu et à la destruction de la transcendance, réduisant la religion à un phénomène culturel à décrire.

Ce qui est en jeu ici c'est non seulement la liberté religieuse, mais l'être humain lui-même qui est dépouillé de sa véritable grandeur d'être créé à l'image de Dieu et qui se retrouve impuissant devant l'État qui s'arrogue le pouvoir de décider ce qui est bien et ce qui est mal, sans référence à un ensemble de valeurs morales qui transcendent l'État. La laïcité fermée à la religion peut bien exister comme courant de pensée, mais si elle s'accapare du pouvoir politique ou si le pouvoir politique l'instrumentalise, elle devient une religion d'État qui s'impose avec ses croyances.

Mais il existe aussi la possibilité d'une **laïcité ouverte à la religion**, qui respecte les religions comme elle respecte les différentes formes d'athéisme, qui renvoie les gens à leur propre liberté et responsabilité, à leur propre recherche et conscience.

Les actes intérieurs et extérieurs de la religion, privés et publics, ne peuvent être ni imposés ni empêchés. La séparation de l'Église et de l'État a comme but, dans un premier temps, de permettre la liberté religieuse: non seulement de vivre une religion, mais de la vivre librement, pas parce que ça nous est imposé. Mais la liberté religieuse, c'est aussi de ne pas empêcher la religion.

La liberté religieuse revient aux personnes prises individuellement et lorsqu'elles agissent en commun. Dans le cas d'une laïcité ouverte, l'État laïque est ici un État ouvert à la liberté de religion, et la liberté de religion se manifeste dans le respect d'une adhésion libre à Dieu avec toutes ses implications. Ici la dualité État et Religion devient une force car elle maintient au centre l'être humain dans sa dignité, s'engageant selon sa conscience dans la famille, le travail et la société en même temps qu'ouvert à Dieu et à la transcendance des valeurs morales.

Laïque n'a pas à vouloir dire sans Dieu ou contre Dieu, il signifie l'engagement dans le monde qui a sa propre autonomie tout en ayant la liberté d'être inspiré par la foi en Dieu et animé par les grandes valeurs universelles exprimées dans les commandements de Dieu qui reflètent la vocation de l'être humain. L'athée et l'agnostic eux-mêmes gagnent à une telle liberté car une vie est toujours en chemin. La démocratie pluraliste ne peut qu'en profiter car en tenant ensemble liberté de l'État (laïcité ouverte) et liberté de religion elle se protège des absolutismes qui emprisonnent les personnes et qui ferment l'avenir.

Mgr Christian Lépine

«La neutralité et la laïcité n'ont pas pour but de supprimer la religion de l'espace public»

Le 8 novembre 2013, au lendemain du dépôt du projet de loi 60 sur la charte de la laïcité, Mgr Pierre-André Fournier, archevêque de Rimouski et président de l'Assemblée des évêques catholiques du Québec, rendait public les remarques suivantes:

Le projet de loi 60 sur la laïcité et la neutralité religieuse de l'État, qui vient d'être déposé à l'Assemblée nationale, est particulièrement lourd de conséquences et représente une étape cruciale et déterminante dans l'histoire de notre peuple.

Un premier regard sur le projet de charte nous montre la complexité de plusieurs articles. Par exemple, même juristes et philosophes ne sont pas d'accord sur la distinction entre les trois expressions «séparation de l'État et des religions», «neutralité religieuse» et «caractère laïque de l'État». Et on assimile souvent, sans distinction, neutralité de l'État et neutralité de ses employés. (...)

Il est tout à fait raisonnable de vouloir, dans le contexte social et culturel actuel, un État et des institutions communes laïques. Nous l'avons déjà reconnu dans nos interventions antérieures, en citant en particulier la célèbre réplique de Jésus: «Rendez donc à César ce qui est à César et à Dieu ce qui est à Dieu.» La notion de laïcité repose sur une saine distinction entre domaine politique et domaine religieux.

Sur le plan spirituel et religieux, les gens sont libres de croire ou de ne pas croire. C'est fondamental. On a le droit d'être croyant. On a le droit d'être athée. La neutralité religieuse de l'État signifie que celui-ci n'a pas de préférence en cette matière. Il ne prend pas position pour un ou pour l'autre. Pas de religion officielle. Mais pas d'athéisme officiel non plus.

C'est ça la neutralité. L'État respecte ce que les gens vivent et expriment. S'il est vraiment neutre, il va même prendre les mesures pour s'assurer que les gens peuvent vivre leur foi et l'exprimer librement. C'est son devoir. La neutralité et la laïcité n'ont pas pour but de supprimer la religion de l'espace public mais de créer un milieu et un environnement où chaque personne jouit effectivement de la liberté de conscience et de religion que lui reconnaît la *Déclaration universelle des droits de l'homme*.



Mgr Lépine et Mgr Pierre-André Fournier lors d'une conférence de presse le 19 septembre 2013

Cela impliquera concrètement, pour répondre aux besoins et aux particularités régionales d'un bout à l'autre du Québec, de soutenir et d'encourager les initiatives de collaboration entre institutions civiles et religieuses, notamment entre les municipalités et les paroisses. En bien des endroits, au cours des dernières années, on a fait preuve d'ouverture et d'imagination pour en venir à des ententes qui profitent maintenant à tous, notamment pour l'utilisation partagée de locaux et d'églises. Il serait vraiment triste que, sous prétexte d'une neutralité mal comprise ou d'une interprétation excessive de l'obligation faite aux organismes publics de «réfléter le caractère laïque de l'État», on en vienne à freiner ou à bloquer de tels projets qui illustrent à merveille les capacités d'entraide, de solidarité et de créativité de nos communautés locales.

Il ne nous apparaît pas nécessaire, sauf en quelques cas, de restreindre les droits et libertés des employés des organismes publics en ce qui concerne le port de signes religieux. La seule exigence qui s'impose avec évidence est celle d'offrir et de recevoir les services à visage découvert. Ce qui importe d'abord pour les personnes en service public, c'est leur compétence, leur accueil, leur respect.

Quant au crucifix du Salon bleu, rappelons simplement qu'il a été placé à cet endroit par des élus; la décision de le garder ou de le retirer revient donc aux élus, dans le respect de l'opinion de la population... Le crucifix est vénéré par des millions de chrétiens de toutes les nations, et par une grande majorité de Québécois et de Québécoises. Ce n'est pas un objet de musée ni seulement un rappel du passé ou un élément du patrimoine. Il doit être traité avec tout le respect dû à un symbole fondamental de la foi catholique. Les députés doivent faire en sorte qu'il le soit.

Nous sommes très attentifs à tout ce qui se passe concernant ce projet de charte et invitons la population à continuer à prendre part à la recherche d'un projet rassembleur sur un ton approprié.

+ Pierre-André Fournier
archevêque de Rimouski et président
de l'Assemblée des évêques du Québec

Le psychodrame de la Charte

Le Québec vit actuellement à l'heure d'un psychodrame historique. À la veille d'une élection provinciale, le gouvernement socialo-marxiste de Mme Pauline Marois, grande amie du gouvernement socialiste de François Hollande en France, veut imposer au bon peuple une Charte de la laïcité neutre et athée, pudiquement appelée Charte des nouvelles valeurs québécoises. Mais de quelles valeurs parle-t-on vraiment?

Le débat qui fait rage actuellement au Québec est grassement alimenté par notre gouvernement de gauche et par notre intelligentsia, médias et artistes athées. Il tourne autour du voile musulman et du crucifix catholique. On palabre à pleines pages dans les journaux et on ergote à journée longue à la radio et à la télévision sans oser aborder le cœur de la question.

Mais, quel est donc le **but ultime** de tout ce branle-bas de combat où le citoyen moyen ne voit que du feu? Il faut voir plus loin que son nez et éviter de se faire contaminer par les belles phrases creuses de type «égalité homme-femme et bienheureuse neutralité de l'État laïc». Tout comme les fameux débats sur l'euthanasie et sur l'indépendance du Québec (on est maniaque des débats), le débat sur la Charte des valeurs québécoises a comme objectif fondamental **de mettre le dernier clou dans le cercueil de l'effroyable Grande Noirceur du Québec.**

Notre Belle Province est actuellement en train de se faire embarquer dans le TGV (Train Grande Vitesse) de l'athéisme sans trop s'en apercevoir. Quand de très grandes personnalités du monde artistique, adorées par une population païenne qui ne pense qu'à s'amuser, crient à tue-tête des âneries comme «fuck off les maudites folles», c'est-à-dire les femmes voilées, et, «je craindrais d'être soignée par une médecin voilée», je comprends très bien ce qui se cache derrière ce tsunami de haine. Ces propos ont pour but **d'attaquer vicieusement de front la Foi en Dieu.** Et le gouvernement jubile en silence!

Sous le couvert de beaux principes de droit, de laïcité et de neutralité, le débat vient de nous montrer son **vrai visage**. La croix catholique et le voile islamique seraient les grands symboles de la foi, de la soumission à Dieu et de la Grande Noirceur. Il faut donc s'indigner, les faire disparaître et mépriser ces choses qui nous rappellent l'obscurantisme du Moyen Âge. «À bas les commandements de Dieu et les maudits curés», nous dit le très populaire chroniqueur Pierre Foglia dans le journal La Presse du 17 octobre 2013 en affirmant qu'il appuie de tout cœur la Charte. (Note de Vers Demain: Dans le journal Le Devoir du 8 novembre 2013, l'ancienne ministre péquiste Lise Payette va jusqu'à suggérer qu'on élimine les noms de saints des villes et des rues du Québec.)

La grande croisade de l'athéisme roule à plein régime au Québec. Les militants athées n'ont plus

aucune retenue. Ils exigent une laïcité culturelle athée où on n'enseigne plus Dieu nulle part. Ils nous annoncent qu'ils ont une supériorité morale (leur morale!) et mentale sur les croyants. Le Québec a mis Dieu à la porte des familles, des écoles, des hôpitaux et de tous les lieux publics. Très peu de personnes, pas même le clergé québécois n'a protesté. Alors, faut-il retourner en arrière en acceptant les croix et les voiles, ces poussiéreux objets qui représentent l'asservissement à un Dieu qui n'existe pas?

Actuellement, tous les athées se déchaînent au Québec. Jamais dans l'histoire n'a-t-on vu autant de mépris contre la croyance religieuse. Les athées prétendent libérer les catholiques et les musulmans québécois de l'expression de leur foi. On se croirait en régime soviétique où le peuple devait être soumis à une cure de désintoxication religieuse; car la foi en Dieu, c'est l'opium du peuple.

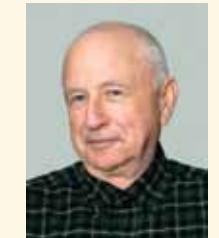
Dans le débat actuel, les athées nous informent que beaucoup trop de Québécois souffrent encore d'une maladie honteuse : **ils sont déviants et croyants.** Il faut les rééduquer. Hors de la nouvelle religion neutre, laïque et athée du gouvernement réactionnaire Marois et de nos féministes enragées, **point de salut.** La vision péquiste du monde est intrinsèquement supérieure et la vision des pauvres croyants est dépassée et arriérée. Le gouvernement et ses sbires pensent que leurs valeurs (Les Lumières) doivent être imposées à tout le peuple québécois pour le faire entrer dans la modernité.

Au nom de la très populaire et incontournable séparation de l'Église et de l'État, notre Québec postmoderne va bientôt vivre à l'heure de la répression religieuse et du dénigrement de la foi en Dieu. C'est l'heure de l'intégrisme de la laïcité athée et de la Charte de l'athéisme féministe, car une **vraie** féministe doit être athée au Québec.

Pendant que le ton monte sur toutes les tribunes, le gouvernement Marois garde silence face à cette croisade des athées québécois. La tournure biaisée du débat fait trop bien son affaire. Les élections approchent et la popularité de notre gouvernement athée augmente car la population se laisse lamentablement manipuler. Une grande partie de la population ne voit absolument pas ce qui se trame en coulisses, c'est-à-dire, l'attaque tous azimuts contre la foi en Dieu qui serait le véritable symbole de la Grande Noirceur en attendant l'arrivée du **Grand Soir** de l'indépendance du Québec où le bon peuple sera enfin délivré de toutes ces insignifiantes croyances religieuses.

Le Québec va-t-il enfin se réveiller avant qu'il ne soit trop tard?

Paul André Deschenes
Professeur à la retraite
qui a enseigné pendant 32 ans
au niveau primaire et secondaire
dans les écoles du Québec



Les illusions barbares

Soin médical ou piqûre qui tue ? Le projet de loi 52 ne correspond en rien à l'esprit de ce peuple du Québec



Les projets de loi 52 et de charte des valeurs sont délicats et les enjeux fondamentaux, puisqu'il y est question de dignité de la personne, de liberté de croire, de vie et de mort des plus vulnérables, potentiellement de chacun de nous.

Les textes proposés devraient pour cela être clairs et sans détour. Or, ils s'avancent masqués. Le langage y agit comme un cosmétique lénifiant, séduisant: on parle de compassion alors qu'il s'agit de meurtre; on parle de soin médical alors qu'il s'agit de la dernière piqûre qui tue; sous les apparences du langage flatteur de l'identité nationale, sous le couvert d'avancée démocratique et de neutralité, la charte des valeurs ne parle même pas d'une saine laïcité mais de l'illusoire neutralité d'un laïcisme, religion d'État qui chercherait à s'imposer aux pratiques communes et aux consciences par le biais, par exemple, du système éducatif et de ses programmes.

Faut-il que notre bon sens soit anesthésié, au point de ne pas voir les évidentes contradictions dans lesquelles de telles lois enfonceraient notre société? Que penser, par exemple, d'une société qui recherche avec raison les moyens les plus efficaces pour enrayer le suicide de ses membres, et propose de légaliser l'aide au suicide en fin de vie? Comment ne pas voir une contradiction dans une société qui a milité contre la peine de mort, et qui permettrait à un de ses membres de la pratiquer sur ses concitoyens, fût-ce à leur demande?

Comment peut-on, sans contradiction, affirmer respecter l'objection de conscience et exiger d'un médecin qui refuserait de pratiquer l'euthanasie, d'indiquer le nom d'un collègue prêt à effectuer l'acte? Que dire du caractère aberrant de l'argument qui consiste à légaliser l'euthanasie pour arrêter les souffrances: étrange manière de supprimer le problème, en éliminant la personne!

Plus grave: le tissu social requiert la confiance, lien essentiel sans lequel une société se déchire et s'effondre; en rendant légal le geste de mort pratiqué par un médecin sur les plus fragiles et vulnérables d'entre nous, on installerait nécessairement la méfiance chez celui pour qui la relation à son médecin est parfois l'ultime lien humain et humanisant.

Derrière ces projets de loi, se profile le spectre d'une «barbarie à visage humain» selon le mot de Bernard-Henri Lévy, lorsqu'il dénonçait des totalitarismes que nous avons d'ailleurs combattus. Et, maintenant,

comme ces régimes aux moeurs barbares, nous légaliserais l'euthanasie, avec des procédés langagiers semblables: contre-vérités et illusions séductrices?

Contre-vérité que d'appeler soin médical un acte de mort. Illusion d'appeler compassion la réponse à un cri de détresse par un geste de mort. Illusion encore de croire que le projet de loi protégerait contre d'éventuelles dérives: le modèle belge qui inspire nos législateurs, connaît aujourd'hui des dérapages spectaculaires! Contre-vérité de dire que la dignité de la personne dépend de sa qualité de vie alors que la dignité est liée au seul fait d'être un être humain, quelles que soient les conditions de vie.

Contre-vérité de dire que l'aide au suicide des personnes en fin de vie n'a rien à voir avec le suicide des jeunes ou adultes. Contre-vérité de laisser croire que «légal» et «moral» sont synonymes. Illusion de croire qu'il suffit qu'une loi soit votée dans une démocratie, pour que son contenu et son application deviennent moralement bons.

L'histoire encore récente en témoigne. Les démocraties sont fragiles et demandent la vigilance de tous et de chacun pour ne pas dériver en dictature, fut-ce une dictature apparemment indolore. La raison et le cœur devraient conduire le gouvernement québécois à reconnaître que le projet de loi 52 ne correspond en rien à l'esprit de ce peuple du Québec, aux valeurs morales et spirituelles qui l'ont construit et qui lui ont permis de traverser des épreuves redoutables.

Ses qualités et ses ressources humaines, sa force économique et sa créativité encore présentes, pourraient à coup sûr permettre au Québec de relever ces défis et devenir leader et exemplaire dans des domaines tels que la mise en œuvre de soins palliatifs d'excellence, la recherche de traitements contre la douleur, la formation intégrale des accompagnants et la protection des plus faibles, qui mesure le degré d'une civilisation.

Thérèse Nadeau-Lacour

Lettre publiée dans le quotidien Le Nouvelliste de Trois-Rivières du 17 oct. 2013. L'auteure de ce texte, Thérèse Nadeau-Lacour, est professeure titulaire en Sciences humaines à l'UQTR et professeure associée à l'Université Laval.



En octobre 2013, les États-Unis ont connu des jours de crise alors que le plafond de la dette publique, fixé par le Congrès, avait atteint sa limite de 16 394 milliards de dollars. Voici ce que représente cette dette en billets de 100 dollars américains empilés les uns sur les autres.

Ces gratte-ciel d'argent n'existent pas en réalité, puisque tout argent est créé sous forme de dette: même en confisquant tout l'argent existant, on ne rembourserait même pas un pour cent de cette dette...



La Réserve Fédérale américaine 100 ans de supercherie

par Yves Jacques

Il y aura exactement 100 ans, le 23 décembre 2013, qu'était votée aux États-Unis la loi de la Réserve Fédérale, créant le plus grand monopole de tous les temps entre les mains d'une oligarchie de quelques grandes familles bancaires internationales. La supercherie consiste dans le fait que la plupart des gens croient que la Réserve fédérale fait partie du gouvernement américain (puisque elle joue le rôle de banque centrale des États-Unis) et qu'elle possède des réserves quelque part. La vérité, c'est que la Réserve fédérale (communément appelée «Fed» par les Américains) **n'est pas fédérale, et n'a pas de réserves**.

Même si les Américains aiment à croire qu'ils sont une nation démocratique, le système de la Réserve fédérale est loin d'être démocratique. La «Fed» est composée de gens non-élus qui n'ont de comptes à rendre à personne. Elle contrôle et prétend posséder ce qui devrait être la masse monétaire du pays, au service du peuple pour le bien commun. En réalité, c'est une compagnie privée dont les actionnaires administrent l'économie de la nation et dirigent le système financier pour leur propre profit.

L'article 1 de la constitution américaine, signée en 1787 par les Pères fondateurs des États-Unis, stipule: «**C'est au Congrès qu'appartiendra le droit d'émettre l'argent et d'en régler la valeur.**»

C'était le souhait des Pères fondateurs que le pouvoir de créer et de contrôler l'argent soit entre les mains du congrès américain (les députés et sénateurs fédéraux). Ce pouvoir ne devait jamais résider entre les mains de banquiers privés qui pourraient alors charger d'énormes frais d'intérêt, et contrôler en pratique le pays en contrôlant sa monnaie. C'est le banquier européen Mayer Anselm Rothschild (1744-1812) qui déclarait: «**Permettez-moi d'émettre et de contrôler la monnaie d'un pays, et je me fiche de qui fait ses lois.**» Les Pères fondateurs des États-Unis comprenaient bien les astuces des banquiers privés internationaux. Ils étaient convaincus qu'il revenait à la société elle-même (au moyen d'un organisme créé par le gouvernement souverain de la nation) d'être le seul créateur de l'argent pour le bien du public.



«Créer» de l'argent à partir de rien

Il faut expliquer ici ce qu'on entend en parlant de «création» d'argent, de faire apparaître de l'argent qui n'existe pas avant. Les banquiers créent de l'argent à partir de rien (en latin *ex nihilo*, ou en anglais *out of nothing*) en écrivant simplement des chiffres dans leurs livres de banque et donnant ensuite ces chiffres-argent au peuple américain sous forme de prêts. Cela permet aux Américains de faire des chèques basés sur les chiffres inscrits par les banquiers dans leur compte, mais ils doivent ensuite rembourser avec intérêt ces chiffres qui leur avaient été prêtés. L'argent n'est rien d'autre que des chiffres, qu'ils soient inscrits sur un carnet de banque, un chèque ou du papier-monnaie. En se servant de cette méthode, les banques commerciales peuvent légalement prêter jusqu'à 50 fois le montant de leurs dépôts, créant ainsi littéralement de l'argent qui n'existe pas auparavant, et exigeant le remboursement d'un intérêt sur le prêt de cet argent nouveau. Les banques créent le capital qu'elles prêtent, mais pas l'intérêt qu'elles exigent en retour.

L'obligation de rembourser plus d'argent qu'il en existe entraîne le besoin continual d'emprunter plus d'argent, et d'augmenter ainsi continuellement la dette nationale.

La dette nationale

Les États-Unis se sont endettés de façon continue depuis l'adoption de la loi de la Réserve fédérale en 1913. Avant cette date, la dette fédérale était d'un milliard de dollars, ou 12,40 \$ par citoyen. Les dettes des États et des municipalités étaient alors pratiquement inexistantes.

- En 1920, seulement six ans après les manigances de la Fed, la dette fédérale était passée à 24 milliards \$, ou 228 dollars par personne.
- En 1960, la dette fédérale atteignait 284 milliards \$, soit 1 575 dollars par citoyen, et les dettes des États et des municipalités proliféraient.
- En 1981, la dette fédérale dépassait mille milliards de dollars, et augmentait de façon exponentielle, puisque les banquiers avaient triplé les taux d'intérêt. Les dettes des États et des municipalités dépassaient celle du gouvernement fédéral, et en y ajoutant les dettes des compagnies et des indi-



Le siège social de la Réserve fédérale à Washington. Charles A. Lindbergh, membre de la Chambre des Représentants et père du célèbre aviateur, déclara lors du passage de la loi de la Réserve fédérale en 1913 que cette loi «établissait le plus gigantesque trust sur terre» et qu'elle constituait «le pire crime législatif de tous les temps».

► vidus, la dette totale dépassait les six mille milliards de dollars, ce qui équivalait à trois fois la valeur de toutes les terres et édifices aux États-Unis !

● En octobre 2005, la dette fédérale atteignait le cap des 8 mille milliards (26 672 dollars pour chaque citoyen américain).

● Avant la fin de la crise financière de 2008, la dette publique des États-Unis était de 9 340 milliards.

● En l'espace de cinq ans, cette dette a presque doublé. En date du 24 octobre 2013, la dette du gouvernement fédéral américain avait atteint 17 070 milliards, soit 53 819 dollars par citoyen. Et ce n'est que la pointe de l'iceberg. puisque la dette totale (États, municipalités, compagnies, individus) dépasse les 150 000 milliards !

Le peuple américain est devenu locataire et esclave des banquiers et de leurs agents. Nos enfants et les générations à venir paieront cette dette à perpétuité. Nous en arrivons à un point où le gouvernement ne possèdera plus rien, le peuple ne possédera plus rien, mais les banquiers seront les propriétaires de tout.

Woodrow Wilson, qui était président des États-Unis lors du passage de la loi de la Réserve fédérale en 1913, déclara: «**Une grande nation industrielle est contrôlée par son système de crédit. Notre système de crédit est concentré. La croissance de la nation et de toutes nos activités sont entre les mains de quelques hommes. Nous sommes devenus l'un des gouvernements les plus contrôlés et dominés de la planète — non plus un gouvernement dirigé par la libre opinion et le vote de la majorité, mais un gouvernement mené par l'opinion et la dureté d'un petit groupe d'hommes dominateurs.**»

(On rapporte que tout juste avant de mourir, Wilson aurait déclaré à certains de ses amis qu'il avait été trompé lors du passage de la loi de la Fed, et qu'il avait trahi son pays en approuvant le passage de cette loi en tant que président.)

Les institutions financières du pays nous réduisent en esclavage. Personne n'ose rien dire. Les professeurs d'économie dans les universités, les politi-

cens, les médias d'information semblent tous éviter ce sujet de la création d'argent comme étant tabou. En octobre 2013, lors du débat sur le plafond de la dette ayant atteint sa limite, à peu près rien n'a été mentionné par les députés et sénateurs des deux grands partis politiques américains sur le problème de la création de l'argent sous forme de dette.

La vérité est que la Réserve fédérale nous a trompés avec sa combine de création d'argent sous forme de dette, l'entourant de secret. Les banquiers tirent des chiffres de leurs ordinateurs tout comme un magicien tire un lapin de son chapeau, en créant de l'argent qui n'existe pas auparavant, et en prétendant que cet argent leur appartient (même si en réalité cet argent tire sa valeur sur la production du pays, le crédit de la nation, qui ne leur appartient pas). Ensuite ils prétendent cet argent sous forme de crédit aux gouvernements, compagnies et individus, et leur charge des intérêts. Cet intérêt à rembourser n'a jamais été créé par les banquiers, ce qui fait qu'il est impossible de le rembourser (et nous oblige à contracter de nouveaux prêts pour rembourser les prêts précédents, entraînant des dettes qui ne peuvent que continuer à augmenter).

Comme il est expliqué dans la leçon 3 du livre *La démocratie économique expliquée en 10 leçons*, qui sert de base aux sessions d'étude à Rougemont sur le crédit social: «**La dette publique est faite d'argent qui n'existe pas, qui n'a jamais été mis au monde, mais que le gouvernement s'est tout de même engagé à rembourser. C'est un contrat impossible, que les financiers représentent comme un "contrat saint" à respecter, même si les humains dussent en crever.**»

Et dans le cadre de l'enseignement social de l'Église catholique, le Pape Pie XI écrivait en 1931 dans son encyclique *Quadragesimo anno*, au paragraphe 106: «**Ce pouvoir est surtout considérable chez ceux qui, détenteurs et maîtres absolus de l'argent et du crédit, gouvernent le crédit et le dispensent selon leur bon plaisir. Par-là, ils distribuent le sang à l'organisme économique dont ils tiennent la vie entre leurs mains, si bien que, sans leur consentement, nul ne peut plus respirer.**»

Dans sa nouvelle exhortation apostolique *Evangelii Gaudium* (La joie de l'Évangile) signée le 24 novembre 2013, pour la conclusion de l'Année de la foi, le Pape François écrit: «**Nous avons créé de nouvelles idoles. L'adoration de l'antique veau d'or (cf. Ex 32, 1-35) a trouvé une nouvelle et impitoyable version dans le fétichisme de l'argent et dans la dictature de l'économie sans visage et sans un but véritablement humain. La crise mondiale qui investit la finance et l'économie manifeste ses propres déséquilibres et, par-dessus tout, l'absence grave d'une orientation anthropologique qui réduit l'être humain à un seul de ses besoins : la consommation.**»

Et le Pape continue: «**Une nouvelle tyrannie invisible s'instaure, parfois virtuelle, qui impose ses lois et ses règles, de façon unilatérale et implacable. De plus, la dette et ses intérêts éloignent les pays des possibilités praticables par leur économie et les citoyens de leur pouvoir d'achat réel.**» (n. 56)...

«**Derrière ce comportement se cachent le refus de l'éthique et le refus de Dieu. Habituellement, on regarde l'éthique avec un certain mépris narquois. On la considère contreproductive, trop humaine, parce qu'elle relativise l'argent et le pouvoir. On la perçoit comme une menace, puisqu'elle condamne la manipulation et la dégradation de la personne. En définitive, l'éthique renvoie à un Dieu qui attend une réponse exigeante, qui se situe hors des catégories du marché. Pour celles-ci, si elles sont absolutisées, Dieu est incontrôlable, non-manipulable, voire dangereux, parce qu'il appelle l'être humain à sa pleine réalisation et à l'indépendance de toute sorte d'esclavage.**» (n. 57)

Pour ces banquiers, l'argent est leur dieu, c'est le «veau d'or» qu'ils adorent. Ils sont comme des agents du «voleur (qui) ne vient que pour voler, égorger et

détruire.» (Jean 10, 10.) Mais Jésus ajoute: «Moi je suis venu pour qu'elles (mes brebis) aient la vie et qu'elles l'aient en surabondance.» (Jean, 10, 10.) «Nul ne peut servir deux maîtres: ou bien il haïra l'un et aimera l'autre, ou bien il s'attachera à l'un et méprisera l'autre. Vous ne pouvez servir Dieu et Mammon (l'argent).» (Matthieu 6, 24.)

Qui possède la Réserve fédérale ? Huit grandes dynasties bancaires, la plupart européennes:

La banque Rothschild de Londres

La banque Warburg d'Hambourg

La banque Warburg d'Amsterdam

La banque Rothschild de Berlin

La banque Kuhn Loeb de New-York

La banque Israel Moses Seif de Rome

Goldman Sachs de New-York

La banque Chase Manhattan de New-York

Lazard Brothers de Paris

Prions pour la conversion de tous ces personnages, car «Dieu notre Sauveur veut que tous les hommes soient sauvés et parviennent à la connaissance de la vérité.» (1 Thess 3, 4.)

Yves Jacques

Selon un rapport officiel du gouvernement américain, la Réserve fédérale a accordé 16,1 trillions (milliers de milliards de dollars) en prêts secrets aux grandes banques lors de la crise financière de 2008. Voici une liste des récipiendaires de ces prêts tirée de la page 131 de ce rapport:

Citigroup - 2,513 trillions \$

Morgan Stanley - 2,041 trillions \$

Merrill Lynch - 1,949 trillions \$

Bank of America - 1,344 trillions \$

Barclays PLC - 868 milliards \$

Bear Sterns - 853 milliards \$

Goldman Sachs - 814 milliards \$

Royal Bank of Scotland - 541 milliards \$

JP Morgan Chase - 391 milliards \$

Deutsche Bank - 354 milliards \$

UBS - 287 milliards \$

Credit Suisse - 262 milliards \$

Lehman Brothers - 183 milliards \$

Bank of Scotland - 181 milliards \$

BNP Paribas - 175 milliards \$

Wells Fargo - 159 milliards \$

Dexia - 159 milliards \$

Wachovia - 142 milliards \$

Dresdner Bank - 135 milliards

Societe Generale - 124 milliards

"Tous les autres emprunteurs" - 2,639 trillions

Source: <http://theeconomiccollapseblog.com/archives/25-fast-facts-about-the-federal-reserve-please-share-with-everyone-you-know>

Gens de Montréal et de Laval

**Nouvelle adresse pour la réunion
du 2e dimanche de chaque mois**

**Église St-Vincent Ferrier
près du métro Jarry**

**Entrée sur la rue Henri-Julien
au numéro 8145**

12 janvier, 9 février, 8 mars 2014

1.30 hre p.m.: heure d'adoration

2.30 heures p.m.: Réunion

Pour informations: 514-856-5714

La finance du consommateur

Voici un article écrit par Louis Even et publié pour la première fois dans les Cahiers du Crédit Social de décembre 1936. Les chiffres et les prix mentionnés sont de 1936 («un poêle de 48 dollars»), mais le diagnostic et la solution apportée restent toujours valable: il ne faut pas s'arrêter à moitié et financer seulement la production, mais aussi la consommation, car les produits sont faits non pas pour être contemplés dans les vitrines des magasins, mais pour être consommés et répondre à des besoins humains. Et dans le système actuel, cette finance de la production ou de la consommation ne peut se faire qu'en contractant des dettes perpétuelles.

Comme on l'a vu dans l'article en page précédente, on n'hésite pas à verser des centaines de milliards pour venir en aide aux banques commerciales, mais cela n'a à peu près aucun effet sur l'économie (sinon d'endetter les contribuables davantage), car cet argent ne se rend pas directement aux consommateurs, ceux qui perdent leur maison et leur emploi à cause de la crise, ceux qui auraient besoin de cet argent beaucoup plus que les banques.



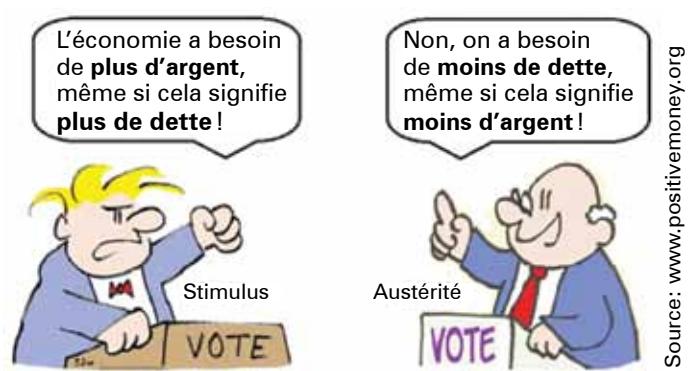
Deux grandes écoles économiques s'affrontent aujourd'hui dans les milieux politiques et universitaires: la vision de l'économiste britannique John Maynard Keynes (1883-1946), qui disait essentiellement que le gouvernement devait intervenir en temps de crise pour stimuler l'économie, quitte à s'endetter, et ce qui semble sa contrepartie, la vision de l'économiste Ludwig von Mises (1881-1973), fondateur de ce qu'on appelle «l'école économique d'Autriche», qui prêche plutôt la non intervention de l'État, le remboursement des dettes quitte à faire des coupures dans les services offerts par l'État et l'aide aux personnes nécessiteuses, et même le retour à l'étalement or.



L. von Mises

par Louis Even

Cet article s'applique à placer le consommateur au rang qui lui appartient. Le consommateur est le grand oublié de l'économie actuelle. Pourtant tout le monde n'est-il pas consommateur? Revendiquer la souveraineté du consommateur, c'est revendiquer la souveraineté de la société, au lieu de celle de quelques individus. Le Crédit Social reconnaît, cette souveraineté; est-il plus belle profession de démocratie – de démocratie économique? Parler de démocratie sous



Source: www.positivemoney.org

Comme on peut le voir sur la caricature, même si les deux discours semblent s'opposer, les deux sont basés sur le même système d'argent créé sous forme de dette. En effet, si on ne s'endette pas, il n'y a tout simplement pas d'argent en circulation, c'est un système sans issue: ou bien on s'endette à perpétuité, ou bien on crève de faim en voulant rembourser la dette. La solution de la démocratie économique (aussi appelée Crédit Social), enseignée par l'ingénieur écossais Clifford Hugh Douglas (1879-1952) et reprise par Louis Even (1885-1974) se situe au-dessus de ces deux solutions, et leur est de loin supérieure, puisqu'elle permet à la fois le développement du pays sans s'endetter, mais permet aussi aux consommateurs de choisir dans la production offerte ce dont ils ont besoin, grâce à un pouvoir d'achat suffisant.

On peut comparer l'argent à un bulletin de vote économique, puisque les consommateurs, en se servant de l'argent pour acheter, «votent» ou choisissent les produits et services dont ils ont besoin. Pour rester en affaires, les producteurs fabriqueront les choses qui sont demandées par les consommateurs qui, par leurs achats, déterminent ainsi ce qui sera fabriqué par les producteurs. C'est pour cette raison qu'on peut ainsi parler de démocratie économique, d'une démocratie de consommateurs dictant (par leurs votes monétaires) ce qui sera produit par une aristocratie de producteurs.

Alain Pilote

le système actuel, qui tient l'universalité des consommateurs dans le lasso d'une clique de financiers, c'est au moins se duper soi-même et duper les autres.

Certains enthousiastes du fascisme proclament le besoin d'un gouvernement d'hommes forts, ou d'un homme fort qui commande sans consulter ses administrés; d'autres offrent l'idéal communiste qui n'est qu'une autre forme de dictature alimentée de haines sinistres et escortée de ruines sanglantes; d'autres s'accrochent au régime parlementaire où, disent-ils,

le peuple choisit ses gouvernements (gouvernent-ils?). Sous toutes ces formes persiste dans notre monde d'aujourd'hui une dictature réelle, la vraie, celle qui tient en main les destinées des nations, parce qu'elle contrôle leur monnaie. A cette dictature, la forme de gouvernement importe peu; le banquier international se soucie peu de «qui fait les lois» d'une nation dont il règle le crédit à son gré. Toutes les réformes qu'on prône dans un domaine ou dans l'autre, sous une couleur ou sous une autre, le laissent assez indifférent, pourvu qu'on ne touche pas à la régie du crédit. Et c'est curieux de constater qu'en général nos meilleurs sociologues révisent tout le reste, mais n'entament pas le point sensible. C'est qu'autour de ce point stratégique veille une garde habile, aussi puissante que silencieuse, qui excelle à faire surgir des boucs émissaires.

Le consommateur immolé

Le problème de la production est résolu. La vapeur, l'électricité, le pétrole, la chimie, l'automatisme sont à son service. Il devrait être roi... la misère règne partout. Des montagnes de produits cherchent preneur, des abîmes de besoins réclament satisfaction... et les produits s'accumulent et les besoins se creusent.

La production existe pour la consommation; la consommation est la fin, la raison d'être de la production. Pourquoi alors règle-t-on la production, actuellement réduite au moins du tiers de sa capacité, non pas sur le besoin du consommateur, mais sur la quantité de monnaie dont des contrôleurs irresponsables permettent la circulation? Au lieu du potentiel de consommation, c'est le potentiel de monnaie qui règle la production et ce potentiel dépend d'un groupe d'ogres intéressés à maintenir la monnaie rare.

La production en elle-même n'est pas une richesse réelle; c'est la consommation qui donne à la production sa valeur.

Mécanisez l'industrie, multipliez les produits: s'ils n'atteignent pas le consommateur, il n'y a pas de relèvement du niveau de vie. Tant que les produits restent dans les entrepôts et les magasins, ils n'ajoutent rien au confort de la famille ou de l'individu. Le progrès n'est pas marqué par le régime de production, mais par le régime de consommation. C'est à la partie consommation qu'il faut mesurer le progrès. La consommation d'ailleurs suppose la production; vous ne pouvez avoir celle-là sans celle-ci, tandis que vous avez fort bien celle-ci sans celle-là. La production sans la consommation devient une charge, un passif. Le magasin encombré de produits qui ne se vendent pas doit liquider. Le producteur dont les stocks ne s'écoulent pas arrête ses activités. C'est le consommateur

qui est le grand animateur de l'industrie. Pourquoi est-ce lui qu'on immole?

Au lieu donc de financer la production, ne vaudrait-il pas mieux songer à financer la consommation? Le consommateur par ses achats, financera à son tour le producteur.

Vous pouvez très bien financer la production sans financer la consommation: vous avez alors des produits immobilisés, une crise suit inévitablement. Tandis que vous ne pouvez pas financer la consommation sans financer la production, car la consommation suppose l'achat du produit. Il serait donc beaucoup plus effectif de financer le consommateur lui-même.

Les fabricants de monnaie émettent de la nouvelle monnaie tous les jours, mais du côté de la production seulement. Les produits et la monnaie sont du même côté, comment les produits vont-ils s'écouler? Et ce n'est pas si rose pour le producteur, allez: cette monnaie nouvelle, monnaie qui sort de la-fabrique, bancaire, est une dette qui le lie envers les fabricants de la monnaie; il doit la rembourser, capital et intérêt; il devra tirer capital et intérêts d'un public consommateur dont les poches sont vides! D'où désespoir du producteur qui ne peut vendre, désespoir du consommateur qui ne peut acheter.

Devant cette situation stupide, des gouvernements qui ne gouvernent pas se traînent eux aussi aux pieds des banquiers pour demander des miettes à jeter en secours directs aux fils

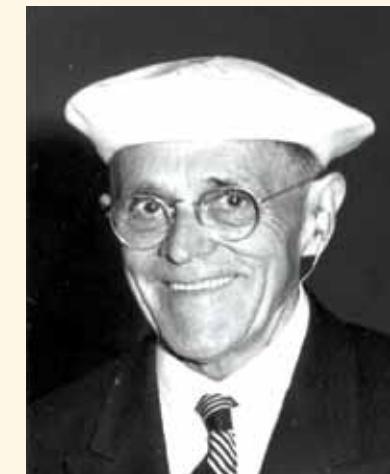
et aux filles de la nation. Et les banquiers en accordent assez pour empêcher la révolte, mais tout en créant de nouveaux liens, de nouvelles chaînes. Souffre et périsse l'humanité, l'important est de préserver le système, le contrôle de la monnaie par des hommes qui n'ont ni cœur ni entrailles mais qu'il faut considérer comme des dieux. Y eut-il jamais idolâtrie plus exigeante?

Ce jeu diabolique se joue au Canada. Il se joue en Europe. Il se joue dans tous les pays civilisés.

«On compte dans le monde trente millions de chômeurs secourus et une trentaine de millions qui ne le sont pas. Avec leurs dépendants, c'est une multitude de 250 000 000 d'êtres vivants sous-alimentés.» («Vu,» 30 mai 1936).

La revue citée ajoute que chaque année, d'après les statistiques officielles de cinquante pays civilisés, 2 400 000 personnes meurent de faim et 1 200 000 autres se suicident pour des motifs directement déterminés par le manque de nourriture.

Après l'hécatombe de la guerre en plein siècle de lumière, c'est l'hécatombe de la faim en plein siècle d'abondance, en attendant l'hécatombe des révoltes et des guerres civiles.



Louis Even, apôtre du crédit social et de la justice distributive

► Quand il serait si simple pour l'humanité de s'épanouir, par une distribution généreuse de l'abondant pain quotidien mis à sa disposition par le Père commun à qui l'on doit et les richesses naturelles et les bras et les cerveaux capables de transformer ces richesses et de les transporter aux quatre coins du monde !

La finance du consommateur

Financer le consommateur, c'est évidemment lui fournir le pouvoir d'achat total nécessaire pour se procurer les fruits de la production.

A remarquer qu'il ne s'agit pas de mettre à la disposition de chaque consommateur individuel un pouvoir d'achat qui lui permette de satisfaire tous ses besoins et désirs. Il ne s'agit pas non plus de répartir le pouvoir d'achat également entre tous les individus. Le Crédit Social envisage l'ensemble des consommateurs, comme il envisage l'ensemble de la production. Il y aura toujours des inégalités sociales comme il y aura toujours inégalité de valeur entre les individus au point de vue capacité physique ou intellectuelle. Cependant, on peut dire que, sous un régime qui distribue une partie des surplus sous forme de dividendes à tous les citoyens du pays, la pauvreté abjecte, la privation du nécessaire sera chose du passé; et sous un régime qui finance la consommation, et par elle seulement la production, on verra disparaître la grande arme de l'exploitation. On comprendra mieux ceci à mesure qu'on poursuivra cette étude. Si nous démontrons que le Crédit Social sert admirablement bien le consommateur, nous aurons démontré qu'il sert l'homme, puisque tout homme est consommateur. Une finance qui sert l'homme, le consommateur, est une servante; celle qui le tient dans la privation injustifiée, comme aujourd'hui, est une maîtresse. L'homme doit-il être soumis à la finance, ou la finance à l'homme ?

Le pouvoir d'achat du consommateur se compose, sous le système actuel, des salaires et gages distribués au cours de la production et des intérêts et dividendes distribués aux fournisseurs de fond. Le pouvoir d'achat total du pays est inférieur au total des prix des produits offerts au consommateur. Personne ne peut le contester. L'écart se fait de plus en plus grand à mesure qu'on mécanise davantage la production. L'introduction d'une machine qui déplace dix, vingt ou cent hommes, ne se fait pas pour diminuer la production; c'est le contraire qui a lieu. La machine multiplie les produits - en diminuant le nombre de salariés. Plus de produits d'un côté, moins de pouvoir d'achat de l'autre. Résultat: souffrances du chômage appauvrissant et avilissant, au lieu que sous un régime sensé, on aurait l'écoulement de ce surplus de produits, l'organisation des loisirs, l'ennoblissement de l'homme dompteur des forces de la nature.

On a bien dit — et écrit — que si des consommateurs manquent de pouvoir d'achat, d'autres en ont trop, et l'on a préconisé qui la limitation, qui la redistribution des fortunes. Concédant que certains Crésus, à la faveur surtout de leur contrôle de la source des crédits, aient scandaleusement accumulé des millions en plein temps de crise, il reste tout de même que si vous répartissez les revenus de ces riches entre tous les habitants du pays, vous n'aurez augmenté le pouvoir d'achat de chaque Canadien que de 21 dollars par an. Le résultat final sera d'avoir généralisé la pauvreté. Le Crédit Social poursuit un tout autre but.

On a fait les mêmes calculs en Angleterre, où ne manquent pas des fortunes colossales à côté du pauvrisme. La redistribution des fortunes y donnerait à chaque individu, environ 25 \$ de plus par an. Combien loin de financer l'achat de tous les fruits actuels ou possibles de la production et de l'importation anglaises !

(*Note de Vers Demain: en page 63 du livre Stable Money de W. E. Turner, publié en 1966, on peut lire: «Si tout l'argent du monde entier avait été réparti également entre chaque habitant de la planète, on aurait obtenu un montant de 2,81 dollars par individu!»*)

Ce qui revient à dire que le total de la monnaie, où qu'elle soit, est insuffisant pour acheter le total des produits.

N'allez pas inférer des considérations qui précèdent que nous voulions absoudre les injustices qui expliquent le plus souvent les fortunes colossales ou que nous soyons prêts à nous découvrir chaque fois qu'on prononce le nom d'un millionnaire. Le Crédit Social n'a pas de ces bassesses et, en finançant le corps consommateur plutôt que le corps producteur, en supprimant le contrôle privé des crédits pour distribuer toute nouvelle monnaie nécessaire directement au consommateur, jusqu'au plus pauvre et au plus faible citoyens, il fournit la meilleure méthode pour détrôner les dieux de l'exploitation, briser les monopoles et démocratiser la richesse.



L'argent peut être comparé à un bulletin de vote. En votant pour les biens et services qu'ils désirent, les consommateurs décideraient en fin de compte ce qui serait produit, puisqu'afin de rester en affaires, les producteurs ne fabriqueraient que les biens et services commandés par la population. On aurait ainsi, selon les mots de Douglas, une véritable démocratie économique: une «aristocratie de producteurs au service d'une démocratie de consommateurs».

duit la monnaie opère moins vite que la main qui détruit la monnaie, le total en circulation diminue — et vice versa.

Le Crédit Social, lui, n'est pas guidé par le profit d'un particulier. Il opère pour l'écoulement total de la richesse. Il crée toute la monnaie nécessaire à cette fin, à mesure que la collectivité des producteurs — hommes et machines — augmente la richesse, et il distribue cette monnaie au consommateur. Celui-ci achète la production et finance ainsi le producteur et le distributeur. Tout le monde profite, personne ne souffre, de la création de nouvelle monnaie.

Le Crédit Social ne place pas d'intérêt sur cette monnaie distribuée au consommateur, car il n'y a aucune raison de le faire. Il n'exige pas non plus de remboursement, il ne retire pas cette monnaie de la circulation, parce qu'il n'y a aucune raison de le faire. La production, en effet, ne s'arrête pas après la livraison d'un article, elle le remplace.

— Mais, si vous continuez ainsi, l'émission de monnaie, vous finirez bien par en avoir trop et ce sera l'inflation.

— Nous n'émettons de nouvelle monnaie que quand il y a des disponibilités, c'est-à-dire plus de production que de pouvoir d'achat, et seulement pour la différence. Pour qu'il y eût trop de monnaie, il faudrait que la production diminue; ce qui ne se conçoit guère quand les moyens de production sont là et que le consommateur avec un pouvoir d'achat est là aussi. Les inflations et déflations bancaires, inspirées par la recherche du profit et conditionnées par la vision du banquier limitée au cas de l'heure, engendrent des fluctuations très sensibles dans la production. Toutes entraves brisées, on peut s'attendre à un progrès constant, les seules limites étant la capacité du système producteur, ou la satiété du corps des consommateurs. On n'entrevoit guère un arrêt. Sans doute qu'il y a un plafond à la consommation de certaines catégories de biens; nourriture, vêtement. Mais l'homme a d'autres aspirations fort légitimes, nobles mêmes, surtout l'homme qui n'est plus obsédé du matin au

Trois livres sur le Crédit Social

Pour étudier la cause de la crise financière actuelle, nous vous offrons ces livres à un prix spécial, en incluant les frais postaux:

Démocratie économique en 10 leçons: 12.00\$

Sous le Signe de l'Abondance: 25.00\$

Régime de Dettes à la Prospérité: 10.00\$



► soir par le souci et l'inquiétude que, lui cause le simple entretien de sa vie animale.

Par quel mécanisme le Crédit social propose-t-il de distribuer la monnaie qui manque pour financer la consommation ? — Par un double mécanisme: l'escompte compensé et le dividende. Nous allons en dire un mot, avec l'intention d'y revenir plus en détail plus tard.

Escompte compensé

Les manuels du Crédit Social parlent souvent de «juste prix.» Ceux qui ne sont pas très au courant interprètent cette expression comme signifiant un prix honnête, dont les éléments, prix de revient et profit, sont rigoureusement contrôlés et dont le chiffre final est fixé par le bureau de régie du Crédit Social. Rien de tel. Les facteurs qui jouent aujourd'hui, abondance, ou rareté de la matière première, salaire de la main-d'œuvre, volume de production, facilités de distribution, profits, etc., continueront de déterminer les prix; la concurrence continuera aussi d'intervenir, quoique dépourvue de son caractère actuel de violence sauvage.

Ce que les créditeurs entendent par le juste prix, c'est «le prix du consommateur.» Le consommateur est souverain chez nous. C'est pour lui qu'on produit. Si donc le prix de vente de la production totale du pays est représenté par 16 et que le pouvoir d'achat entre les mains des consommateurs est représenté par 12, on dira que le juste prix est, non pas 16, mais 12. Cela ne veut pas dire qu'il est injuste pour le marchand détaillant de demander 16: c'est un prix équitable, mais le consommateur n'ayant que 12 devra quand même pouvoir acheter 16, puisque c'est pour lui qu'est faite cette production. N'est-ce pas logique ? Il est nécessaire que 16 lui soit laissé à 12.

Il est non moins nécessaire que le détaillant retire 16, car s'il ne retire que le 12 dont dispose le consommateur, il perdra le profit qui le fait vivre et peut-être plus.

C'est ici qu'intervient le mécanisme du Crédit Social. Le bureau de régie — dont les décisions ne dépendent d'aucun homme en particulier, pas même du ministre des finances ou du premier ministre, mais uniquement des faits de la production et de la consommation — ayant constaté que la production est 16 et le pouvoir d'achat 12, décrète un escompte universel de 4 pour 16, ou 25 pour cent, sur toutes les ventes au détail, d'ici qu'un nouvel état des faits nécessite un changement.

Dès lors, si une personne vient acheter un article de 4 \$, elle ne le paiera que 3 \$; pour 16 \$ de marchandises, elle ne paiera que 12 \$; pour 100 \$, elle déboursera 75 \$. Le marchand détaillant, sur présentation de ses pièces justificatives (factures, bordereaux, etc.) sera remboursé par le bureau local du Crédit Social du 25 pour cent qu'il n'a pas touché. Le bureau local, à son tour, tirera un chèque sur le bureau central d'Ottawa

qui, lui, créera, par une inscription dans ses livres, la monnaie représentée par ce 25 pour cent. Il débitera d'autant le surplus disponible qu'il avait constaté et qu'il doit ainsi passer au consommateur à mesure des achats de celui-ci chez le détaillant.



Si par exemple, il s'agit d'un poêle de 48 \$, la dame qui l'achète paie 36 \$, le détaillant reçoit 12 \$ du bureau local, le bureau local reçoit 12 \$ du bureau d'Ottawa, le bureau d'Ottawa émet ces 12 \$ et diminue de 12 \$ le surplus disponible. (Ces bureaux pourront très bien être les banques locales, moyennant arrangement, et la banque centrale du Canada pourrait agir au service du bureau d'Ottawa.)

Ces 12 \$ seront de la monnaie créée d'un trait de plume, comme celle des banques d'aujourd'hui lorsqu'elles octroient des prêts ou avancent des découverts. Les 12 \$ sont basés sur le poêle, sur une richesse réelle, non pas problématique, non pas future mais actuelle, vendue même. Est-il base plus saine ?

Cette transaction a financé le consommateur et, par lui, le distributeur puis le producteur. Les 12 \$, sans passer par les mains du consommateur, ont produit exactement le même effet que si on les lui avait donnés pour cet achat. La nouvelle monnaie a profité au consommateur, qui peut ainsi acheter; au marchand, qui trouve ainsi à vendre; au producteur, qui écoule ainsi son produit; à l'employé du producteur qui devra travailler à remplacer les stocks vendus. A qui a-t-elle nui ? Qu'on me le dise.

Il n'y a pas d'inflation possible dans la monnaie créée par l'escompte compensé; l'inflation suppose plus de monnaie que de produits; or cette nouvelle monnaie a été émise parce qu'il y en avait moins que de produits et n'a été émise que moyennant la présence d'un produit trouvant preneur.

Voilà pour l'escompte, il équivaut, en réalité, à une augmentation du pouvoir d'achat au niveau de la production actuellement vendue. Il équivaut aussi à une augmentation, de 25 pour cent dans l'exemple donné, des salaires ou des dividendes qui composent le pouvoir d'achat.

Dividende national

Mais il y a des gens qui n'ont pas de pouvoir d'achat provenant de salaires. Ce peuvent être des malades, des vieux, des incapables, ou simplement des gens déplacés par l'introduction d'une machine. A quoi leur servirait un escompte de 25 pour cent s'ils n'ont rien ? Pourtant eux aussi comptent dans la société. Ce sont des consommateurs. C'est la consommation qui donne de la valeur à la production. A seul titre de consommateurs, ils méritent déjà considération. Comme êtres humains, ils ont aussi, non seulement le droit, mais le devoir de vivre. Comme membres d'une société organisée et riche, ils ont droit à leur part de l'héritage des générations passées, des acquisitions léguées à la société actuelle. Car, qu'on le sache bien, notre génération est héritière d'un actif réel immense. Le passif dont elle hérite aussi est un passif financier qui n'a pas sa raison d'être, qui ne serait pas s'il y avait concordance entre les faits réels et les faits financiers.

Nous reviendrons, dans un autre article, sur ces droits de tous les citoyens aux fruits de la production. Qu'il nous suffise de reproduire ici, avec à propos croyons-nous, cette phrase de l'encyclique *Quadragesimo Anno du Pape Pie XI*:

«L'organisme économique et social sera sainement constitué et atteindra sa fin, alors seulement qu'il procurera à TOUS et à CHACUN de ses membres tous les biens que les ressources de la nature et de l'industrie, ainsi que l'organisation vraiment sociale de la société, ont le moyen de leur procurer.»

L'organisme économique et social comprend beaucoup plus qu'un système monétaire, mais il reste que le système monétaire y joue un grand rôle. Le Crédit Social, qui se pique d'être approprié aux systèmes les plus sociaux, propose, comme seconde méthode d'émission de nouvelle monnaie, le dividende national, c'est-à-dire qu'il distribue à tous les citoyens une partie de l'excédent de la capacité de production sur le pouvoir d'achat. La somme ainsi distribuée est répartie entre tous également, quel que soit leur âge ou leur condition, qu'ils travaillent ou qu'ils ne travaillent pas. Ce n'est pas un secours direct, c'est de la monnaie nouvelle, qui n'est ôtée à personne.

Nous nous étendrons davantage sur ce sujet dans un prochain article. Disons seulement aujourd'hui que cette combinaison de l'escompte compensé et du dividende national nous paraît admirablement conçue. Sans le dividende, vous n'atteignez pas tous les consommateurs et vous ne réglez pas les problèmes posés par l'introduction des machines. Si, d'un autre côté, vous distribuez toute monnaie nouvelle

sous forme de dividende, vous exposez à une affectation trop considérable des surplus aux biens de production, laissant des stocks de biens de consommation invendus et créant un chaos. Le double mécanisme du Crédit Social tend à maintenir un équilibre sain entre les biens de production et les biens de consommation sans avoir à intervenir par des mesures restrictives ou des réglementations coercitives.

L'escompte compensé assure, en effet, la vente de biens de consommation, liant à cette condition, en grande partie, le rehaussement du pouvoir d'achat. L'escompte compensé finance le maintien de la production, car dans le prix de vente figurent les allocations pour dépréciation. D'autre part, le surplus apporté par le dividende appelle une augmentation de la production, tout en restant dans les limites de la capacité de production; mais avant que cette capacité soit atteinte à 100 pour cent, le producteur songe à agrandir. Le consommateur individuel qui bénéficie d'un dividende plus un salaire, et n'a pas besoin de tous ces revenus pour ses besoins actuels, est heureux, de son côté, de placer ses surplus, soit directement, soit par l'intermédiaire d'institutions d'épargnes et de prêts, dans le développement de la production. Plus tard, si l'entreprise réussit, il retirera des dividendes de ses placements: ils s'ajouteront à son dividende national pour le soutenir lorsque son âge avancé l'invitera au repos.

Si l'escompte compensé finance, par le consommateur, la production actuelle, l'apport supplémentaire du dividende national finance, toujours par le consommateur, le développement de la production.

Sans cet apport supplémentaire, le développement de la production manquerait de fonds, car nous supprimons le banquier émetteur de crédits, qui crée une dette pour représenter une production de richesse. Sans l'apport de monnaie par le dividende, le producteur qui envisage un développement devrait ou hausser ses prix pour se faire un capital, ce qui le mettrait en mauvaise posture par rapport à ses concurrents, ou prendre sur ses profits, qui constituent son pouvoir d'achat de biens de consommation, mais il irait ainsi contre l'écoulement de ces biens.

Nous considérons ici l'ensemble. Chaque consommateur individuel est le maître absolu de son dividende et l'emploie exactement comme il veut. Pour l'augmentation de pouvoir d'achat que procure l'escompte compensé, il est évidemment forcé d'acheter s'il veut en bénéficier.

Il y aurait beaucoup d'autres considérations à faire sur la finance directe du consommateur et sur la finance du producteur par le consommateur, non plus par un prêteur-créateur d'argent qui étouffe tout le système dans son étreinte. Mais nous croyons en avoir assez dit pour montrer l'efficacité et la souplesse du Crédit social au service de Sa Majesté le CONSOMMATEUR.

Louis Even

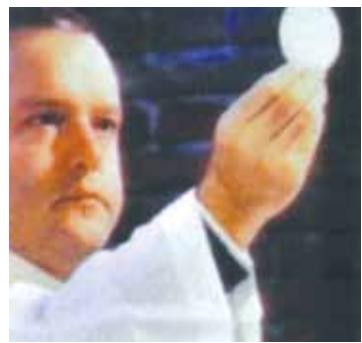
Miracle eucharistique à Buenos Aires en 1996

L'enquête fut dirigée par le Cardinal Bergoglio, maintenant Pape

par le Père Mieczyslaw Piotrowoski, SChr

Un des aspects les plus significatifs de l'actuelle crise spirituelle demeure l'affaiblissement de la foi en la présence réelle du Christ ressuscité dans l'Eucharistie. Jésus désire fortifier notre croyance en Sa présence Eucharistique. C'est pourquoi, périodiquement, dans l'histoire de l'Église catholique, Il nous donne des signes – des miracles eucharistiques qui mettent clairement en évidence le fait que, Lui, le Seigneur ressuscité dans le mystère de Sa Divinité et de Son Humanité glorifiée, est réellement présent dans l'Eucharistie. Le plus récent miracle eucharistique reconnu par les autorités de l'Église eut lieu en 1996 à Buenos Aires, capitale de l'Argentine.

Une hostie consacrée devient chair et sang

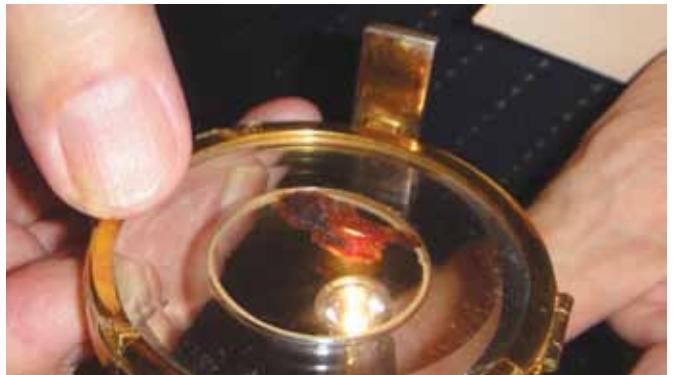


Le 18 août 1996, à sept heures du soir, le Père Alejandro Pezet célébrait la Messe dans une église catholique, dans le complexe commercial de Buenos Aires. Comme il finissait de distribuer la Sainte Communion, une dame se présenta à lui pour l'informer qu'elle avait trouvé une hostie laissée sur un chandelier à l'arrière de l'église. Rendu à l'endroit indiqué, le Père Alejandro a bien vu l'hostie profanée. Mais, comme il ne pouvait la consommer, il l'a déposée dans un contenant d'eau et plaça celui-ci dans le tabernacle de la chapelle du Saint Sacrement.

Le lundi 26 août, lorsqu'il ouvrit le tabernacle, le Père Alejandro vit, à son grand étonnement, que l'Hostie s'était transformée en une substance sanglante. Il en informa le **Cardinal Jorge Bergoglio** qui lui donna des instructions à l'effet qu'un photographe professionnel fasse des photos de l'Hostie – ce qui fut réalisé le 6 septembre de la même année. Les photos démontrent clairement que l'Hostie, devenue un fragment de chair sanglante, avait augmenté de volume de façon importante. L'Hostie demeura dans le tabernacle durant plusieurs années et ce, afin de garder le silence absolu sur cet incident. Le Cardinal Bergoglio fit faire des analyses scientifiques de l'Hostie, étant donné qu'elle ne donnait aucun signe visible de décomposition.

Le 5 octobre 1999, en présence de représentants du Cardinal, le Dr. Castanon préleva un échantillon du fragment sanglant et l'expédia à New York pour fin d'analyse. Dans l'intention de préserver cette étude de tout parti pris, il s'est gardé absolument d'informer l'équipe scientifique de la provenance de l'échantillon. Un de

ces experts était le Dr. Frederic Zugiba, le cardiologue et pathologiste judiciaire de haute renommée. Il conclut que la substance analysée était de la chair et du sang véritable contenants de l'ADN humain. Zugiba déclara que «la substance analysée est un fragment du muscle cardiaque situé dans la paroi du ventricule gauche, à proximité des valves. Ce muscle gère la contraction du cœur. **L'on doit garder à l'esprit que le ventricule gauche du cœur pompe le sang vers toutes les parties du corps.** Le muscle cardiaque est dans un état inflammatoire et contient une grande quantité de globules blancs. Ce fait indique que le cœur était vivant lorsque l'échantillon fut prélevé. Je soutiens que le cœur était vivant, étant donné que les globules blancs ne peuvent survivre hors d'un organisme vivant. Ils dépendent d'un organisme vivant pour les tenir en vie. De ce fait, leur présence démontre que le cœur était vivant lorsque l'échantillon fut prélevé. De plus, ces globules blancs avaient pénétré le tissu, ce qui indique davantage que le cœur avait été soumis à une tension extrême, comme si la personne avait reçu de grands coups à la poitrine.»



Deux Australiens, le journaliste Mike Willesee et l'avocat Ron Tesoriero, assistèrent à ces analyses. Connaissant la provenance de ces échantillons, ils furent sidérés par la déclaration du Dr. Zugiba. Mike Willesee demanda au scientifique quelle durée de vie auraient eue les globules blancs s'ils avaient été tirés d'un morceau de tissu humain préservé dans l'eau. Le Dr. Zugiba a répondu qu'ils seraient morts en quelques minutes. Le journaliste révéla ensuite au docteur que la source de l'échantillon prélevé avait été conservée un mois durant dans de l'eau ordinaire et pour une période de trois ans dans un contenant d'eau distillée; c'est alors que l'échantillon fut extrait pour analyse.

Le Dr. Zugiba se trouva tout à fait démunis devant le phénomène. Il avoua ne pouvoir fournir d'explication scientifique en ce cas. C'est seulement à ce moment que Mike Willesee dévoila au Dr. Zugiba que l'échantillon analysé venait d'une Hostie consacrée (pain blanc, sans levain) qui s'était mystérieusement transformée en une parcelle de chair humaine sanglante. Stupéfait de ces informations, Dr. Zugiba répondit, «Com-

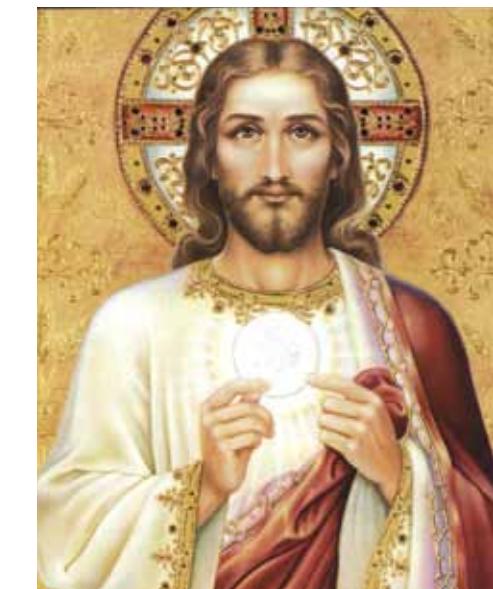
ment et pourquoi une Hostie consacrée changerait ses caractéristiques pour devenir chair et sang humains vivants, demeurera un mystère inexplicable au regard de la science — un mystère dépassant largement les champs de compétence de celle-ci.»

Seule la foi en l'action extraordinaire d'un Dieu peut apporter une réponse acceptable à la raison — une foi dans un Dieu qui désire nous rendre conscients du fait qu'il est véritablement présent dans le mystère de l'Eucharistie.

Le miracle eucharistique de Buenos Aires est un signe extraordinaire dont témoigne la science. Par ce moyen, Jésus désire faire surgir en nous une foi vivante en Sa présence réelle dans l'Eucharistie. Il nous rappelle que Sa présence est réelle, et non symbolique. Seuls les yeux de la foi nous Le font voir sous les apparences du pain et du vin consacrés. Nous ne Le voyons pas de nos yeux corporels, parce que Sa présence est Celle de Son humanité glorifiée. Dans l'Eucharistie, Jésus nous voit, nous aime et désire nous sauver.

En collaboration avec Ron Tesoriero, Mike Willesee, un des journalistes les plus réputés d'Australie (il s'est converti au catholicisme après un travail sur les documents d'un autre miracle eucharistique) écrivit un livre intitulé *Reason to Believe* (*Raison de croire*). Dans ce livre, les auteurs présentent des faits documentés concernant des miracles eucharistiques et autres signes, incitant les gens à croire au Christ qui demeure et enseigne dans l'Église catholique. Ils ont également produit un film documentaire sur l'Eucharistie, basé largement sur les découvertes scientifiques en lien avec l'Hostie miraculeuse de Buenos Aires. Leur but était d'offrir une présentation claire des enseignements de l'Église catholique sur l'Eucharistie.

Ils ont projeté le film dans différentes villes d'Australie. À Adelaide, le visionnage attira une foule de deux mille spectateurs. Durant la période de questions et commentaires qui suivit le film, un homme visiblement ému s'est levé, annonçant qu'il était aveugle. Lorsqu'on lui avait dit que ce film était exceptionnel, il tint absolument à le voir. Juste avant la projection, il adressa une prière fervente au Seigneur pour obtenir la grâce de voir ce film. La vue lui fut immédiatement rendue, mais uniquement pour la durée du visionnage. À la fin du film, sa cécité était revenue. Il témoigna de son expérience en donnant une description très détaillée de certaines scènes du film. Cet événement inouï toucha profondément l'assistance.



Dieu appelle les âmes à la conversion par ces genres de merveilles. Si Jésus permet qu'une hostie se change visiblement en chair et en sang, en un muscle responsable de la contraction d'un cœur humain — un cœur qui souffre comme celui d'une personne sévèrement battue à la poitrine, s'il fait de telles choses, c'est pour réveiller et aviver notre foi en Sa présence dans l'Eucharistie. C'est ainsi qu'il nous permet de voir la Sainte Messe comme la représentation (i.e. le fait de rendre présent) du drame entier de notre salut: la passion, la mort et la résurrection du Christ. Jésus dit à Ses disciples: «À moins que vous ne voyiez des signes et des prodiges, vous ne croirez pas.» (Jn 4, 48). Point n'est besoin de rechercher activement des signes prodigieux. Mais si Jésus décide de nous les donner, alors il nous incombe de les accepter avec humilité et chercher à comprendre le message qu'il désire nous transmettre par ces merveilles. Grâce à ces signes, un grand nombre ont trouvé la foi en Dieu — le Dieu unique dans la Sainte Trinité, qui nous révèle Son Fils : Jésus-Christ, Celui qui demeure dans les sacrements et nous enseigne par les Saintes Écritures et le Magistère de l'Église catholique.

Un mystère qui dépasse tout entendement

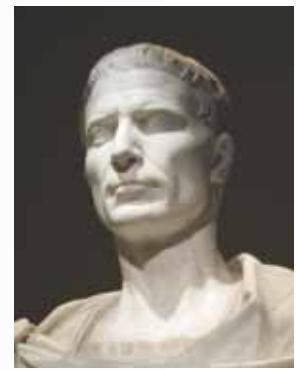
L'Eucharistie — la présence effective de la personne ressuscitée de Jésus, sous les apparences du pain et du vin — est l'une des vérités les plus importantes et les plus difficiles qui nous aient été révélées par Jésus-Christ. Les miracles eucharistiques sont - à toutes fins pratiques — des confirmations visibles de ce qu'il nous dit de Lui-même: notamment, qu'il nous donne réellement Son corps et Son sang glorifiés comme nourriture et boisson spirituelles.

L'Eucharistie est le don, le miracle suprême du Christ, car en Elle, Il se donne Lui-même en nous engagéant dans son œuvre de salut. Il nous permet de participer à Sa victoire sur la mort, le péché et Satan; de partager sa nature divine avec nous et prendre part à la vie de la Sainte Trinité. Dans l'Eucharistie, nous recevons «le remède d'immortalité, l'antidote pour ne pas mourir.» (Encyclique *Ecclesia de Eucharistia*, 32). Pour cette raison, notre Mère l'Église soutient que toute absence — délibérée et librement consentie — de la Sainte Messe le dimanche est une perte spirituelle irrécupérable, un signe d'affaiblissement de la foi, et par conséquent, un péché grave. Rappelons-nous, également que «si le chrétien a sur la conscience le poids d'un péché grave, l'itinéraire de pénitence, à travers le sacrement de la Réconciliation, devient le passage obligé pour accéder à la pleine participation au Sacrifice eucharistique.» (ibid, 37).

Père M. Piotrowoski, SChr
www.loamagazine.org



À CÉSAR CE QUI APPARTIENT À CÉSAR ET À DIEU CE QUI APPARTIENT À DIEU



par Louis Even

C'est pour tendre un piège à Jésus, cherchant à le faire prononcer un discours compromettant, que les Pharisiens lui envoyèrent leurs disciples avec des Hérodiens, partisans de la politique de Rome, lui poser la question: «**Est-il permis, ou pas permis, de payer le tribut à César?**» (Matthieu 22, 17.)

Le tribut, différent de nos impôts de citoyens libres, avait un caractère d'assujettissement: c'était la contribution imposée par un vainqueur à un vaincu (Rome avait conquis la Palestine par les armes).

Notre-Seigneur commença par démasquer le jeu des envoyés: «**Hypocrites, pourquoi me tendez-vous un piège?**» Puis, s'étant fait montrer la «monnaie du tribut», sur laquelle était l'effigie de César, il leur dit: «**Rendez donc à César ce qui appartient à César et à Dieu ce qui appartient à Dieu.**»

Ratatinement

Le but ordinaire de ceux qui citent cette phrase, c'est d'appuyer sur le devoir de payer les taxes, les impôts. Ils le font même avec beaucoup d'éloquence. La plupart du temps, d'ailleurs, ils s'arrêtent à la première moitié de la phrase: celle qui concerne César. L'autre, concernant ce qui appartient à Dieu, passe dans l'ombre, tellement César occupe de l'importance, de la place, du temps dans leur discours.

Et même dans cette première partie de la citation, il est plus que rare d'entendre faire remarquer le caractère limitatif des mots «ce qui appartient à César». Limitatif, parce que tout ne lui appartient pas. Apparemment, d'après les prédictants de l'impôt, il faudrait donner à César tout ce qu'il demande. Or, les Césars ont communément l'habitude d'avoir beaucoup d'appétit, sans trop se soucier de savoir s'il n'y a pas des choses qui sont dues à ceux qu'ils pressurent.

César, bien entendu, c'est le gouvernement. Ou mieux, les gouvernements, car on a autant de Césars qu'il y a d'échelons dans la structure politique du pays. Au Canada: Césars municipaux, Césars provinciaux, César fédéral. En attendant qu'on nous afflige d'un César «supranational» à juridiction mondiale, pour couronner la pyramide.

Mais est-ce qu'une chose «appartient à César» par le seul fait qu'il la demande?

Limites au pouvoir de César

«Rendre à César ce qui appartient à César» ne doit pas être invoqué pour autoriser César à prendre ce qui ne lui appartient pas. Ni pour lui permettre d'enlever au peuple ce qui appartient au peuple pour le passer à Mammon. Or, le gouvernement, tous les gouvernements aujourd'hui commettent ces deux fautes-là.

S'il faut rendre à César ce qui appartient à César, il faut d'abord, et avec plus de scrupule, laisser à la personne ce qui appartient à la personne, laisser à la famille ce qui appartient à la famille.

La personne a priorité sur toutes les institutions, financières, économiques ou politiques, priorité sur les gouvernements eux-mêmes. On ne saurait trop le répéter, tellement l'idée contraire prévaut généralement dans la pratique.

«**La personne humaine doit être placée au premier rang des réalités terrestres.**» (Pie XI, encyclique *Divini Redemptoris*.)

«**C'est la personne humaine que Dieu a placée au faîte de l'univers visible, la faisant, en économie comme en politique, la mesure de toute chose.**» (Pie XII, lettre au président des Semaines Sociales de France, le 14 juillet 1946.)

La personne naît dans une famille. Elle est élevée dans une famille. La famille est la seule société tem-

porelle établie directement par Dieu. C'est d'ailleurs la cellule du corps social.

Lorsqu'un César, le César municipal, enlève à une famille la maison où elle élève ses enfants, pour la seule raison que cette famille n'a pas assez d'argent pour payer ses taxes, ce César-là vole cette famille d'un bien à elle, dont elle a besoin pour la vie normale des personnes qui la composent. César se fait voleur.

De même, lorsqu'un César, provincial ou fédéral, par ses impôts, par ses taxes, directes ou indirectes, tranche dans le revenu nécessaire à la vie d'une personne, d'une famille, ce César-là vole la personne, la famille, d'un bien qui lui appartient. César se fait voleur.

César n'a pas ce droit-là. Il ne lui est pas permis de vivre aux dépens de la vie normale de la personne, au détriment de la vie de la famille, cellule de la société. C'est porter atteinte à la santé de la société elle-même. De par sa fonction propre, César doit, au contraire, protéger les droits et les biens des personnes, des familles.

La part de César

Mais il faut tout de même rendre à César ce qui appartient à César. Oui, lui accorder, non pas tout ce dont il veut ou peut s'emparer, mais ce qui lui appartient.

Et qu'est-ce qui appartient à César? Nous croyons pouvoir le définir ainsi: Ce qui est nécessaire à César pour accomplir ses fonctions.

Cette définition semble admise implicitement par César lui-même, par le gouvernement, quand il dit à ceux qui se plaignent du fardeau des impôts: «Plus le peuple demande de choses au gouvernement, plus le gouvernement a besoin de moyens pour l'accomplir.» C'est vrai. Mais pour accomplir ses fonctions propres, César ne doit pas recourir à des moyens qui empêchent les personnes, les familles d'accomplir les leurs.

D'ailleurs, César est toujours tenté, pour accroître son importance, de s'emparer de fonctions qui sont bien plus du domaine des familles, des organismes dits inférieurs, que du sien propre. Puis, encore, les citoyens recourraient bien moins à César, si César commençait par supprimer un obstacle que lui seul a le pouvoir de supprimer — l'obstacle artificiel créé par un système financier en désaccord avec les immenses possibilités de satisfaire les besoins matériels normaux de tous les individus, de toutes les familles du pays.

Alors il leur dit: «Rendez donc à César ce qui est à César, et à Dieu ce qui est à Dieu.» (Matthieu 22:21.)

Parce qu'il n'accomplit pas ce redressement, que lui seul peut accomplir, César sort de son rôle, accumule des fonctions, s'en autorise, pour imposer des charges lourdes, parfois ruineuses, aux citoyens

et aux familles. Il devient ainsi l'instrument d'une dictature financière qu'il devrait abattre, et l'opresseur de citoyens et de familles dont il est censé protéger la vie et les biens.

La vie de l'individu n'appartient pas à César, mais à Dieu. C'est un bien sur lequel Dieu seul a droit, que personne, pas l'individu lui-même, n'a le droit de supprimer ni de raccourcir délibérément. Et si César, par ses exactions, coupe la vie d'un individu, s'il le place dans des conditions qui abrègent ses jours, alors César prend ce qui ne lui est pas dû, ce qui appartient à Dieu.

La personne et la famille sont une création de Dieu, que César ne doit ni détruire ni s'approprier, dont il doit au contraire protéger l'intégrité et les droits contre quiconque cherche à y porter atteinte.

Mais César a tout de même des fonctions à accomplir qu'on ne peut songer à confier à des particuliers. Il est des services et des biens matériels qu'on ne peut bien obtenir que de César — disons, par exemple, une armée pour défendre le pays en cas d'attaque, une police pour maintenir l'ordre contre ceux qui voudraient le troubler, la construction de routes, de ponts, de moyens publics de communication entre les diverses agglomérations du pays. Il faut bien fournir à César les moyens de rendre ces services et de procurer ces facilités à la population.

Certainement. Mais de quoi César a-t-il besoin pour y pourvoir? Il a besoin de ressources humaines et de ressources matérielles. Il a besoin de pouvoir employer des hommes et utiliser des matériaux, des forces motrices et autres moyens de production.

César a besoin d'une partie de la capacité de production du pays. Et dans un régime démocratique, c'est aux représentants attitrés du peuple qu'il appartient de déterminer quelle part de la capacité de production du pays pourra être dérivée vers les besoins de César.

Visitez notre site Web
www.versdemain.org

Pour ceux d'entre vous qui ont accès à l'Internet, nous vous encourageons fortement à visiter notre site Web, qui donne une multitude de renseignements sur notre oeuvre. Vous pouvez même payer votre abonnement et faire vos dons en ligne par PayPal ou carte de crédit. C'est un moyen facile et sécuritaire pour renouveler votre abonnement.



Penser en termes de réalité

Si l'on veut bien penser ainsi en termes de réalités, on admettra qu'il n'y a aucune difficulté à accorder à César une partie de la capacité de production du pays, tout en laissant à la disposition des besoins privés une capacité de production capable de répondre abondamment à tous leurs besoins normaux.

Employons le mot «taxer» dans son sens non rétréci de «mettre à contribution». On pourra dire que les besoins privés comme les besoins publics taxent (mettent à contribution) la capacité de production du pays. Quand je demande une paire de chaussures, je taxe la capacité de production de chaussures. Quand le César provincial fait construire un kilomètre de route, il taxe la capacité de production de routes pour une longueur d'un kilomètre. Avec la capacité moderne de production, il ne semble pas que la construction de routes nuise à la fabrication de chaussures.

C'est quand on cesse de considérer la situation en termes de réalités, pour s'exprimer en termes d'argent, que les difficultés commencent. La taxe prend alors un autre aspect et porte sur un autre endroit, sur les porte-monnaie. Si César taxe mon revenu de 60 \$ comme contribution pour sa route, alors il m'enlève l'équivalent d'une paire de chaussures pour faire sa route. Pourquoi cela, alors que la capacité de production du pays pouvait lui fournir sa route sans m'enlever ma paire de chaussures?

Pourquoi? — Parce que le système d'argent fausse les faits.

— Mais il faut bien que César paie les hommes qu'il emploie. Il faut bien qu'il paie les matériaux qu'il achète d'un producteur de matériaux.

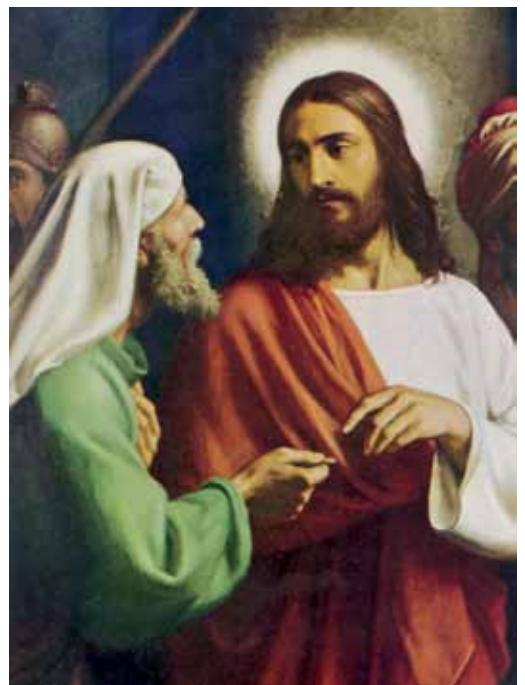
— Assurément. Mais en définitive, qu'est-ce qu'il fait quand il paie, disons, 400 \$ à un ingénieur? Il donne à cet ingénieur le droit de demander pour 400 \$ de produits ou de services à la capacité de production du pays. Est-il nécessaire, pour satisfaire les besoins de l'ingénieur, de me priver du droit à une paire de chaussures? La capacité de production du pays ne peut-elle pas répondre aux besoins de l'ingénieur sans diminuer la production de chaussures?

Tout est là. Tant que la capacité de production du pays n'est pas épuisée, il n'y a nullement besoin de

taxer le secteur privé pour subvenir au secteur public.

Or, la capacité de production du pays est loin d'être épuisée, quand le problème du jour est justement de trouver des emplois pour des bras qui s'offrent et pour des machines en attente.

Si les moyens de paiement créent un problème, c'est parce qu'ils ne correspondent pas aux moyens de production. Les permis de tirer sur la capacité de production sont très inférieurs à la capacité de production disponible.



Alors il leur dit: «Rendez donc à César ce qui est à César, et à Dieu ce qui est à Dieu.» (Matthieu) 22:21.)

Tant que César refuse ce redressement, il se fait le serviteur, l'instrument de la dictature financière; il déchoit de ses fonctions, et les impôts qu'il demande aux termes de cette fausseté financière ne lui sont pas dus. «La taxation moderne» est un vol légalisé, a bien dit Douglas. César n'a pas le droit de légaliser un vol.

Personne ne refuse à César de taxer la capacité de production du pays pour les besoins publics — tant du moins qu'il ne prendra pas une telle part que la part restante ne pourrait plus suffire à la demande des besoins privés. Et encore une fois, les parlements sont là pour y voir. Malheureusement, les parlements aussi en sont venus à borner leur vision aux limites posées par le système d'argent.

Si toute la capacité de production du pays était représentée par une capacité financière équivalente entre les mains de la population, oh! alors on pourrait de quelque manière empêcher la population de

l'employer entièrement pour ses besoins privés, afin de ne pas priver César de ses nécessités. Et encore, même alors, il faudrait que cela se fasse sans priver les personnes et les familles de leur part à une quantité suffisante au moins pour leurs besoins essentiels (nourriture, vêtement, logement, chauffage, soins médicaux).

Répétons-le, ce n'est pas le cas. Non seulement la capacité de production du pays n'est que partiellement utilisée, mais, collectivement, la population n'est même pas capable de payer tout ce qu'elle produit. Les dettes privées, industrielles et publiques, en sont la manifestation évidente.

Mammon

Cette somme de dettes, pour de la production réalisée, plus la somme de privations causée par la non-production due à un défaut d'argent, représentent le sacrifice exigé par la dictature financière. Par Mammon.

Or, Mammon n'est pas un César légitime. On n'a rien à rendre à Mammon, parce que rien n'appartient de droit à Mammon. Mammon est un intrus, un usurpateur, un voleur, un tyran.

Et Mammon est devenu le souverain suprême, au-dessus de César, au-dessus des plus puissants Césars du monde.

César est devenu l'instrument de Mammon, percepteur de taxes pour Mammon.

Si César a besoin d'une partie de la capacité de production du pays pour accomplir ses fonctions, il a aussi terriblement besoin de surveillance. Et il doit être réprimandé lorsqu'au lieu d'être une institution au service du bien commun, il s'est fait le serviteur, le valet de la tyrannie financière.

Le grand désordre moderne, qui s'est développé comme un cancer formidable pendant que de merveilleux progrès dans la production auraient dû affranchir les hommes des soucis matériels, c'est qu'on a tout référé à l'argent, comme à une réalité. C'est d'avoir laissé à des individus le droit de réglementer les conditions de l'argent, non pas en comptables de réalités, mais en fonction de leurs propres profits et de la consolidation de leur pouvoir despote sur la vie économique tout entière.

L'argent né avec la production

Il est une autre occasion, moins citée et pourtant bien intéressante, où Jésus eut affaire avec l'impôt. Et cette fois-là, il ne s'agissait pas d'un tribut au vainqueur, mais d'un impôt établi par la nation juive elle-même. (Matthieu 17, 24-36.) Les percepteurs de cette

Une chose n'appartient pas à César du seul fait qu'il la demande.

Les droits de César sont limités par les droits prioritaires de la personne.

La personne humaine appartient à Dieu

taxe vinrent trouver saint Pierre et lui demandèrent: «Votre maître (Jésus) ne paie-t-il pas le didrachme de l'impôt?» Jésus dit à Pierre: «Va à la mer, tire le premier poisson qui montera, ouvre-le; tu trouveras dans son ventre un statère, et tu le donneras aux percepteurs pour toi et pour moi.» Pierre, pêcheur de son métier, se tira très bien d'affaire.

Cette fois-là, l'argent naquit avec la production. Le gouvernement ne peut faire de miracle, mais il peut très bien ordonner le système monétaire de sorte que l'argent soit basé sur la production, en rapport avec la production. Faire chiffrer la capacité de production du pays, et faire chiffrer en conséquence les moyens de paiement pour les deux secteurs: privé et public. Ce serait plus conforme au bien commun que d'abandonner ce contrôle de l'argent et du crédit à l'arbitraire des grands-prêtres de Mammon.

«Les contrôleurs de l'argent et du crédit sont devenus les maîtres de nos vies, et personne ne peut plus respirer sans leur permission» (Pie XI, encyclique *Quadragesimo Anno*), en autant seulement qu'ils le permettent.

Nous refusons cette dictature implacable de Mammon. Nous condamnons la déchéance de César. Nous ne reconnaissions pas à un César «déchu de ses nobles fonctions» le droit de dépouiller les individus et les familles pour Mammon, ni pour se conformer aux règlements à base de cupidité et de fausseté de Mammon.

La dictature de Mammon est ennemie à la fois de César et de Dieu, de la personne humaine créée par Dieu, de la famille instituée par Dieu.

Les créditistes travaillent à se libérer de cette dictature. En même temps, ils se trouvent à travailler pour libérer César de son assujettissement. A ce titre, les créditistes sont à l'avant de ceux qui, dans le concret, sur la terre des hommes, veulent rendre à César ce qui lui appartient, à la personne créée à l'image de Dieu ce qui lui appartient, à la famille instituée par Dieu ce qui lui appartient, à Dieu ce qui appartient à Dieu.

Louis Even

Que Jésus les reçoive dans son Paradis

Prions pour les apôtres de Vers Demain décédés récemment

Polycarpe Poulin, de St-Georges

Notre très fervent apôtre de Vers Demain, de St-Georges de Beauce, **Polycarpe Poulin**, est décédé le 7 août, à l'âge de 99 ans et 6 mois. Un homme de Dieu, qui a uni sa destinée à Adrienne Plante dans l'église catholique. Il a été fidèle aux promesses de son mariage. Il a aimé son épouse comme lui-même, selon l'enseignement de l'Évangile. Sa femme était un trésor pour lui. Il l'aidait, il se levait bien souvent à 4 heures du matin, pour faire le lavage, avant de partir pour le travail du gagne-pain de la famille. Ils ont eu une belle famille de 12 enfants qui sont restés très unis entre eux. Les jeunes générations devraient suivre l'exemple de ces patriarches pour réussir leur mariage et mener une vie heureuse. M. Poulin nous parlait toujours de ses enfants avec beaucoup d'affection, il les aimait. Ces derniers étaient tous autour du tombeau de leur vénérable père lors des funérailles.



Polycarpe Poulin a fait de l'apostolat de sa jeunesse à la fin de sa vieillesse, jusqu'au bout de ses forces. En dernier, alors qu'il était dans un foyer, à 97-98 ans, madame Micheline Thibodeau allait le chercher pour visiter ses abonnés à Vers Demain. Ces derniers étaient très heureux de le revoir et tous se réabonnaient. M. Poulin leur parlait avec le même enthousiasme des premiers temps. Jusqu'en dernier, l'œuvre l'intéressait, il aimait recevoir les nouvelles du Mouvement. Ses enfants lui apportaient ses journaux Vers Demain et la lettre mensuelle des Pèlerins de saint Michel, nous dit Micheline Thibodeau, notre responsable de St-Georges.

Martial, Gaston, Rénald, Colette, René, Nicole, Lucille, Jean-Denis, Raymond, Thérèse, Jeanne-D'Arc et Brigitte, les Pèlerins de saint Michel ont partagé avec vous les douleurs de la séparation, car depuis même avant votre naissance, votre père était déjà un frère aîné de notre grande famille créditiste. Son épouse Adrienne a partagé avec lui une vie d'apostolat et de sacrifices dans l'œuvre de Vers Demain. Frappés tous les deux par la lumière du Crédit Social, ils se sont faits les fervents apôtres bénévoles du fameux journal Vers Demain, tout en élevant leur grande famille. Ils étaient enflammés de l'idéal et le feu sacré ne s'est jamais éteint. M. Polycarpe a aimé la vérité et la justice.

Nous nous imaginons, que pour lui aussi, nos fondateurs, M. Louis Even, Mme Gilberte Côté-Mercier et M. Gérard Mercier étaient là, à la porte du Ciel, pour dire à saint Michel: «Celui-ci est aussi l'un des nôtres, il a bien gagné sa couronne, veuillez lui ouvrir la porte du Ciel, comme il nous a ouvert la porte de sa maison pour nous recevoir à sa table, pour nous héberger etc.»

Avec quelle joie il nous recevait! Que de mérites il a gagnés à aller frapper aux portes pour offrir à ses compatriotes son journal Vers demain, conscient qu'il leur apportait une grande lumière. Il était convaincu

et convaincant. Il parlait en connaissance de cause. Il avait pris la peine d'étudier le Crédit Social avant de le propager. Comme il avait un cœur d'or et était très charitable, il a vu tout de suite que le Crédit Social était la solution logique au grave problème de la pauvreté. C'est pourquoi il en parlait avec tant d'enthousiasme et de feu. Il portait avec fierté son beau béret blanc, rouge et or, aux couleurs du Rosaire et notre beau drapeau flottait bien en vue sur sa maison de style ancestral, tout le temps qu'il l'a habitée. Il ne cachait pas la lumière sous le boisseau. Si l'Œuvre s'est propagée dans la Beauce, c'est grâce au grand dévouement de ces valeureux pères et mères de famille qui se sont donnés sans compter pour faire rayonner la lumière du Crédit Social dans leur milieu.

L'Œuvre de Vers Demain perd un grand apôtre, mais le Ciel gagne un saint qui sera toujours auprès de ses chers enfants pour les soutenir dans les moments difficiles. Ayant retrouvé sa jeunesse au Ciel, il pourra encore mieux épauler les Pèlerins de saint Michel dans leur dur combat, pour établir le règne du Christ dans tous les pays et abattre Mammon, le démon de l'argent, qui a réussi à enchaîner tous les peuples avec le système d'argent-dette des banquiers.

Quel grand bonheur pour lui de retrouver, dans la patrie céleste, Adrienne, son épouse bien-aimée, et tous les créditistes, avec qui il a mené le bon combat. Il peut maintenant contempler avec eux la beauté de la face de Dieu, au milieu de tous les anges et les saints. C'est notre espérance de catholiques et de créditistes convaincus.

La Messe du congrès des Pèlerins de saint Michel, concélébrée par 2 évêques et 12 prêtres, le premier septembre, à l'église St-Michel de Rougemont, a été offerte pour le repos de l'âme de Polycarpe Poulin.

Que le Christ règne sur toutes les nations et donne la paix au monde entier. Qu'il convertisse tous nos gouvernements.

Céline Gauthier, de Montréal

Céline Gauthier, de Montréal, est décédée le 8 novembre 2013, à l'âge de 99 ans. Née et baptisée le 29 novembre 1914, elle s'était consacrée à Marie le 30 mai 1971, dans l'Ordre des Pèlerins de saint Michel



Notre chère Céline s'est endormie paisiblement dans le Seigneur, le 8 novembre, à six heures du matin, heure de l'Angelus, après presque 99 années de vie humble et cachée, mais combien chargée de mérites. Elle était une ardente catholique. Elle avait une foi inébranlable. Elle commençait sa journée en allant à la sainte Messe et en se nourrissant de la sainte Communion. La Vierge Marie était sa Reine. Elle récitait au moins 3 chapelets chaque jour.

Elle vivait la «sainte pauvreté» de saint François d'Assise, ne prenant que le nécessaire pour vivre. Elle consacrait tout son avoir aux bonnes œuvres, elle aidait à financer les études de séminaristes, elle a offert une multitude d'honoraires de Messes pour les âmes du Purgatoire dans différentes communautés religieuses et églises, etc.

Ayant compris l'importance du travail des Pèlerins de saint Michel pour mettre fin au grave problème de la pauvreté dans notre monde qui surabonde de richesses, Céline s'est consacrée à l'œuvre pleinement, avec sa soeur Marie-Anne, envolée au Paradis le 16 octobre 2008. Leur foyer était une succursale de la Maison Saint-Michel à Montréal, où on tenait les assemblées mensuelles. Elles offraient gîte et repas aux Pèlerins. Donner et se donner était leurs joies. Elles ont aussi fait de l'apostolat de porte en porte. Dans la simplicité et l'humilité, elles ont accompli de grandes choses. En pensant à Céline comme à Marie-Anne, il me vient à l'esprit le chant de l'Alléluia de la Messe de saint François d'Assise que j'applique à la chère défunte: «Humble et pauvre sur la terre, (François) Céline entre au Ciel dans la richesse, comblée d'honneur». C'est notre espérance et notre consolation!

Que son exemple nous entraîne à raviver notre foi en Dieu et à bien la pratiquer; aussi à défendre notre Eglise catholique si attaquée par notre gouvernement du Québec, avec ses lois antichrétiennes, contre la vie. Notre Eglise a été et est toujours notre vraie éducatrice, elle nous enseigne à vivre dans la justice et la paix et elle nous conduit sur le chemin du Ciel.

Soeur Simone missionnaire d'Afrique, soeur de Céline, a été émue d'apprendre que les funérailles ont été célébrées par un prêtre africain, elle qui a donné sa

vie pour aider à bâtir l'Eglise en Afrique. Et quelle ne fut pas notre surprise à nous, Pèlerins de saint Michel, de voir que c'était un prêtre déjà venu à Rougemont rencontrer son évêque, Mgr Louis Portela, en session d'étude sur le Crédit Social. La Messe des funérailles a été très belle, et nous avons récité deux chapelets au salon funéraire. Aussi, la sainte Messe a été célébrée pour Céline, à la chapelle de la Maison de l'Immaculée, samedi le 9 novembre et dimanche le 24 novembre, à l'assemblée mensuelle des Pèlerins de saint Michel.

Marie-Claire Trappler d'Obernai, Alsace, France

Mme Marie-Claire Trappler, d'Obernai, en Alsace, France, est décédée à l'âge de 76 ans le 16 août, le lendemain de la belle fête de l'Assomption.

Elle était une ardente Pèlerine de saint Michel depuis plus de 35 ans. Obernai est la ville où il y a le plus grand nombre d'abonnés à la revue Vers Demain grâce au grand apostolat de Mme Trappler.

Nous relisons une lettre d'elle, datée du 3 avril 1981, qui nous montre un peu son enthousiasme et son dévouement:

«Je vous prie de m'envoyer 1000 tracts de Fatima en français, pour les villages et les touristes qui sont très nombreux chez nous.

«Je pense très souvent aux jeunes filles (Pèlerines de saint Michel du Canada) qui sont passées à Obernai, je pense à leur courage et à leur piété. J'espère vous revoir bientôt à Obernai. Vos tracts font tellement de bien aux âmes qui ont besoin de lumière. Que Notre-Seigneur vous le rende mille fois».

Puis d'année en année ses commandes augmentaient, le 22 octobre 1992 elle nous a demandé une palette de 750 kilos contenant 22500 tracts. Et, depuis, elle allait se ravitailler chez M. Charles Bardelmann, de Salmbach qui tient le bureau et le dépôt de circulaires des Pèlerins de saint Michel en France.

Chaque fois que des Pèlerins à plein temps de France, Christian Burgaud ou du Canada passaient dans sa région, elle organisait une assemblée et les accompagnait dans leurs visites aux familles. Elle a fait ce valeureux apostolat en 1977 et 1978 avec Marcelle Caya et sa soeur feu Gilberte et avec plusieurs autres Pèlerins et Pèlerines du Canada dans les années précédentes et les suivantes. En octobre 2012 nos deux Pèlerines du Canada, Yvette Poirier et Mme Adrienne O'Donnell, ont fait une tournée d'assemblées très fructueuses à travers toute la France. Elles ont eu la joie d'y rencontrer Mme Trappler à l'assemblée organisée par M. Bardelmann, à la salle paroissiale de Salmbach. Mme Trappler souffrait du cancer, mais elle était encore aussi joyeuse et enthousiaste que d'habitude, elle en a profité pour remplir sa voiture de différents tracts, car c'était tous les jours qu'elle en distribuait dans sa région, mais aussi à l'occasion de ses nom-

► breux pèlerinages. Elle a été au combat jusqu'à ses derniers jours sur terre. Sa semence portait des fruits. Ne citons qu'un exemple, à notre dernière semaine d'étude, suivie de notre congrès 2013, nous avions le plaisir d'y accueillir un Alsacien, M. Guy Reinhardt, il avait reçu une circulaire au Mont Ste-Odile, des mains de Mme Trappler.

Madame Marie-Claire était une grande priante, elle avait une profonde dévotion envers la «Maman Céleste». Elle était bien armée pour le combat, d'une main elle tenait le Rosaire et de l'autre, des tracts de Vers Demain. Partout, elle portait fièrement notre beau bâret blanc aux trois couleurs du Rosaire, blanc, rouge et or. Tout le monde la voyait de loin, son bâret prêchait pour elle. Une messe a été célébrée pour le repos de l'âme de Marie-Claire Trappler, samedi le 2 novembre 2013. Qu'elle repose en paix.

Anna Poray-Wybranowska de Montréal



Madame Anna Poray-Wybranowska, notre Polonaise de Montréal, est décédée à 94 ans, le 25 juillet 2013. Elle était Libraire professionnelle et Docteur en science politique, elle dirigeait la librairie polonaise à Montréal, elle parlait 5 langues: polonais, français, anglais, italien et espagnol. Elle était une excellente traductrice.

Elle est venue tout à fait par hasard assister à notre congrès de septembre 1991, afin de nous traduire les conférences de M. Ignacy Czezyk, député polonais de Walesa. Tout de suite après le congrès, elle s'est mise à l'étude des écrits de Louis Even et du Major C. H. Douglas. Au sujet du système d'argent, elle nous a dit: «C'est une question importante à laquelle on ne s'était pas arrêté à penser.»

Le 29 septembre 1991, en la fête de saint Michel, madame Poray prononçait sa consécration à Jésus par Marie, dans l'Œuvre des Pèlerins de saint Michel, se remettant ainsi totalement entre les mains de la très Sainte Vierge Marie.

A la mi-décembre de la même année, Mme Poray recevait une lettre d'une nièce l'invitant à se rendre en Pologne, au chevet de sa sœur aînée, gravement malade. Elle apporta les brochures et les livres de Louis Even et du Major Douglas, que nous lui avions offerts. Elle les présenta à son neveu le Dr Szczesny Gorski, D.S.A. Peu de temps après, Mme Poray nous écrivait de Pologne que son neveu a été émerveillé par le Crédit Social et qu'il avait pris la décision de le présenter à toute l'élite polonaise et au peuple. Mme Poray ajouta:

tait: «Plusieurs autres individus et organisations commencent à diffuser ce bon travail à travers la Pologne.

A la suite des lettres de Mme Poray, nous avons téléphoné directement en Pologne au Dr. Gorski. Il était très enthousiaste. Il a demandé 2000 brochures «Finance saine et efficace», 5000 «Îles des Naufragés» et 5000 «Qu'est-ce que le vrai Crédit Social». Il a lu «Social Credit» de Douglas et il l'a traduit en polonais ainsi que «Sous le Signe de l'Abondance» de Louis Even..

Le 12 décembre 1991, Mme Poray écrivait une autre lettre à Mme Gilberte Côté-Mercier et lui disait: «Nous avons le plaisir de vous informer que l'idée du Crédit Social a suscité un grand intérêt dans notre famille et en Pologne».

Et depuis, le bon grain semé par Mme Poray dans le terrain fertile polonais, a porté beaucoup de fruits, si bien qu'en 1997, notre rédacteur, Alain Pilote se rendait en Pologne, invité par Radio-Maria, pour une conférence et d'autres assemblées. Mme Poray et le Dr Gorski l'accompagnaient et le traduisaient.

Mme Poray a continué à être une bonne collaboratrice de l'œuvre, elle venait à toutes nos assemblées importantes et au congrès pour faire la traduction simultanée des discours pour les Polonais présents. Elle a même accompagné nos Pèlerines au porte en porte à Montréal. Elle est restée fidèle jusqu'à la fin. La sainte Messe a été célébrée pour la chère défunte à la chapelle de la Maison de l'Immaculée le 27 juillet dernier. Nous la prions de donner un essor vigoureux à l'œuvre de Vers Demain en Pologne afin de libérer son cher pays de la dictature financière, qui a eu tant à souffrir du joug de la dictature communiste.

Madeleine Lemay de Ste-Croix de Lotbinière

À Ste-Croix de Lotbinière, le 21 mai 2013, à l'âge de 81 ans et 9 mois, est décédée Madeleine Lemay, fille de feus M. et Mme Sévérin Lemay. Encore une autre de nos belles familles créditistes qui s'est éteinte sur la terre, mais sans doute pour vivre dans le Ciel et aider encore plus ardemment l'œuvre pour laquelle ils se sont tant dévoués tous les trois. Leur maison était ouverte à tous les Pèlerins de passage à Ste-Croix. Restée seule et célibataire, Madeleine a continué son apostolat, en recueillant de l'abonnement à Vers Demain et aidant financièrement selon ses petits moyens. Elle recevait encore, avec générosité, nos Pèlerins de passage dans sa région pour les repas et l'hébergement.

Elle aidait l'œuvre aussi par la prière en récitant le saint Rosaire, elle fut un paratonnerre pour le Mouvement comme un grand nombre d'amis de Vers Demain le sont par leurs prières. La sainte Messe a été célébrée pour Madeleine à la chapelle de la Maison de l'Immaculée, mardi, le 22 octobre. Que Dieu ait son âme.

Thérèse Tardif

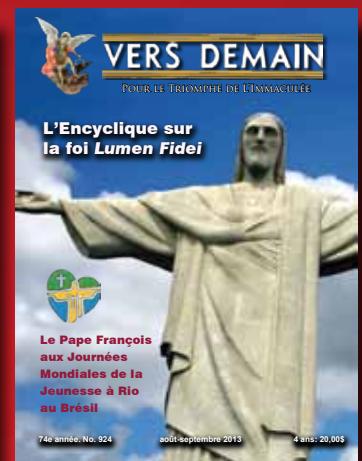
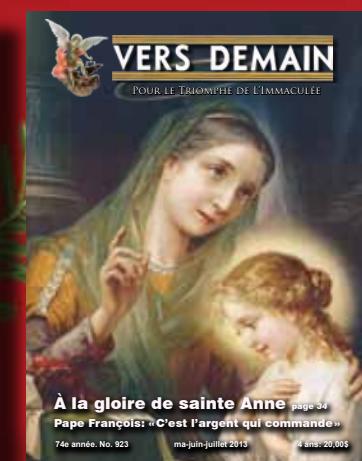
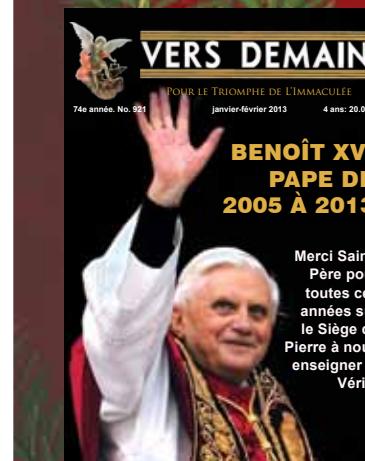
UN MAGAZINE D'ÉDUCATION ET D'ÉVANGÉLISATION



En cette période des Fêtes, et en toute occasion, pourquoi ne pas offrir à vos amis et à ceux qui vous sont chers un abonnement à Vers Demain ! Que ce soit sur le côté religieux ou celui de la justice sociale, ils y trouveront de précieux renseignements, et vous remercieront plus tard pour ce merveilleux cadeau !

VERS DEMAIN

(aussi disponible en version anglaise, espagnole et polonaise)



Une autre façon d'aider Vers Demain est de nous envoyer un don pour couvrir les frais des millions de circulaires (extraits de Vers Demain) que nous envoyons à travers le monde. Plusieurs de nos abonnés pensent même à inclure Vers Demain dans leur testament, ce qui est une façon efficace de faire du bien même après avoir quitté cette terre !

Joyeux Noël et bonne année 2014 à tous nos lecteurs !

Return undeliverable U.S. addresses to:

MICHAEL
P.O. Box 38
Richford, VT 05476-0038
U.S.A.

(Nos abonnés des États-Unis qui veulent nous contacter devraient utiliser l'adresse:
P.O. Box 86, South Deerfield, MA 01373)

**U.S. Postage Paid
Permit No. 11
Richford, VT 05476
USA**

Retournez les copies non livrables au Canada à:

VERS DEMAIN
Maison Saint-Michel
1101, rue Principale
Rougemont, QC, J0L 1M0
Canada



Imprimé au Canada

Assurez-vous de renouveler votre abonnement avant la date d'échéance. (La première ligne indique l'année et le mois.)

Prière de consécration du monde au Coeur immaculé de Marie

*Voici la prière prononcée par le pape François
le dimanche 13 octobre 2013, place Saint-Pierre,
devant la statue de Notre-Dame de Fatima,
apportée du Portugal pour l'occasion:*

Bienheureuse Vierge Marie de Fatima, avec une reconnaissance renouvelée pour ta présence maternelle, nous unissons notre voix à celle de toutes les générations qui te disent bienheureuse.

Nous célébrons en toi les grandes œuvres de Dieu, qui jamais ne se lasse de se pencher avec miséricorde sur l'humanité, affligée par le mal et blessée par le péché, pour la guérir et pour la sauver. Accueille avec ta bienveillance de Mère l'acte de consécration qu'aujourd'hui nous faisons avec confiance, devant ta statue qui nous est si chère.

Nous sommes certains que chacun de nous est précieux à tes yeux et que rien de ce qui habite nos cœurs ne t'est étranger. Nous nous laissons toucher par ton regard très doux et nous recevons la caresse consolante de ton sourire.

Garde notre vie entre tes bras; bénis et renforce tout désir de bien; ravive et nourris la foi; soutiens et éclaire l'espérance; suscite et anime la charité; guide-nous tous sur le chemin de la sainteté.

Enseigne-nous ton amour de prédilection pour les petits et les pauvres, pour les exclus et les souffrants, pour les pécheurs et ceux qui sont égarés dans leur cœur: rassemble nous sous ta protection et remets-nous tous à ton Fils bien-aimé, Notre Seigneur Jésus. Amen.

